

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation

des Instituts Universitaires de Technologie

- vague contractuelle 2023 –
-C-

IUT :

Université :

Académie :

Sommaire

Partie 1 : Suites de la précédente évaluation et évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années	4
Partie 2 : État des lieux de l'environnement de l'offre de formation de l'IUT	5
1. L'offre de formation de l'IUT et ses objectifs de professionnalisation	5
a. Capacité à définir stratégiquement l'offre de formation de l'IUT	5
b. Capacité à déployer la réforme du B.U.T.....	6
c. Capacité à impulser des collaborations inter-départements	8
d. Capacité à s'adosser à la recherche	10
e. Capacité à favoriser l'internationalisation	11
2. Le recrutement, la formation et la réussite des étudiants.....	11
a. Capacité à piloter une politique de recrutement	12
f. Capacité à accompagner les étudiants et à favoriser leur réussite pendant et à l'issue de la formation	13
g. Capacité à suivre les trajectoires des diplômés et à les associer à la vie de l'IUT	15
3. Les modalités de pilotage de la stratégie et des moyens de l'IUT	16
a. Capacité à mobiliser des ressources	16
h. Capacité à gérer un budget	17
i. Capacité à gérer les ressources humaines	18
j. Capacité à représenter l'IUT et à développer des partenariats.....	21
4. Les méthodes pour définir, concevoir et accompagner la stratégie de l'IUT.....	22
a. Capacité à définir et à conduire sa stratégie en cohérence avec la politique de l'université en s'appuyant sur une démarche d'amélioration continue	22
Partie 3 : La stratégie à venir, les projets et les perspectives de l'IUT.....	24

Page des visas et signatures : dernière page

Directeur de l'IUT :

Samuel Cruz-Lara,
Maître de conférences
27ème section
(hors-classe, échelon exceptionnel)

Président du conseil de l'IUT :

Philippe Faveaux

Date de prise de fonction : 15 octobre 2018

Mandat : 1^{er} 2^d

Adresse :
2^{ter}, Boulevard Charlemagne
54000 Nancy

Téléphone : 03.72.74.33.45 / 06.62.34.05.13

Adresse électronique : iutnc-direction@univ-lorraine.fr

Site web : <https://iut-charlemagne.univ-lorraine.fr/>

Partie 1 : Suites de la précédente évaluation et évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années

Le projet stratégique de l'IUT Nancy-Charlemagne 2019-2022¹ a été bâti autour de cinq objectifs principaux, reprenant notamment les observations transmises par la CCN suite à l'évaluation 2018 :

- Améliorer l'accueil et la réussite étudiante, notamment des bacheliers technologiques, grâce à l'évolution et la transformation de nos pratiques pédagogiques.
- Dans le cadre du passage au Bachelor Universitaire de Technologie (BUT), faire évoluer notre offre de formation tout en stabilisant les effectifs autour de 1800 étudiants.
- Développer les transversalités entre les départements et entre les services, au sein de l'IUT, avec le collegium Technologie et avec d'autres composantes universitaires.
- Renforcer les partenariats avec le monde socio-économique y compris avec les collectivités territoriales : renforcer l'alternance, la formation continue et développer des formations qualifiantes.
- Veiller aux conditions de travail de l'ensemble des personnels : amélioration du cadre de vie professionnel, organisation favorisant l'entraide, le développement des compétences, la collégialité dans les prises de décision, accompagnement pour les évolutions de carrière.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs mesures ont été, soit renforcées, soit mises en place :

- Pour les bacheliers technologiques et les étudiants en difficulté : groupes spécifiques en GEA et en Informatique. Dans tous les départements : cours de soutien, dédoublements renforcés en TP, TD, enseignements intégrés...
- Réorientation et accompagnement des étudiants en situation d'échec (semestre rebond) en collaboration avec l'IUT Nancy-Brabois.
- Ouvertures et renforcement de formations en alternance dans tous les départements de l'IUT.
- Le "CharlyLab" (FabLab de l'IUT Nancy-Charlemagne) s'est développé progressivement grâce à l'obtention de financements région en masse salariale et en investissement, permettant l'embauche d'un animateur et l'achat de matériels. Le "CharlyLab" s'adresse désormais à tous les étudiants de l'établissement afin de favoriser l'autonomie, la curiosité, l'esprit d'initiative autour de projets innovants dédiés à la création d'objets connectés, au pilotage de robots et de drones, à l'utilisation de casques de réalité virtuelle et augmentée et d'outils associés à la chaîne de production 3D.
- Renforcement des actions transversales entre les départements. Dans ce contexte, nous pouvons citer le "Crazy Charly Day", événement organisé chaque année et où des étudiants des cinq départements de l'IUT travaillent durant une journée entière, chacun dans son domaine de spécialité, sur un sujet commun proposé, soit par une association, soit par une entreprise locale. Depuis cette année, une équipe inter-département est intégrée au projet.
- Renforcement de la transversalité de l'offre de formation entre les IUT du collegium Technologie (LP e-commerce et marketing numérique : Épinal, Metz, Thionville-Yutz ; LP Applications Web : Saint-Dié des Vosges, Metz ; LP Administration et Sécurité des Réseaux et Systèmes : Metz) ou avec d'autres composantes de l'université de Lorraine (LP Animateur-Facilitateur des Tiers-lieux Éco-Responsables : École Nationale Supérieure en Génie des Systèmes et de l'Innovation (ENSGSI)).
- Mise en place de réunions BIATSS (minimum 3 par an) : pour le partage d'informations sur la vie de l'institut et/ou de l'université, les objectifs stratégiques, les projets en cours et à venir, animées par l'équipe de direction ; sur des sujets précis (gestion de la carrière des personnels BIATSS, rôle et de l'organisation des CPE/CPANT ; présentation de la RIFSEEP ; sécurité incendie...), animées par des collègues spécialistes des directions centrales ; en groupes de travail restreints, pour traiter de processus administratifs transverses (gestion de la formation continue, des dossiers vacataires...) et favoriser les interactions, la

¹ Cf. annexe 7.

mutualisation et le partage d'expérience inter-services, animés par les responsables de service.

- Investissements pour l'amélioration du cadre de vie et des conditions de travail dans des travaux de rénovation bâtementaire, pour l'acquisition de matériel ergonomique (mobilier, informatique...).

Partie 2 : État des lieux de l'environnement de l'offre de formation de l'IUT

1. L'offre de formation de l'IUT et ses objectifs de professionnalisation

a. Capacité à définir stratégiquement l'offre de formation de l'IUT

A la rentrée 2022, l'offre de formation de l'IUT Nancy-Charlemagne est en cours d'évolution. Nous avons démarré le déploiement de nos BUT mais notre offre de licences professionnelles est encore présente dans son intégralité. Dès la rentrée 2023, nos parcours de BUT seront totalement déployés et la quasi-totalité de nos licences professionnelles aura disparu.

Notre offre de formation s'organise autour de cinq départements correspondant à cinq spécialités de BUT/DUT du domaine des services, deux relevant du secteur secondaire – Informatique et Métiers du Multimédia et de l'Internet - et trois relevant du secteur tertiaire – Gestion des Entreprises et des Administrations, Information-Communication, Techniques de Commercialisation. Cette offre, dont le détail est fourni dans les annexes 1 et 2, se compose de cinq Bachelors Universitaires de Technologie, déclinés en dix-sept parcours, douze licences professionnelles et deux diplômes universitaires (dont le DU "Médial" hébergé mais non géré par l'IUT sur le plan des ressources).

Le premier tableau¹ recense les licences professionnelles ouvertes à la rentrée 2022 et leur devenir à la rentrée 2023. On pourra noter que la quasi-totalité de ces LP disparaissent à la rentrée 2023 et sont remplacées par des parcours de BUT. Cette stratégie sera expliquée un peu plus bas. Deux cas particuliers font exception :

- La LP "Métiers du Numérique", parcours "Animateur Facilitateur de Tiers-lieux Eco-Responsables" (département MMI). Cette LP, de création récente (2020), est co-organisée avec l'Ecole Nationale Supérieure de Génie des Systèmes Industriels (ENSGSI). Les compétences attendues en sortie et les contenus de formation nous semblaient trop éloignés des parcours du BUT MMI pour y permettre son intégration.
- La LP "E-Commerce et Marketing Numérique", parcours Communication Digitale (TC). Cette LP est organisée à l'IUT Nancy-Charlemagne, mais est aussi délocalisée en Martinique où elle est opérée en collaboration avec la CCI Martinique. Dans la mesure où il n'était ni souhaitable ni possible d'ouvrir un parcours de BUT TC complet, nous avons fait le choix de conserver cette LP suspendue, exclusivement à la Martinique. Le parcours nancéen est lui intégré dans un parcours du BUT Techniques de Commercialisation.

Le second tableau² détaille notre offre en matière de Bachelor Universitaire de Technologie et présente les parcours actuellement ouverts et proposés dans notre projet d'accréditation.

Cette offre a été bâtie, en collaboration, par les cinq départements sur la base d'une stratégie proposée par la direction de l'IUT et mise en œuvre par le comité de direction. Cette stratégie s'est basée sur les principes suivants :

- Bâtir une offre soutenable : limiter l'augmentation du volume d'enseignement, du nombre d'étudiants et du nombre de groupes d'enseignement est une priorité pour nous, tant nos limites en termes de ressources notamment humaines et de locaux sont difficilement dépassables.
- Dans cet esprit, conserver une offre LP marginale et réduite aux cas particuliers cités ci-dessus.
- Capitaliser sur notre expérience - connaissance des métiers et du monde socio-économique local, partenariats, maîtrise des objectifs et contenus de formation - en faisant le choix de baser la structuration de nos BUT sur l'intégration des anciennes LP au sein des parcours. C'est par exemple le cas des LP AGCF (GEA), ECMN, MAVI, MO (TC), CPON, Créapub (IC), ASRALL, CIASIE (Info) et ACORS (MMI) qui s'intègrent de façon relativement fidèle dans un parcours de BUT.

¹ Cf. annexe 1.

² Cf. annexe 2.

- Prendre en compte les attentes nouvelles issues du tissu socio-économique local pour proposer des parcours de BUT venant compléter ceux basés sur nos anciennes LP. C'est par exemple le cas du parcours GEMA du BUT GEA ou du parcours SME du BUT TC.
- Éviter les redondances et les concurrences internes. C'est par exemple le cas de la LP MIGIE du département GEA qui n'est pas reproduite en tant que parcours du BUT GEA, car assez proche du parcours BIAV du BUT TC que nous avons privilégié. C'est aussi le cas du parcours de BUT MMI "Développement web et Dispositifs Interactifs" qui est ouvert mais en réalité opéré par le département informatique au travers de son parcours BUT "REAL - option développement web et mobile". Cela correspond d'ailleurs à l'ancienne pratique où des étudiants issus du DUT MMI rejoignaient la LP CIASIE.
- Systématiser l'alternance - à minima sur la troisième année. L'ensemble des parcours de BUT sera à très court terme accessible en alternance.

Certains parcours prévus dans la réflexion initiale ont finalement été abandonnés (par exemple, le parcours "INTEG" BUT Informatique). De même, la LP AGCF initialement prévue pour être conservée a finalement été intégrée dans le BUT GEA. Comme souligné en introduction, cette offre est encore en cours de déploiement. Elle pourra ensuite évoluer lorsque les conseils de perfectionnement auront pris leur place complète et lorsque des échanges autour de l'offre de formation auront pu avoir lieu de manière plus approfondie avec les autres IUT de l'université de Lorraine.

b. Capacité à déployer la réforme du B.U.T.

Le déploiement de la réforme du BUT est en cours à l'IUT Nancy-Charlemagne, puisque la deuxième année a été mise en place à la rentrée 2022 et la troisième année est en préparation pour la rentrée 2023. Soulignons tout d'abord que ce déploiement se fait sur un calendrier contraint au-delà du raisonnable, générant une forte surcharge de travail pour les équipes et les personnes en responsabilité et laissant trop peu de temps à la réflexion pédagogique pour être réellement satisfaisant. A ce calendrier se sont superposés :

- D'une part des conditions de travail et d'échanges fortement perturbées par la situation de pandémie qui ont rendues très difficiles les nécessaires réflexions collectives pour l'élaboration et l'appropriation des référentiels de formation.
- D'autre part un calendrier d'évaluation-accréditation HCERES-CCN qui a nécessité d'y consacrer des ressources déjà fortement mobilisées par la mise en place du BUT, et qui sur la phase d'évaluation en particulier a suscité beaucoup de questionnement et d'incompréhension dans les équipes quant à son intérêt et ses finalités.

Ceci étant, l'IUT Nancy-Charlemagne a eu pour objectif de déployer le nouveau diplôme dans les délais prévus par les tutelles en respectant au mieux les aspects réglementaires et son esprit, tout en restant particulièrement attentif aux conditions de travail des personnels, en particulier chefs et cheffes de départements, responsables de formation, collègues investis dans la réflexion pédagogique, personnels BIATSS des services directement concernés notamment le service de la scolarité.

La stratégie déployée par la direction s'est appuyée sur les points suivants :

- Hiérarchiser les tâches et établir des priorités.
- Systématiser les espaces d'échanges, de partage d'information et de coordination au sein de l'IUT et avec d'autres IUT, avec un rôle central donné au comité de direction.
- Dans un premier temps, laisser une grande liberté aux équipes pédagogiques dans le rythme et le degré d'appropriation de la réforme sur le plan pédagogique, puis, dans un second temps, les accompagner dans leur évolution.
- Accompagner, soutenir et si besoin renforcer les services supports particulièrement impactés, notamment le service scolarité, mais aussi le service communication.

Sur le plan de la hiérarchisation / priorisation des tâches et phases de mise en œuvre, les choix faits sont les suivants :

- Priorité à l'appropriation des aspects réglementaires, élaboration de l'adaptation locale, construction des maquettes et planification des activités pédagogiques, mise en œuvre des modalités de contrôle des connaissances et des compétences. Cette phase est en cours d'achèvement puisque nous terminons la construction des maquettes de BUT 3ème année.
- La deuxième phase a pour objet l'accompagnement des équipes dans la rénovation pédagogique, l'appropriation de nouvelles pratiques, la construction de passerelles

entrantes et sortantes avec nos partenaires académiques. Cette phase est en cours et différentes actions se mettent place, en bonne partie en coordination avec d'autres IUT de l'université :

- Séminaires pédagogiques ciblés (APC, portfolio, évaluation des Saé...), échanges de bonnes pratiques.
- Discussions de principes sur les passerelles avec nos partenaires : rectorat et lycées en ce qui concerne les BTS, autres collegium ou composantes de l'université pour des passerelles vers le Bac+5, et accompagnement des responsables de formation par la direction pour la construction effective de ces passerelles en lien avec les responsables des formations concernées.
- La troisième phase en est aux étapes préparatoires et concerne le déploiement de l'évaluation interne des formations, la mise en place des conseils de perfectionnement des BUT et la mise en œuvre du contrat pédagogique de réussite étudiante de façon généralisée. Pour l'instant, les principes de composition et de fonctionnement des conseils de perfectionnement de BUT sont arrêtés et un travail s'engage avec la Délégation à l'Aide au Pilotage Et à la Qualité (DAPEQ) de l'université sur l'élaboration de procédures d'évaluation interne adaptées au cas du BUT. L'objectif est que ces points soient opérationnels à la rentrée 2024.

Le comité de direction de l'IUT a un rôle central dans le déploiement de la réforme du BUT. Il regroupe les chefs et cheffes de département, les responsables des services administratifs et techniques ainsi que la direction de l'IUT. Au moins un point lié à la réforme BUT est à l'ordre du jour de chaque réunion du Codir depuis janvier 2020. Ce Codir est ainsi le principal lieu de coordination dans le déploiement de cette réforme, les échanges permettant notamment de :

- Avoir une vision globale partagée de la réforme dans ses différentes dimensions - réglementaire, pédagogique, organisationnelle, relationnelle.
- Partager des informations issues de différentes sources extérieures : textes et leurs versions successives, information en provenance du collegium des IUT de Lorraine, diverses assemblées de chefs de département, ADIUT, rectorat ...
- S'assurer de la faisabilité / utilisabilité de calendriers ou documents relatifs à la mise en œuvre de la réforme - par exemple, calendriers et documents pour la construction des maquettes de formation.
- Identifier des difficultés ou problématiques particulières ou partagées nécessitant une attention particulière.
- Veiller à la soutenabilité de notre nouvelle offre de formation au regard de nos ressources, en termes de capacité d'encadrement, de budget, de disponibilité des locaux et des salles mutualisées (amphithéâtres, salles informatiques).

La direction de l'IUT joue un rôle moteur dans l'organisation et la planification de ces réflexions et tâches. En particulier :

- Définition des priorités et gestion de l'agenda de déploiement de la réforme et des réflexions du comité de direction.
- Propositions sur les calendriers et les documents de mise en œuvre des différentes tâches, par exemple calendrier et documents pour la construction des maquettes, définition des modalités de contrôle des connaissances et des compétences...
- Soutien et accompagnement sur des points spécifiques : construction de l'adaptation locale, maquettes et volumes horaires, mise en œuvre de l'alternance, préparation des jurys et appropriation des règles de validation/passage...
- Création de moyens spécifiques : création d'un poste contractuel BIATSS sur ressources propres pour renforcer le service scolarité, référentiel sur ressources propres en soutien à l'élaboration et construction des Saé.
- Participation aux échanges et coordination au sein du collegium des IUT de l'Université de Lorraine : élaboration des modalités de contrôle des connaissances et des compétences générales communes aux IUT lorrains, organisation commune d'échanges avec les autres collegium et composantes de l'université autour de la construction de passerelles entrantes-sortantes...

Comme indiqué dans l'introduction de ce paragraphe, ce déploiement de la réforme du BUT est en cours. Nous estimons qu'il faudra encore cinq années pour déployer complètement ces

nouveaux cursus de formations dans toutes leurs dimensions : organisation pédagogique, flux d'entrée et de sortie, stabilisation des parcours.

c. Capacité à impulser des collaborations inter-départements

Organisation.

L'IUT Nancy-Charlemagne fait partie du "Collegium Technologie"¹. Le collegium regroupe les 8 IUT de l'Université de Lorraine.

L'IUT Nancy-Charlemagne est administré par le directeur, assisté par une directrice adjointe (en charge de l'alternance, de la formation continue et des relations avec les entreprises), par un directeur adjoint (en charge de la scolarité et des affaires pédagogiques) et par une responsable administrative. Il s'agit de "l'équipe de direction". Il y a cinq départements de formation : Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA), Information-Communication (IC), Informatique, Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI) et Techniques de Commercialisation (TC). Chaque département est dirigé par un chef de département.

Il y a aussi quatorze services répartis comme suit :

- Services administratifs et techniques : affaires générales, service technique (pôles accueil, maintenance, nettoyage et logistique), service scolarité, service financier, pôle ressources humaines, service des relations entreprises, reprographie, service communication.
- Services d'appui à la pédagogie : CharlyLab, pôle des langues, service des relations internationales, pôle "ressources images son multimédia" (PRISM).
- Services centraux affectés à l'IUT : service informatique (sous l'autorité de la direction du numérique de l'Université de Lorraine), bibliothèque (sous l'autorité de la direction de la documentation de l'Université de Lorraine).

Tous ces services sont dits "communs" car leur activité est mutualisée au bénéfice des cinq départements de l'IUT.

L'équipe de direction, les cinq chefs de département, ainsi que les responsables des différents services communs, constituent le "comité de direction" (Codir) de l'IUT. Le Codir se réunit en général toutes les deux semaines (plus souvent lorsque cela s'avère nécessaire). L'équipe de direction et les chefs de département participent systématiquement aux réunions du Codir, les responsables des différents services, en revanche, sont invités à participer selon les points abordés dans l'ordre du jour.

Il y a enfin plusieurs "chargés de mission" : emploi du temps (ADE), recherche, Parcoursup, communication et projets personnels et professionnels (pour les étudiants), ainsi que deux correspondants "pédagogie et numérique" et "transition écologique" auprès de l'université de Lorraine. Les chargés de mission, ainsi que les correspondants en question mutualisent leurs activités au bénéfice, là encore, des cinq départements de l'IUT.

Sous l'égide de l'équipe de direction – dont le rôle premier est de coordonner de façon collégiale l'administration de l'IUT –, les départements fonctionnent avec un degré d'autonomie très important, surtout sur le plan pédagogique, tout en respectant la législation en vigueur (en particulier, l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle), ainsi que les Programmes Nationaux (PN) des spécialités du BUT et les orientations prioritaires définies par le Codir de l'IUT. Sur le plan budgétaire, les départements, et dans une moindre mesure les différents services communs de l'IUT, bénéficient aussi d'une autonomie importante.

Collaborations inter-départements.

Organisé depuis douze ans, le "Crazy Charly Day" est un projet pluridisciplinaire et transversal aux cinq départements de l'IUT Nancy-Charlemagne. L'évènement réunit près de 400 étudiants autour d'un défi commun à relever en temps limité. Les étudiants regroupés en équipes - parfois mixtes (GEA/TC) - travaillent sur un thème commun pendant une journée entière (8 heures à 23 heures) dans des conditions proches de celles du monde professionnel (réponse à un cahier des charges,

¹ Cf. Annexe 6. Présentation du collegium Technologie

respect de délais, mise en œuvre des compétences propres à chaque département, travail en équipe...).

Élaboré par les enseignants, le sujet répond à la demande d'un commanditaire réel, très souvent un acteur de l'économie sociale et solidaire locale (Habitat Partagé, Garage Solidaire de Lorraine, Handi'Intérim, Atelier 17.91, Court-circuit...). Un temps d'échange est prévu avec les professionnels au cours de la journée. Ils assistent également le lendemain à la restitution des meilleurs projets en présence de l'ensemble des étudiants et à une remise des prix (financés par l'IUT et des sponsors). Les productions sont de différentes natures : site web, application mobile, logo, charte graphique, outils de communication (plaquettes), étude de marché, analyse financière, budget prévisionnel... Les équipes pédagogiques soutenues par la direction de l'IUT ont franchi cette année une nouvelle étape en créant un groupe composé de 24 étudiants issus des cinq départements de l'IUT. Cette équipe, organisée en mode projet, répond à notre volonté de faire travailler ensemble – comme cela sera le cas dans le monde professionnel – des étudiants ayant des compétences et des méthodes de travail différentes. Les résultats obtenus répondent pleinement aux objectifs que nous nous étions fixés. Il est probable que l'édition 2024 du "Crazy Charly Day" s'oriente vers cette nouvelle organisation pédagogique.

La manifestation "Alumni : que sont-ils devenus ?" est également un exemple de collaboration inter-départements. Depuis quatre ans, sous l'impulsion du service des relations entreprises, un après-midi d'échange est organisé entre les étudiants actuels et les anciens étudiants de l'IUT. En effet, l'objectif de cette manifestation est de permettre - sous la forme de témoignages - aux étudiants du semestre rebond, de BUT 2ème année et de LP de s'informer, de découvrir une expérience professionnelle et/ou de recevoir des conseils (stage, alternance ou emploi). Ces derniers sont ouverts à tous les étudiants même s'ils ne sont pas issus du même département que l'alumni qui témoigne. Par ailleurs, des conférences sont également proposées par les anciens étudiants dont certaines sur des thématiques transversales accessibles à tous (Développement durable au travail, Cap entre l'université et le monde du travail, Entrepreneuriat, Lancement et financement d'une start-up, Technologie blockchain, Bienveillance en entreprise, E-réputation...).

Collaborations inter-IUT.

En ce qui concerne la collaboration inter-IUT, trois volets peuvent être mentionnés.

1. Collaborations avec les sept autres IUT du collegium technologie de l'université de Lorraine, de deux types :

- Évènementiel : par exemple, l'ACAD'MMI, challenge regroupant les étudiants des départements MMI des IUT de Saint-Dié-des-Vosges et de Nancy-Charlemagne. Le principe consiste à définir en 36h un concept de produit ou de service innovant et d'en réaliser la campagne de communication. Au programme, graphisme, web/multimédia, production audiovisuelle et communication/marketing.
- Pédagogique : il s'agit de collaborer et d'harmoniser l'offre de formation des huit IUT de l'université de Lorraine. On peut citer, par exemple :
 - La création de la LP "e-Commerce et Marketing Numérique" pour laquelle trois parcours différents ont été créés pour mieux répondre aux besoins des différents territoires : Communication digitale (IUT Nancy-Charlemagne), e-commerce à l'international (IUT de Thionville-Yutz) et gestion des projets e-commerce (IUT d'Épinal).
 - La création de la LP AFTER "Animateur-Facilitateur des Tiers-lieux Éco-Responsables", avec l'ENSGSI et la LP FACDR "Fabrication Additive, Conception, Design et Réalisation" avec les IUT de Metz et Nancy-Brabois.
 - Le dispositif de réorientation du semestre rebond illustre également la collaboration entre les deux IUT de Nancy pour répondre aux situations de décrochage des étudiants inscrits en première année à l'Université de Lorraine.

2. Collaborations avec les IUT du Grand Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine), soit quinze IUT au total :

Les collaborations entre les quinze IUT du Grand Est se placent essentiellement dans le cadre des échanges pour mieux répondre, ensemble, aux évolutions de l'offre de formation (mise en place du BUT), mais aussi autour des réflexions communes autour des thématiques telles que Parcoursup, l'accueil des bacheliers technologiques, la réussite des étudiants, les évaluations HCERES et CCN, le recrutement des personnels BIATSS, des enseignants et des enseignants-chercheurs...

3. Activités avec tous les IUT, sous l'égide de l'ADIUT (Assemblée des Directeurs des IUT), au niveau national :

- Événements impliquant les étudiants (sous l'encadrement des collègues enseignants et enseignants-chercheurs) : challenge de la veille et challenge de la publicité (département Information-Communication), les négociales (département TC), les 24 heures du DUT / BUT Informatique (Informatique), coupe de France des IUT (tous les départements), Festival MMI.
- Des enseignants et enseignants-chercheurs et des personnels BIATSS de l'IUT sont impliqués dans diverses commissions de l'ADIUT : Alternance et formation continue, relations internationales, communication, APPLIUT (association des professeurs des langues des IUT).
- Les enseignants et enseignants-chercheurs de l'IUT et des personnels BIATSS participent également activement aux différents colloques et journées organisés par l'ADIUT. Par exemple, les "Journées Pédagogie & Professionnalisation" (mars 2019). Des personnels de l'IUT Nancy-Charlemagne ont organisé les journées d'étude "ingénierie pédagogique en langue anglaise GEA / GACO" (décembre 2021), les journées "Projet Personnel et Professionnel" (novembre 2022), et le colloque "Communication" de l'ADIUT (mars 2023).

d. Capacité à s'adosser à la recherche

L'objectif de l'IUT est de maintenir des conditions favorables à la recherche et de rester attractif pour les enseignants-chercheurs. Pour cela, il est de tradition à l'IUT de pouvoir bénéficier pour son activité de recherche d'un environnement matériel convenable ; que les jeunes enseignants-chercheurs soient accueillis sans être surchargés d'heures complémentaires, ni de tâches administratives. L'IUT peut participer au paiement des frais de mission de ses enseignants-chercheurs qui se déplacent pour assister à des colloques scientifiques, lorsque les moyens de leur équipe de recherche sont limités. L'IUT peut également participer financièrement à l'organisation de manifestations scientifiques et culturelles (colloques, conférences, séminaires) à l'initiative de ses enseignants-chercheurs.

Les laboratoires et équipes universitaires lorrains accueillent la totalité des enseignants-chercheurs de l'IUT, de ce fait aucune équipe propre n'existe dans ses locaux. Les enseignants-chercheurs de l'IUT appartiennent majoritairement aux sections du CNU 06 (Sciences de gestion), 26 (Mathématiques appliquées), 27 (Informatique) et 71 (Sciences de l'Information et de la Communication). D'autres sections peuvent aussi être mentionnées : 01 (Droit privé et sciences criminelles), 02 (Droit public), 05 (Sciences économiques), 07 (Sciences du langage), 11 (Langues et littérature anglaises et anglo-saxonnes), 16 (Psychologie) et 19 (Sociologie).

Les enseignants-chercheurs de l'IUT sont affectés aux laboratoires suivants : CEREFIGE (EA 3942 Université de Lorraine), BETA Nancy (UMR 7522 CNRS - Université de Strasbourg – Université de Lorraine), CREM (EA 3476 Université de Lorraine), LORIA (UMR 7503 CNRS – INRIA – Université de Lorraine), ATILF (UMR 7118 CNRS – Université de Lorraine), IECL (UMR 7502 CNRS – INRIA – Université de Lorraine), IFG (EA 7301 Université de Lorraine), IRENEE (EA 7303 Université de Lorraine), IDEA (UR 2338 Université de Lorraine), PERSEUS (EA 7312 Université de Lorraine) et ÉCRITURES (EA 3943 Université de Lorraine).

À noter qu'il y a un chargé de mission "recherche" à l'IUT dont le rôle est d'accompagner au mieux les collègues enseignants-chercheurs de l'IUT en fonction de leurs besoins : co-financement (sur avis de la direction de l'IUT) de missions liées à la recherche, soutien à l'organisation des colloques, conférences ou séminaires... Dans ce contexte, nous avons organisé une réunion en juin 2019 où les enseignants-chercheurs de l'IUT présentaient leurs thématiques de recherche, dans un format court et dans une logique de vulgarisation, de manière à ce que l'ensemble des personnels enseignants et BIATSS puisse découvrir ou avoir une idée plus précise de la diversité et de la richesse des recherches menées par les collègues de notre institut. La crise sanitaire a freiné cette initiative.

Enfin, certaines de nos activités pédagogiques sont intimement liées à la recherche : cycles de conférences, projets tutorés et Saé avec des problématiques liées à la recherche, stages pour les étudiants dans des organismes de recherche, initiation à la recherche documentaire et participation des enseignants-chercheurs et des étudiants à des projets nationaux comme PLEIADES par exemple. Il va de soi que la participation de collègues chercheurs (INRIA et CNRS, en particulier) dans nos activités pédagogiques est aussi réelle et concrète.

e. Capacité à favoriser l'internationalisation

Les activités à l'international sont coordonnées, essentiellement, par le service des relations internationales de l'IUT (un enseignant responsable et un personnel administratif) en collaboration avec la Direction des Relations Internationales et Européennes (DRIE) de l'Université de Lorraine. Par ailleurs, l'IUT a mis en place un service appelé "pôle de langues" (une enseignante responsable et un personnel administratif également), de manière à répondre au mieux aux besoins des étudiants en matière de LV2 et LV3 et de certification en langue anglaise (TOEIC). Les deux services travaillent étroitement au profit des étudiants des cinq départements de l'IUT (cours de LV2, LV3 et mobilité sortante), mais également au profit des étudiants étrangers (cours de FLE et mobilité entrante) que nous accueillons à l'IUT dans le cadre du programme ERASMUS+, mais aussi dans le cadre des programmes internationaux de l'ADIUT.

Les activités à l'international de l'IUT, peuvent être citées, de manière synthétique, comme suit :

- Programme ERASMUS+ de l'Union Européenne (Espagne, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Italie, Irlande, Suède, Finlande essentiellement). Le programme ERASMUS+ reste, bien évidemment, au centre des échanges internationaux de l'IUT. Il convient de souligner qu'avant la mise en place de la réforme du BUT, les mobilités sortantes se faisaient dans le cadre du DUETI. Désormais, les mobilités sortantes se feront dans le cadre du BUT, à partir du semestre 5 (BUT 3).
- Canada. Nous avons établi une convention de partenariat avec des "Collèges d'Enseignement Général et Professionnel" (CEGEP) du Québec, en particulier, à Matane. Dans le cadre de cette convention, des étudiants en BUT 2 du département Informatique peuvent faire leur semestre 4 à Matane. Nous avons également signé une convention de partenariat avec l'École de Technologie Supérieure (ETS) de Montréal (département Informatique).
- États-Unis. Nous avons mis en place, avec l'aide de "Gazelle International" (<https://www.gazelle-international.org/post/design-pause-points>) des projets communs avec plusieurs "Community Colleges", dont ceux de l'Alabama et de Louisiane. D'autres projets, avec d'autres "Community Colleges" sont actuellement en cours. Ces projets sont destinés aux étudiants des cinq départements de l'IUT. Cet été (juin 2023), nous accueillerons dans le cadre d'un "Bootcamp" un groupe d'étudiants américains de plusieurs "Community Colleges" qui viendront à l'IUT afin de travailler avec nos étudiants dans des projets académiques, mais aussi ludiques. Ce projet "Bootcamp" a été rendu possible suite à un appel à projets lancé par l'Ambassade de France aux États-Unis où notre proposition a été retenue.
- Australie. Nous avons signé une convention de partenariat avec l'International College of Management (ICM). Cette convention concerne les étudiants des départements TC et GEA.
- Dans le cadre des programmes internationaux de l'ADIUT, nous pouvons citer ceux avec le Mexique, le Maroc, le Vietnam et la Chine. Concernant le Mexique, l'IUT Nancy-Charlemagne s'est particulièrement investi dans :
 - Le programme MEXPROTEC : Il s'agit d'un programme de mobilité franco-mexicain, piloté par l'ADIUT, au titre du MESRI, dont le but est de permettre à des jeunes mexicains titulaires d'un diplôme de TSU (Technicien Supérieur Universitaire) délivré par un Université Technologique (UT) mexicaine, de venir en France pour obtenir une Licence Professionnelle dans un IUT.
 - L'Université Technologique Bilingue Franco-Mexicaine (UTBFM) : l'UTBFM a été créée, sur décision des autorités fédérales mexicaines, en juin 2019. Il s'agit d'une université technologique (comme celles partenaires de MEXPROTEC) avec la particularité de proposer des enseignements de spécialité en langue française. En mai 2021 une "Déclaration d'Intention" a été signée entre l'UTBFM et l'Université de Lorraine dans le but d'établir un cadre général permettant à l'UTBFM de construire au mieux la partie francophone de son offre de formation et en favorisant la mobilité des étudiants et des enseignants.

2. Le recrutement, la formation et la réussite des étudiants

a. Capacité à piloter une politique de recrutement

Le recrutement à l'entrée de l'IUT Nancy-Charlemagne durant la période écoulée se caractérise par quelques points importants :

- Des capacités d'accueil en première année stables autour de 690 places offertes pour nos cinq spécialités.
- Un nombre de vœux confirmés de très bon niveau et en progression (de 9500 en 2018 à 13000 en 2022 avec une moyenne autour de 11500), qui permet à chaque département de recruter sans grande difficulté pour atteindre un taux de remplissage des formations autour de 100%.
- Le respect des procédures et des différents taux négociés, et maintenant imposés, par le rectorat.

Cette attractivité importante résulte selon notre analyse de trois points forts s'additionnant :

- La nature de nos formations, tertiaires (GEA, Info-Com, TC) ou secondaires du domaine des services (Informatique, MMI).
- Le positionnement à Nancy, grande ville universitaire : nous recrutons bien au-delà de l'agglomération, sur l'ensemble de la région Grand-Est.
- Une politique active en amont du recrutement en direction des lycées et des lycéens dans le cadre du continuum bac-3/bac+3.

Ce recrutement est bien entendu organisé sur la plateforme Parcoursup d'accès à l'enseignement supérieur. Nos cinq départements disposent d'une grande autonomie dans l'utilisation de la plateforme, mais sont accompagnés sur différents aspects : paramétrage des formations, grandes étapes et échéances, paramétrage et utilisation de l'Outil d'Aide à la Décision (OAD), préparation du jury d'admission, stratégie d'appel, échanges avec le SAIO, préparation du rapport public. En complément des actions du service de scolarité, cet accompagnement, initialement réalisé par la direction de l'IUT, est maintenant pris en charge par une chargée de mission depuis 2022.

De façon générale, tous les départements configurent et utilisent l'outil d'aide à la décision pour établir un pré-classement qui est ensuite affiné à la lecture des dossiers pour produire le classement final. Deux départements conduisent de plus des entretiens, systématiques pour le département MMI, ciblés sur les dossiers pour lesquels subsistent des questions pour le département GEA. Le jury d'admission examine les propositions de classements pour chaque groupe (bacs technos, autres bacs) et chaque spécialité et se base entre autres sur un document synthétique faisant apparaître les principaux chiffres et indicateurs permettant de comparer le recrutement proposé aux attentes rectorales et ministérielle. Ce document¹ est identique pour toutes les spécialités. Le résultat de ce processus de recrutement se caractérise par un taux de remplissage de nos formations et un taux de présence au moment de la rentrée voisin de 100%, parfois même supérieur. La procédure complémentaire est utilisée de manière marginale sur un nombre de recrutements très réduit.

En ce qui concerne l'accès des bacheliers technologiques, nous avons toujours atteint sans difficultés excessives les taux négociés avec le rectorat pour l'accès au DUT. Il faut noter que ces taux étaient fixés à des valeurs plutôt inférieures aux moyennes nationales, en raison des spécificités régionales sur la filière technologique (principalement, nombre de bacheliers technologiques relativement faible et offre BTS étendue).

Depuis l'imposition de taux nationaux fixés à 50% de Btn pour l'accès au BUT (à l'exception du parcours MLP du BUT Infocom, dérogatoire), nous ne parvenons pas à atteindre cet objectif pour deux spécialités, GEA et Informatique. Dans les deux cas, malgré le fait que 60% des candidats soient classés pour le groupe "Bacs technos", ce classement est épuisé très rapidement (moins de dix jours dans les deux cas) et nous sommes conduits à négocier avec le SAIO un basculement des places restant vacantes vers le groupe "Autres Bacs". Le résultat final en matière de recrutement des bacheliers technologiques est un taux voisin de 50% sur nos spécialités MMI, TC et Infocom (à l'exception du parcours MLP dérogatoire à 15%), et un taux voisin de 30% pour nos spécialités Informatique et GEA.

En amont de ce recrutement, nous sommes actifs sur la communication et la création de liens avec les lycées et leurs élèves ainsi que dans nos relations avec les services rectoraux.

¹ Cf. annexe 3. Exemple PV de jury d'admission, BUT Informatique 22-23

L'IUT Nancy-Charlemagne a toujours participé et fait entendre son point de vue dans les échanges régionaux avec le rectorat pour la négociation des différents taux et pour l'organisation d'actions en direction des lycées. Nous déployons bien entendu les actions classiques de communication telles que plaquettes, site web, présence sur les salons d'orientation, journée portes-ouvertes, participations aux forums métier ou d'orientation organisés par les lycées.

Quelques actions particulières doivent être soulignées :

- L'action d'immersion "Un jour à l'Université" organisée par l'université permettant à des lycéens de venir passer une journée au sein de l'une de nos formations.
- L'action "Un jour à l'IUT" à destination des lycées technologiques, organisée par le collegium des IUT de Lorraine et consistant à accueillir les classes de première technologique pour une journée de découverte dans les IUT.
- Les actions organisées autour de l'alternance (forums, job dating) directement par l'IUT ou par des partenaires de l'IUT - en particulier le club d'entreprises régionales AtouTalent.

Enfin, nous sommes engagés depuis 2020 dans le projet régional AILES (Accompagnement à l'Intégration des Lycéens dans l'Enseignement Supérieur) associant l'université de Reims, l'Université de Lorraine, l'université technologique de Troyes, et les rectorats académique de Reims et de Nancy-Metz. Ce projet offre un cadre pour développer des actions en direction des lycées permettant de développer des échanges avec les lycéens et avec les équipes pédagogiques.

Dans ce contexte nous sommes à l'initiative d'un projet regroupant l'ensemble des classes terminales des filières STMG du bassin nancéen autour de quelques actions clés :

- Interventions dans les classes des lycées participants.
- Échanges formalisés avec les enseignants autour des pratiques et des prérequis pour l'accès en BUT.
- Organisation d'un cycle d'enseignement à destination de cinquante élèves volontaires des différents lycées autour des thématiques gestion-marketing-communication sous la forme de 18h de CM-TD-projet ; l'objectif est de les conforter dans leur choix d'orientation parmi les spécialités qui leur sont particulièrement destinées dans notre IUT (GEA, TC, IC).

Si ce travail est trop récent pour que ces effets soient mesurables et évaluables (en raison de la pandémie, les actions concrètes n'ont réellement démarré qu'en 2022), nous comptons poursuivre en développer ce type d'actions en particulier car il permet des échanges avec les équipes pédagogiques.

En ce qui concerne le recrutement en cours de cursus, nous nous appuyons pour l'instant sur notre expérience avec les anciennes "années spéciales de DUT" et les licences professionnelles.

Sur un plan technique nous utilisons la même plateforme de candidature et gestion du recrutement.

Nous construisons en ce moment des passerelles d'accès au BUT en direction principalement des élèves issus des BTS, mais également des L2. Dans un premier temps, un travail d'identification et de mise en correspondance des spécialités de BTS avec nos différents parcours de BUT a été mené.

Sur cette base, un travail est engagé avec les équipes des lycées du bassin de recrutement sur deux aspects complémentaires :

- Aider dans l'orientation des élèves de BTS vers les parcours de BUT adéquat.
- Travailler sur les prérequis pour l'entrée éventuelle en BUT 3.

Globalement, notre politique actuelle est d'ouvrir les candidatures uniquement en BUT 3 et, en fonction du BTS d'origine, du parcours de BUT souhaité et du niveau académique de la candidature, refuser ou prononcer des admissions en BUT 2 ou en BUT 3.

f. Capacité à accompagner les étudiants et à favoriser leur réussite pendant et à l'issue de la formation

Avant de décrire les actions d'accompagnement que nous mettons en place afin de favoriser la réussite des étudiants, il convient de faire un constat préoccupant sur le taux de passage en BUT2 des étudiants ayant un bac technologique (année universitaire 2021-2022) : près de 40 % d'entre eux ne passent pas en 2ème année de BUT (contre 15 % des "autres bacs"). Les disparités entre les départements sont importantes puisque ce taux est compris entre 55 et 60 % pour les bacheliers technologiques des départements GEA et TC. A noter que, dans le cadre du DUT, la réussite des étudiants ayant un bac général (la grande majorité des "autres bacs") a toujours été supérieure à celle des étudiants ayant un bac technologique. Dès lors, nous ne pouvons que déplorer

l'amplification de ce phénomène mais il est de notre responsabilité de continuer à y remédier en définissant des modalités d'action.

Parmi les dispositifs pédagogiques, des groupes dédiés aux bacheliers technologiques ont été prévus dans les départements GEA (STMG : semestres 1 et 2) et Informatique (STI2D : semestre 1) afin d'y développer une pédagogie adaptée. Néanmoins, au département GEA, les résultats n'ont pas été suffisamment probants et cette expérimentation a pris fin au bout d'un an. Par ailleurs, des cours de soutien ont été mis en place dans plusieurs départements (mathématiques, informatique, expression en français et/ou en anglais, comptabilité, économie, droit...) et montrent une réelle utilité pour les étudiants.

Les pratiques pédagogiques et les contenus d'enseignement font l'objet d'une réflexion continue au sein des conseils de département, bien avant la réforme du BUT mais de façon plus intensive depuis la mise en œuvre de cette dernière. Ainsi, la pédagogie se veut plus active pour l'étudiant, plus coopérative entre les étudiants et plus ouverte sur le monde socio-professionnel. Aussi, nous participons activement à des projets pédagogiques innovants : l'édition internationale des "48 heures pour faire vivre des idées" animée par l'ENSGSI et soutenue par le programme ORION (Osez la recherche !), les 24 heures du DUT/BUT Informatique, la Nuit de l'Info, le Festival MMI, les ateliers numériques Google et plus récemment les Ateliers de Transfert et d'Innovation. Il est également important d'évoquer ici les Saé construites depuis deux ans par les équipes pédagogiques : la réussite des étudiants passe naturellement par des mises en situation qui sont scénarisées afin de s'inscrire pleinement dans la réalité professionnelle. Les collaborations avec les organisations du territoire (entreprises, associations, collectivités...) sont donc ici souhaitables et souhaitées.

Nous ne pouvons parler de la réussite étudiante sans nous attarder sur l'environnement dans lequel évoluent les étudiants. Les conditions d'études participent de façon importante à l'épanouissement de ces derniers et donc à leur réussite. La direction de l'IUT comme les équipes pédagogiques, administratives et techniques l'ont bien compris. Aussi, les étudiants disposent d'une bibliothèque universitaire dont les espaces de travail ont été repensés et financés dans le cadre du projet Mutacamp en 2018, de salles informatiques en libre accès et de salles de travail comportant du mobilier reconfigurable afin de favoriser le travail de groupe (Saé, projets...). A cela s'ajoutent des services communs accessibles aux étudiants comme le laboratoire de langues, le Pôle "Ressources, Son, Images et Multimédia" mais également le CharlyLab (espace de créativité et de travail collaboratif orienté vers les nouvelles interfaces numériques).

Être étudiant, c'est également avoir la possibilité de bénéficier de lieux de "vie étudiante" conviviaux. Les étudiants de l'IUT disposent d'espaces de détente (fauteuils et canapés dans le hall et à la bibliothèque) et de restauration (Charle'miam géré par le Crous ; salles mises à disposition entre 12 heures et 14 heures dans chaque département). Par ailleurs, la direction et les chefs de département sont très attentifs aux demandes des associations étudiantes (locaux, mobiliers, ordinateurs, subventions...) et les incitent à participer au dispositif "Faites la Fête" afin d'organiser en toute sécurité leurs événements.

Malgré l'accompagnement pédagogique mis en place et des conditions d'études favorables, il est indéniable que des étudiants démissionnent, généralement au cours de leur première année de formation. Plusieurs facteurs explicatifs peuvent être avancés : des compétences requises perçues comme trop élevées, des résultats faibles et forcément décevants, une inadéquation entre les attentes des étudiants et la formation proposée ou même des difficultés d'adaptation à la vie étudiante (éloignement du domicile familial par exemple). Ainsi, les directions des deux IUT de Nancy accompagnées par certains membres des équipes pédagogiques ont mené en 2018 une réflexion sur ces problématiques de décrochage qui a abouti à la création d'un dispositif de réorientation. En lien avec la loi du 8 mars 2018 relative à l'Orientation et à la Réussite des Étudiants, le semestre rebond - porté par l'IUT Nancy-Brabois et l'IUT Nancy-Charlemagne et soutenu par le Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle de l'Université de Lorraine - est un dispositif d'accompagnement dans la construction d'un projet de réorientation destiné aux étudiants "décrocheurs" inscrits en première année à l'Université de Lorraine. Chaque année, 25 à 30 étudiants bénéficient de ce dispositif dont un tiers issu des deux IUT de Nancy. Au programme de ce semestre : découverte des formations et du monde professionnel, construction d'un projet de réorientation et préparation des vœux sur Parcoursup, apprendre à préparer une candidature et à se présenter, remises à niveau générales (mathématiques/statistiques, expression en français, anglais), réflexion sur la professionnalisation et l'insertion professionnelle (immersions, stages en entreprise). Sur les trois dernières années, environ 90 % des étudiants ont été admis dans une

nouvelle formation correspondant à leur projet professionnel (DUT/BUT, BTS, Licence, DN Made, IFSI...).

Afin de mieux identifier les étudiants qui pourraient bénéficier du semestre rebond mais également du dispositif Ricocher (porté par le SOIP de l'Université de Lorraine), une initiative a été mise en place par le département TC en 2019 : la diffusion en collaboration avec la DAPEQ du questionnaire "Comment ça va après ces premières semaines ?". Les premiers résultats obtenus ont montré leur utilité - par exemple pour identifier des étudiants en difficulté - mais il convient de constater que la crise sanitaire a été un frein à la poursuite de la diffusion de ce questionnaire aux étudiants du département TC et aux quatre départements de l'IUT.

De manière à favoriser la réussite étudiante, l'accompagnement peut bien entendu prendre d'autres formes. Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre du BUT, un groupe de travail a été constitué en 2021 au sein du collegium Technologie afin de réfléchir aux objectifs et au contenu du Contrat Pédagogique pour la Réussite Etudiante. A noter également que l'ADIUT travaille à la définition d'un cadre général du CPRE. La version provisoire devra être finalisée dans les prochains mois afin de permettre le déploiement de ce contrat pédagogique auprès des étudiants de 1ère année à la rentrée 2023.

g. Capacité à suivre les trajectoires des diplômés et à les associer à la vie de l'IUT

Une fois l'étudiant diplômé, il est essentiel de s'intéresser à sa poursuite d'études et/ou à son parcours professionnel. Mais de quelle manière ? Les résultats des enquêtes constituent des sources d'information essentielles. Pour cela, nous pouvons compter sur la DAPEQ (Délégation à l'Aide au Pilotage Et à la Qualité de l'Université de Lorraine) qui réalise une enquête annuelle sur le devenir des diplômés. De plus, nous participons à trois autres enquêtes importantes à la demande de :

- La Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle sur les stages effectués par les étudiants inscrits en formation initiale.
- Du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur le parcours et la situation des anciens étudiants deux ans après l'obtention de leur diplôme ("Devenir DUT").
- De l'ADIUT sur la formation continue et l'alternance.

A la suite de ce travail de collecte des données succède une phase de valorisation des résultats de ces enquêtes : une valorisation interne auprès des équipes pédagogiques, du service communication, du service des relations entreprises et des étudiants actuels mais également une valorisation externe auprès des entreprises et des candidats (forums d'orientation, JPO...). Dans le cadre de l'organisation de nos manifestations (cf. ci-dessous), c'est également un moyen très utile de contacter nos anciens étudiants (par le biais de l'enquête "Devenir DUT").

Ces études quantitatives ne constituent qu'un aspect des liens que nous entretenons avec nos diplômés. En effet, nous construisons des relations étroites - et forcément moins nombreuses - avec certains de nos anciens étudiants dans le cadre de nos missions pédagogiques (recrutement de vacataires et d'enseignants-associés), de l'accompagnement de nos étudiants vers la professionnalisation (offres de stage, d'alternance et d'emploi) et de notre gouvernance (participation aux jurys, aux conseils de perfectionnement et au Conseil de l'IUT).

A cela s'ajoute une démarche active d'ouverture de notre composante vers les alumni. Précurseur dans ce domaine, le département GEA organise chaque année (y compris à distance pendant la crise sanitaire) et depuis près de 10 ans une manifestation appelée "Les petits déjeuners d'entreprises" qui rassemble des professionnels dont la moitié d'anciens étudiants issus d'horizons très divers (banque, immobilier, comptabilité, ressources humaines, marketing, logistique, management, gestion de projet, contrôle de gestion, gestion de la paie, carrières juridiques...). Ces moments très enrichissants sont appréciés par les étudiants de ce département.

La manifestation "Alumni : que sont-ils devenus ?" décrite ci-dessus (c. Capacité à impulser des collaborations inter-départements) ne peut exister sans l'implication des anciens étudiants. Chaque année (y compris également à distance pendant la crise sanitaire), entre 25 et 30 alumni viennent partager leurs expériences professionnelles avec les étudiants des cinq départements de l'IUT : un retour très apprécié par ces derniers et une volonté de transmettre des informations, des conseils et même des anecdotes.

Afin de maintenir nos liens avec les anciens étudiants de l'IUT tout au long de l'année et non pas uniquement ponctuellement lors de manifestations, nous avons tenu à être présents sur un réseau

social professionnel : le réseau LinkedIn qui compte aujourd'hui 1100 abonnés (alumni seniors, alumni juniors et étudiants actuels de l'IUT). On peut y trouver des informations sur les manifestations organisées par l'IUT, des informations pratiques (par exemple, les dates de stage ou la manière d'utiliser les fonds de la taxe d'apprentissage), des offres d'emploi, des demandes de stage, des témoignages vidéo des alumni...

3. Les modalités de pilotage de la stratégie et des moyens de l'IUT

a. Capacité à mobiliser des ressources

La Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) pour l'IUT est déterminée, soit directement par l'université de Lorraine (droits universitaires et droits d'inscription différenciés applicables aux étudiants extra-communautaires – DIEEC), soit par une répartition effectuée au sein du collegium Technologie de l'université de Lorraine (heures complémentaires et fonctionnement). Le graphique de l'annexe 4, figure 1 montre l'évolution de la DGF depuis 2019.

On peut constater une stabilité relative des moyens délégués, soit la dotation en fonctionnement et en heures complémentaires, en raison notamment, de la stabilité du nombre d'étudiants de l'IUT (autour de 1800 étudiants). En effet, les moyens délégués sont attribués au sein du collegium Technologie via une clé de répartition basée sur les effectifs étudiants, mais aussi, cela va de soi, le taux d'encadrement. A noter que la baisse du budget heures complémentaires est due, essentiellement, à l'augmentation assez significative d'étudiants en alternance à l'IUT (contrats de professionnalisation et d'apprentissage) : moins d'étudiants en formation initiale, signifie moins de besoins au niveau des heures complémentaires (DGF). Il convient de préciser que nous avons fait un travail d'analyse, particulièrement important, sur nos moyens délégués et sur nos ressources propres, de manière à mieux identifier nos besoins.

Ces cinq dernières années, l'IUT a fait le choix, c'est un point stratégique primordial pour la direction de l'IUT, de développer fortement l'alternance en tenant compte des besoins du bassin de la métropole du Grand Nancy, du département de Meurthe-et-Moselle et de la région Grand Est. Dès 2016, un service des relations entreprises a été créé et à partir de 2018, il a été décidé de nommer une directrice adjointe en charge de l'alternance, de la formation continue et des relations avec les entreprises.

Le développement des formations en alternance (DUT, LP, puis BUT) a permis d'augmenter les ressources propres de l'IUT de manière considérable et ce malgré une baisse importante de la taxe d'apprentissage et des recettes liées à la formation continue. Il convient de souligner que l'université de Lorraine a mis en place une "contribution universelle" qui se situe à 12% de l'ensemble de nos ressources propres (hors CFA de l'université de Lorraine). Le CFA de l'université de Lorraine, pour sa part, effectue un prélèvement de 15% sur les contrats d'apprentissage.

Par ailleurs, quelques formations qualifiantes ont aussi pu être mises en place, mais la crise sanitaire a fortement réduit les activités dans ce domaine. Nous avons l'intention de développer fortement ces formations, essentiellement, autour du CharlyLab. Plusieurs conventions de partenariat ont d'ores et déjà été signées (Association JB Thiéry à Nancy-Maxéville, Saint-Ex Culture Numériques à Reims, Centre de la Vieille Charité à Marseille).

Nous avons aussi fait le choix de répondre, aussi souvent que possible, aux différents appels à projets lancés par notre université et la région Grand Est. Au niveau de l'université de Lorraine et de l'ancienne région Lorraine, nous avons répondu à l'appel "Formations Innovantes" (2017). En ce qui concerne la région Grand Est, nous avons répondu aux appels à projets "cadres intermédiaires" (2019) et "Pacte régional d'investissement" (2021). Nos différents dossiers de candidature ayant été acceptés, il a été possible d'augmenter de manière significative la capacité d'investissement de l'IUT, en particulier, au niveau de la "transition numérique". Le CharlyLab a pu être équipé de manière extrêmement importante : plusieurs dizaines de milliers d'euros ont été investis depuis 2017.

A noter que si les ressources propres de l'IUT ont augmenté de manière significative¹, les dépenses en masse salariale (hors heures complémentaires), ont-elles aussi progressé de manière notable : nous avons de plus en plus de postes payés sur budget propre y compris au niveau des enseignants (enseignants-associés et contractuels). Dans le budget prévisionnel 2023, ces

¹ Cf. Annexe 4. Figure 2. Graphique illustrant l'évolution des recettes depuis 2017

dépenses s'élèvent à 185 000 €. A titre de comparaison, en 2017 ces dépenses étaient de l'ordre de 45 000 €. Cette tendance à la hausse va très certainement se poursuivre dans les années à venir, en raison, entre autres, de la mise en place du BUT.

h. Capacité à gérer un budget

L'IUT dispose d'un budget propre géré sous l'autorité du directeur qui en est l'ordonnateur secondaire de droit.

Ce budget est construit en plusieurs étapes :

- Une première étape correspondant au dialogue interne avec l'université et dont le résultat est l'attribution, via le collegium, des moyens délégués de l'état pour le fonctionnement, l'investissement et la masse salariale en heures complémentaires en lien avec nos diplômes nationaux organisés en formation initiale classique.
- Une seconde étape correspond à un dialogue interne au sein de la composante et dont le résultat est l'identification des ressources propres générées par l'activité des départements et l'évaluation des besoins des départements et des services en matière de fonctionnement, d'investissement et de masse salariale.
- Une dernière étape consiste à consolider l'ensemble en identifiant les ressources nécessaires aux projets communs portés par l'IUT et en réalisant les éventuels arbitrages qui peuvent s'avérer nécessaires à la construction d'un budget équilibré.

Depuis 5 ans, plusieurs principes généraux ont été définis pour guider la construction du budget, notamment dans les phases de dialogue interne à la composante et de consolidation :

- Transparence et permanence des règles de répartition entre les services, les départements et la direction de l'IUT.
- Priorité au fonctionnement pédagogique des départements et en conséquence une meilleure répartition des moyens délégués (heures complémentaires pour la formation initiale) sur les départements.
- Maintien d'un niveau suffisant des ressources propres des départements, avec une contribution au pilotage de l'IUT.
- Priorité, au niveau du pilotage, à la masse salariale pour la sauvegarde des emplois payés sur ressources propres, de plus en plus nombreux.
- Renforcement de l'offre de formation en alternance, en particulier, au niveau des contrats d'apprentissage, dans tous les départements, toutes formations confondues.
- Gestion de la quasi-totalité de nos formations en apprentissage par le CFA de l'université de Lorraine.

Le dialogue interne à l'université prend place au sein du collegium Technologie. La répartition des moyens entre les composantes est l'une des prérogatives des collegium au sein de l'Université de Lorraine. Au sein du collegium Technologie, la répartition des moyens délégués de l'état entre les différents IUT est préparée par le comité exécutif (Comex), constitué des équipes de direction (directeurs, directeurs adjoints et responsables administratifs) des 8 IUT de l'université de Lorraine, puis voté par le Conseil du collegium Technologie.

Le Comex assure la répartition des moyens délégués (fonctionnement et heures complémentaires) qui lui sont attribués par l'université en deux temps :

- Dans un premier temps, une clé de répartition basée sur les effectifs, leur nature (secondaire, tertiaire) et le potentiel d'enseignement de chaque IUT permet de produire une première version de la répartition.
- Dans un second temps, un dialogue entre les IUT permet d'ajuster et d'harmoniser cette répartition en tenant compte des besoins et du contexte spécifique à chaque IUT.

La deuxième phase de construction du budget consiste en un dialogue interne à la composante et concerne les départements et les services. Ce dialogue se fait en accord avec les principes et les priorités citées plus haut. Dans le cadre de ce dialogue interne, chaque département, accompagné par la direction :

- Identifie les ressources propres générées par son activité : apprentissage, formation continue, conventions diverses.

- Évalue ses besoins en matière de masse salariale, notamment en heures complémentaires, déterminées à partir des volumes d'enseignement prévisionnels et du potentiel d'enseignement résultant des services statutaires. Une attention particulière est portée à la ventilation de ces besoins entre ceux relevant des moyens d'état et ceux relevant de nos ressources propres.
- Identifie ses besoins en matière de fonctionnement et d'investissement au regard de ses activités et de ses projets particuliers.

Parallèlement, une répartition des moyens délégués reçus de l'université est réalisée de façon collégiale par le comité de direction, sur la base d'une clé de répartition analogue à celle utilisée par le collegium et prenant en compte les spécificités et effectifs de chaque département. Cette répartition concerne les moyens délégués pour le fonctionnement et pour les heures complémentaires. Sur la base de ces données, chaque département établit un budget équilibré lui permettant de fonctionner sur l'ensemble de ses missions. Les excédents, notamment les ressources propres non consommées par les départements, sont mutualisés et intégrés au budget global de l'IUT pour financer l'ensemble des services et projets communs à la composante.

Enfin, la troisième phase de l'élaboration consiste à consolider globalement le budget de la composante sur la base du travail réalisé lors du dialogue interne et en accord avec les principes cités plus haut. C'est notamment le moment où d'éventuels arbitrages sont opérés, et les projets communs notamment en matière d'investissements pédagogiques lourds ou liés à l'amélioration de nos locaux décidés et construits. Du point de vue de la gestion et du suivi budgétaire, le service financier de l'IUT est bien entendu le premier acteur, mais il faut souligner que les départements et la plupart des services disposent d'une autonomie de gestion importante au travers d'une unité budgétaire propre.

Depuis 2021, un plan pluriannuel d'investissement a été mis en place. L'objectif de ce plan est de nous permettre d'être en capacité d'investir des sommes importantes pour améliorer significativement les conditions de travail des personnels et, bien entendu, pour offrir à nos étudiants un cadre leur permettant de réussir au mieux leurs études. Des travaux importants ont été et seront encore engagés à court et moyen termes : travaux liés à la transition écologique et aux économies d'énergie, aménagement des espaces intérieurs et extérieurs de l'IUT, déménagement du CharlyLab dans le bâtiment adjacent à l'IUT (anciens logements de fonction), remplacement des ascenseurs, aménagement des amphithéâtres...

i. Capacité à gérer les ressources humaines

Au vu du nombre d'étudiants de l'IUT (autour de 1800), le taux d'encadrement, que ce soit au niveau des enseignants et enseignants-chercheurs ou au niveau des personnels BIATSS, est particulièrement faible. Par exemple, en ce qui concerne les activités d'enseignement des enseignants-chercheurs, les taux de couverture pour les trois sections du CNU les plus représentées dans nos formations sont les suivants :

- 6ème section "Sciences de Gestion" : 51 %
- 27ème section "Informatique" : 87%
- 71ème section "Sciences de l'Information et de la Communication" : 55%

Le taux d'encadrement effectif global (potentiel / charge d'enseignement) est de l'ordre de 60%. Il s'agit du taux d'encadrement le plus défavorable des 8 IUT du collegium Technologie. Notre H / E, c'est-à-dire le ratio du nombre d'heures TD par rapport au nombre d'étudiants, se situe autour de 30. Soit, en dessous de la moyenne du collegium Technologie qui se situe entre 33 et 35 selon les années.

Enseignants et enseignants-chercheurs.

L'IUT reste concerné par le gel d'emplois décidé en 2015 et 2016 par l'université, soit deux supports PAST. Pour l'IUT, la dotation en postes état d'enseignants et enseignants-chercheurs est de 116 (12 PR, 51 MCF, 8 PAST/MAST/EA, 40 enseignants du second degré, 5 ATER). A noter que quatre postes sont actuellement vacants (1 PR, 2 MCF et 1 enseignant) en raison de recrutements de contractuels infructueux.

Tout comme la répartition de la DGF, la gestion des emplois des 8 IUT de l'Université de Lorraine relève des compétences du collegium Technologie. Ces dernières années, cela est incontestable et il faut le souligner, le collegium via des opérations de type transformation au repyramidage, a

permis à l'IUT Nancy-Charlemagne d'améliorer le taux PR / MCF qui reste néanmoins assez défavorable. Par exemple, un poste de MCF 71ème section a été transformé en PR de la même section. A noter cependant, que les opérations en question demeurent trop ponctuelles au regard de la situation globale de l'IUT.

Par ailleurs, la politique de l'université est contraignante en matière de recrutement : sont exclus systématiquement de la campagne annuelle les postes libérés au cours de l'année universitaire pour motifs de mutation et de promotion, ainsi que ceux vacants pour départ en retraite si la demande n'est pas validée par la DRH de l'université avant le 31 août de l'année universitaire précédente. A cette contrainte s'ajoute les quotas de publication fixés pour les postes intégrés à la campagne d'emploi, entraînant des reports de publication.

De plus, l'Université de Lorraine publie les postes d'enseignants du second degré en deuxième vague, ce qui limite le nombre de candidatures et expose au risque d'un veto du recteur.

En conséquence, nous sommes, d'une part, amenés à multiplier les recrutements temporaires, en attendant de pouvoir publier les postes (ATER, enseignants contractuels...). En cas de recrutement infructueux, la compensation est effectuée en heures complémentaires. D'autre part, nous sommes obligés - c'est bien le terme qu'il convient d'utiliser - de recruter de plus en plus d'enseignants contractuels sur nos ressources propres.

L'impact pour l'IUT est le suivant :

En 2023, le potentiel réel de l'IUT est de 120 postes ainsi répartis :

- 10 PR, 47 MCF, 39 enseignants du second degré, 10 EA, 8 ATER, 6 doctorants.
- Dont 88 titulaires et 31 contractuels.
- Dont 2 postes d'EA (enseignants-associées) financés sur ressources propres.

Au 1er septembre 2023, 16 postes d'enseignants et enseignants-chercheurs seront vacants, seuls 9 d'entre eux ont été intégrés dans la campagne d'emplois, pour 6 publications validées. Les 10 supports vacants pourront être utilisés pour recruter des contractuels (ATER ou enseignants) ou seront compensés en heures complémentaires.

Au niveau de la DGF, en 2023¹, notre dotation en heures complémentaires est de 715 333 €. Ce montant est calculé sur la base du potentiel brut ajusté 2021-2022, soit 29 247 heures. Cette allocation est l'une des plus importante du collegium Technologie. Elle sera complétée en cas de compensation en heures des postes restés vacants suite à des recrutements infructueux de contractuels. Ce mécanisme provoque une augmentation des heures complémentaires des enseignants ou du nombre de vacataires, soit une charge de travail supplémentaire.

Les difficultés de recrutement évoquées ci-dessus vont perdurer voire s'amplifier dans les années à venir, pour diverses raisons :

- Nous avons de plus en plus de difficultés à recruter des ATER (manque de candidatures), en particulier en 27ème section.
- Pour publier les postes d'enseignants-chercheurs, en raison de la structure même de l'Université de Lorraine, il faut trouver une convergence entre les priorités des pôles scientifiques et du collegium Technologie. Des arbitrages peuvent être nécessaires, tous les postes vacants n'étant pas publiés, et les attentes en recherche et en enseignement pouvant diverger.
- Nous devons aussi faire face, depuis de nombreuses années, à un turnover sur les postes d'enseignants-chercheurs, MCF et PR en 6ème section et dans une moindre mesure en 5ème section. Un nombre assez important de collègues quittent l'IUT pour intégrer d'autres composantes universitaires comme les IAE. D'autres sections du CNU, la 71ème, la 26ème et la 27ème, par exemple, ne sont pas touchées par ce phénomène.
- La pyramide des âges va entraîner, dans les quatre prochaines années, un nombre de départs en retraite assez important, que ce soit au niveau des enseignants du second degré ou des enseignants-chercheurs. Or, il est extrêmement difficile de mettre en place une stratégie pour faire face à cette problématique en raison des situations exposées plus haut. Ceci est d'autant plus inquiétant, que cette situation concernera, incontestablement, plusieurs autres composantes de notre université, mais aussi une grande majorité d'universités au niveau national.

Il va sans dire que toutes ces difficultés rendent, encore plus difficile, le déploiement efficace de notre nouvelle offre de formation.

¹ Cf. Annexe 4. Figure 1

BIATSS.

Pour l'IUT, la dotation en postes état BIATSS est de 38, complétée d'1,5 postes établissement. Cinq de ces postes sont actuellement rattachés à la Direction du Numérique (DN) de l'université et affectés au support utilisateurs (étudiants, enseignants et personnels administratifs) de l'IUT. De plus, quatre personnels de la Direction de la documentation de l'UL assurent le fonctionnement de la bibliothèque universitaire implantée sur le site.

De fait, en 2023, le potentiel réel (hors DN) de l'IUT est de 40 postes ainsi répartis :

- 2 ingénieurs d'études, 3 assistants ingénieurs, 11 techniciens, 22 adjoints techniques, 2 apprentis.
- Dont 21 titulaires et 19 contractuels (9 sont en CDI).
- Dont 5,5 financés sur ressources propres.

Compte-tenu des absences de longues durées non systématiquement compensées, de la difficulté de recruter sur des contrats de courte durée pour assurer les remplacements, de l'augmentation de la précarisation avec le recours aux emplois en CDD sur ressources propres, la situation des emplois BIATSS est donc tendue. Certains services fonctionnent en sous-effectif ; d'autres personnels, dont les missions sont primordiales au bon fonctionnement de l'établissement, ne peuvent pas prétendre à un emploi pérenne.

Cet état de fait à une potentielle répercussion sur la sérénité et la motivation des personnels en poste.

Chargés d'enseignement vacataires (CEV).

L'IUT fait appel chaque année à environ 250 professionnels, recrutés sous le statut de chargés d'enseignement vacataires. Ce sont les responsables pédagogiques de chaque département de formation qui assurent leur sélection, selon leurs domaines d'expertise et les besoins pédagogiques, puis leur accompagnement dans leur prise de fonction. Parallèlement, les CEV sont pris en charge dans leurs démarches administratives par le pôle RH de l'IUT, en collaboration avec les secrétariats de département (dématérialisation du dossier de recrutement, paiement régulier de leurs interventions...). Pour faciliter leur intégration, un livret d'accueil créé par la chargée de communication, leur est remis à chaque rentrée, qui présente le fonctionnement de l'IUT. Le pôle RH de l'IUT a également développé des procédures favorisant une mise en paiement régulière de leurs interventions.

Gestion et accompagnement des personnels.

L'IUT fonctionne grâce à l'investissement individuel et collectif d'environ 180 personnels, enseignants et BIATSS. La coordination des activités de chacun est menée à divers niveaux, pour fixer les priorités d'action et faciliter la collaboration entre les personnels. Sont ainsi réunis à des rythmes divers :

- Le comité de direction, tous les 15 jours.
- Les conseils de département (un par département), composés des personnels enseignants, BIATSS, et de représentants vacataires et étudiants, plusieurs fois par an.
- L'ensemble des personnels BIATSS, idéalement tous les trimestres, pour une réunion d'information et d'échange sur l'actualité (les projets en cours, le bilan des actions menées, les réformes...) de l'IUT et de l'université.
- En groupe de travail thématique, autant que de besoin, les personnels enseignants et BIATSS travaillant sur un projet transverse commun (exemple : gestion des emplois du temps...).

Des temps forts de rencontre sont également organisés tout au long de l'année universitaire, facilitant les échanges informels et participant à l'intégration et à l'implication de toutes et tous : café d'accueil des nouveaux personnels, cérémonie des vœux (galette), journée du personnel.

Par ailleurs, le développement des compétences est soutenu pour tous, en facilitant la participation des collègues aux formations proposées par le service de formation continue de l'UL. Si nécessaire et justifié, l'IUT finance sur ressources propres tout ou partie du coût des formations hors catalogue de l'UL.

L'accompagnement des personnels BIATSS s'organise autant que possible en proximité, par la nomination de responsables de service, enseignants ou BIATSS, selon les cas. Les responsables de

service BIATSS sont encadrés directement par la responsable administrative. En lien avec l'équipe de direction, chaque responsable (hiérarchique ou fonctionnel), pilote l'activité quotidienne des personnels de son service et mène les entretiens professionnels, en concertation avec la responsable administrative.

La gestion des carrières et du temps de travail des personnels BIATSS, encadrée par l'université, reste la prérogative de la responsable administrative :

- La politique en matière de recours au télétravail est fixée par la réglementation et l'université. La direction de l'IUT est favorable à sa mise en place, dans le respect du maintien d'une continuité de service en présentiel pour les usagers du site (étudiants et personnels). Chaque personnel, annuellement, formule ses vœux (entre 0,5 et 2 jours hebdomadaires). Un arbitrage est réalisé par service puis inter-service afin d'assurer un taux d'encadrement BIATSS acceptable en présentiel sur l'ensemble de la semaine. A noter que sur les 23 agents identifiés comme ayant tout ou partie de leurs missions "télétravaillables", 20 sont régulièrement en télétravail. Ceci n'est pas sans impact sur l'organisation globale des services, et impose de développer de nouveaux modes de communication (visioconférence, par exemple) pour maintenir le lien indispensable entre collègues.
- De même, dans le cadre des campagnes réglementaires d'avancements, de recrutements (concours), les personnels de l'IUT éligibles sont accompagnés, s'ils le souhaitent, dans leurs démarches (incitation à participer aux formations proposées par l'université, coaching individuel...) par la responsable administrative.

j. Capacité à représenter l'IUT et à développer des partenariats

Partenariats avec le monde socio-économique.

L'une des missions du service des relations entreprises est d'animer et de coordonner les actions en faveur du développement des relations entre les milieux professionnels et les projets pédagogiques initiés par la direction et les départements de l'IUT. Plus concrètement, le service travaille à favoriser les relations entre les étudiants, les alumni, les acteurs socio-économiques et l'IUT (stages, alternance, insertion professionnelle. Il développe également des partenariats entre l'IUT et le monde socio-économique, y compris les collectivités territoriales (Ville, Métropole, Département, Région...) et le sillon lorrain / Lorn'Tech.

A ce titre, l'IUT entretient d'étroites relations avec :

- le Club AtouTalent, club d'entreprises du Grand Est qui agit pour l'insertion professionnelle des étudiants en cycle court,
- la Société Industrielle de l'Est qui décerne chaque année un prix à des étudiants ayant réalisé un très bon stage en entreprise en DUT 2ème année,
- Google France, par le biais des formations Google Ateliers Numériques,
- l'ENSAM, coordinateur des Ateliers de Transfert et d'Innovation auxquels l'INSIC, le CIRTES et l'IUT participent pour la première fois cette année,
- l'Association Française des Maîtres Restaurateurs et son label World's French Restaurant (table ronde, stages...),
- jusqu'en 2021 avec Nancy numérique et jusqu'en 2022 avec l'association Les Négociales.

Par ailleurs, afin de développer son attractivité auprès des futurs étudiants et des entreprises du territoire, l'IUT, soutenu par le sillon lorrain / Lorn'Tech, a répondu en 2019 à l'Appel à Projets de la Région GrandEst / Formation Cadres Intermédiaires (financement de nouveaux équipements pour le FabLab de l'IUT).

A l'interface entre le monde socio-économique et le monde académique, le Peel (Pôle entrepreneuriat étudiant de Lorraine) de l'Université de Lorraine est un partenaire incontournable de l'IUT (conférences sur l'entrepreneuriat, séminaires IDéO / De l'idée à l'opportunité).

Partenariats avec le monde académique.

L'IUT Nancy-Charlemagne a mis en place également plusieurs partenariats avec le monde académique, que ce soit au niveau local, régional, national ou international.

Au niveau local - Université de Lorraine -, nous entretenons des relations fortes, très concrètes, avec les huit autres IUT de notre université, regroupés au sein du collegium Technologie. Nous travaillons de manière coordonnée en Comex, réuni tous les mois, ce qui permet d'optimiser les rapports avec notre université, en particulier au niveau de la gestion des emplois et du budget, et également d'optimiser notre offre de formation pour tous les territoires de l'ancienne région Lorraine. Par ailleurs, lorsque nous parlons de notre offre de formation au niveau des territoires, nous

incluons également des collaborations et des partenariats avec d'autres composantes de notre université (cf. Partie 1). Enfin, les membres de l'équipe de direction, ou leurs représentants, participent aussi régulièrement que possible, aux différentes réunions d'information organisées par les directions centrales de notre université, mais aussi à certains groupes de travail.

Au niveau régional, il convient de citer le travail que nous menons dans le cadre de l'ARIUT constituée par les quinze IUT de la région Grand Est : deux IUT en Champagne-Ardenne, cinq IUT en Alsace et huit IUT en Lorraine. Nous nous retrouvons au moins trois fois par an – en dehors du cadre de l'ADIUT –, pour échanger, pour nous tenir mutuellement informés, mais aussi pour définir ensemble, comme nous l'avons fait pour l'évaluation du HCERES, une stratégie commune.

Au niveau national, nous participons activement aux activités, aux groupes de travail et aux nombreux colloques, séminaires et réunions organisées sous l'égide de l'ADIUT que ce soit sur le plan académique ou sur le plan administratif. Plus ponctuellement, nous accueillons, en prenant en charge toute l'organisation, certaines manifestations de l'ADIUT. Ainsi, en novembre 2022, nous avons organisé et accueilli les "Journées PPP", en mars 2023 ce sera le tour du "Colloque Communication". Il est évident, que les chefs de nos cinq départements participent activement aux ACD (Assemblées des Chefs de département), c'est tout à fait indispensable, au regard de la mise en place du BUT.

Au niveau international (cf. Section "Capacité à favoriser l'internationalisation"), nous avons des activités importantes au niveau européen (ERASMUS+), avec le Canada, les États-Unis, le Mexique et l'Australie.

4. Les méthodes pour définir, concevoir et accompagner la stratégie de l'IUT

a. Capacité à définir et à conduire sa stratégie en cohérence avec la politique de l'université en s'appuyant sur une démarche d'amélioration continue

Dans la première partie de ce rapport, nous avons présenté un bilan détaillé de la période 2018-2023. Aussi, dans cette section du rapport, nous allons nous concentrer sur la stratégie et les priorités que nous avons définies pour la période 2023-2028.

Nous ne pouvons pas faire un bilan de ces cinq dernières années sans évoquer l'impact de la crise sanitaire sur les conditions d'études des étudiants et sur les conditions de travail des personnels. De plus, nous avons dû mettre en place la nouvelle offre de formation dans un calendrier très serré et avec un mode d'organisation ne favorisant pas, en raison de la pandémie, les échanges et la réflexion collective. Dans le même temps, nous avons dû rédiger les rapports d'évaluation HCERES et CCN alors que le déploiement du BUT n'était pas terminé.

Nous souhaitons souligner qu'il n'a pas été facile de mener de front l'ensemble de ces missions. Fortement mobilisées, les équipes ont dû très souvent travailler dans des délais très courts voire même dans l'urgence. Épuisement professionnel, détresse psychologique et arrêts maladie de certains personnels : telles sont les difficultés auxquelles nous avons dû faire face pendant plusieurs mois.

Évaluation HCERES.

Pour l'évaluation du HCERES nous avons travaillé à plusieurs niveaux :

- Au niveau national, nous avons participé aux diverses opérations (séminaires, réunions, échanges, AG) mises en place par l'ADIUT.
- Au niveau régional, des orientations fortes ont été proposés par les 15 IUT du Grand Est.
- Au niveau local, diverses actions, relativement proches de celle proposés par l'ADIUT, ont été menées au sein du collegium Technologie.
- Au niveau de l'IUT, c'est le Comité de Direction qui a déterminé les priorités et la stratégie à suivre.

Le périmètre de l'évaluation HCERES (auto-évaluation et projet) pour l'IUT Nancy-Charlemagne est le suivant¹ :

- Un dossier par spécialité de BUT, soit cinq au total.

¹ Cf. Annexe 5. Présentation succincte des formations relevant du périmètre autour duquel se construit le BUT

- Un dossier pour chaque LP que nous avons décidé de ne pas intégrer dans le BUT (LP suspendues) :
 - LP e-Commerce et Marketing Numérique, parcours "Communication Digitale" (département TC, Fort-de-France en Martinique).
 - LP Métiers du Numérique, parcours "Animateur-Facilitateur des Tiers-lieux Éco-Responsables" (département MMI).

La stratégie qui a été mise en place est la suivante :

- Pour chaque spécialité de BUT : prise en charge par les chefs des départements, chacun accompagné par un membre de la direction.
- Pour les deux LP suspendues : prise en charge par les responsables de formation, en lien avec les chefs de département et la direction.
- Travail basé sur les données quantitatives fournies par la DAPEQ.
- Échanges en Comité Exécutif du collegium Technologie.

Évaluation CCN.

La stratégie à suivre a été définie, là encore, par le Comité de Direction restreint aux chefs de département de l'IUT :

- Rédaction complète des deux premières parties de l'évaluation de la CCN par l'équipe de Direction (accès en relecture pour les chefs de départements).
- Sollicitation de la DAPEQ et si nécessaire des services de l'IUT pour les données quantitatives des annexes.
- Rédaction de la troisième partie près échanges et concertation sur le projet, en Comité de Direction restreint aux chefs de département.

Le "Contrat Pluriannuel d'Objectifs et des Moyens" (CPOM).

Il n'y a pas de CPOM entre l'Université de Lorraine et ses composantes puisque ses interlocuteurs sont les collegium. Pour l'IUT, c'est le projet stratégique d'activités 2019-2022¹ du collegium Technologie qui tient finalement lieu de CPOM. Ce dernier a été construit en s'appuyant sur :

- les séminaires de réflexion du collegium qui ont conduit à dégager les axes stratégiques communs aux huit IUT,
- les travaux de l'équipe de direction qui ont permis de définir la stratégie et les projets de l'IUT, en tenant compte des observations de la CCN à l'occasion de l'évaluation 2018.

Pour élaborer le nouveau COMPP (Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performances pluriannuels), les premiers échanges entre l'Université et le collegium débuteront en juillet 2023.

La démarche d'amélioration continue.

La finalité d'une telle démarche est de permettre aux différents acteurs de l'IUT (enseignants-chercheurs, personnels administratifs et techniques, vacataires...) d'assurer dans les meilleures conditions possibles la mission de formation auprès de l'ensemble des publics accueillis (étudiants en formation initiale et continue) en lien avec les partenaires internes (collegium, université) et externes (institutionnels et socio-économiques).

En 2019, deux personnels administratifs volontaires, accompagnés par la responsable administrative, et en étroite collaboration avec la DAPEQ, ont initié une "démarche qualité" pour répondre à divers objectifs à court et moyen/long termes :

- Dans un premier temps, identifier et cartographier les processus support (financier, logistique, RH, SI, HSE, maintenance, communication, etc.) et les sécuriser en fonction des priorités par la formalisation de procédures de gestion. Ceci afin de favoriser l'optimisation du fonctionnement de l'établissement par une meilleure connaissance et compréhension par tous du rôle, du périmètre d'actions et des interactions des différents services de l'IUT.
- À terme, décliner l'approche à l'ensemble des processus métier doit conduire à l'amélioration continue du service public rendu, en fiabilisant les process internes. Pour ce faire, une appropriation de la démarche par l'ensemble des personnels sera nécessaire.

¹ Cf. Annexe 7.

En raison de la crise sanitaire le projet a été totalement arrêté, mais notre intention est de le redémarrer durant la période 2023-2028.

De plus, dans le contexte de la mise en place du BUT, nous voulons que les "Conseils de Perfectionnement" soient des dispositifs moteurs au regard de la démarche d'amélioration continue de notre offre de formation. Pour ce faire, nous allons nous appuyer sur notre expérience (Conseils de Perfectionnement des LP, évaluation du DUT), sur nos réseaux de partenaires académiques (ADIUT, ARIUT, collegium Technologie, DAPEQ) et socio-économiques (Club AtouTalent, par exemple).

Partie 3 : La stratégie à venir, les projets et les perspectives de l'IUT.

Le projet porté par l'IUT Nancy-Charlemagne pour les cinq années à venir consiste à améliorer son positionnement en tant qu'acteur de l'enseignement supérieur inséré dans son environnement, agissant de façon engagée et socialement responsable. Cette responsabilité se décline en trois dimensions :

- La responsabilité sur le plan humain envers ses usagers et ses personnels.
- La responsabilité socio-économique envers ses partenaires et son environnement local.
- La responsabilité sur le plan environnemental.

L'IUT Nancy-Charlemagne, un acteur responsable sur le plan humain

Cette dimension se décline en trois points : responsabilité envers nos étudiants, envers les personnels et en matière d'égalité, diversité, inclusion.

L'IUT Nancy-Charlemagne, un acteur engagé envers ses usagers.

En tant que composante de formation, l'IUT Nancy-Charlemagne accueille des étudiants de façon sélective et les prépare à s'insérer dans une activité professionnelle immédiatement après l'obtention de leur diplôme ou de façon retardée. Accueillir ces étudiants en leur offrant un contexte d'étude favorable, dans les meilleures conditions de réussite possibles, est au centre de notre mission et permettra de conserver des formations attractives et adaptées aux aspirations des étudiants.

Envers ses usagers, l'objectif premier de l'IUT Nancy-Charlemagne pour les cinq années à venir est d'achever et stabiliser la mise en place de la réforme du BUT dans ses différentes dimensions :

- Pédagogique : mise en œuvre de nouvelles approches, déploiement et amélioration des pratiques dans les Saé, mise en œuvre du contrat pédagogique de réussite étudiante (CPRE)...
- Structurelle : organisation et stabilisation des parcours.
- Sur le plan du recrutement et des flux : en entrée mais aussi en cours de cursus, et au travers de la mise en place de passerelles entrantes et sortantes.
- Sur le plan de l'amélioration continue : enquêtes interne et mise en place des conseils de perfectionnement.

Pour l'IUT Nancy-Charlemagne, cet objectif doit être poursuivi de façon responsable et engagée envers ses étudiants, c'est-à-dire :

- En visant un taux de réussite équivalent quel que soit le parcours antérieur de l'étudiant, et notamment un taux de réussite équivalent pour les étudiants issus d'une filière technologie ou d'une filière générale du baccalauréat.
- En aidant chaque étudiant à construire le parcours de formation et d'insertion qui correspond à ses aspirations et à ses capacités.
- En maintenant ou en renforçant notre rôle d'ascenseur social en donnant à chacun les meilleures chances de réussite au travers de conditions d'études et de travail les plus favorables.
- En accompagnant les équipes dans l'appropriation de nouvelles approches pédagogiques, tout en respectant leur liberté pédagogique, dans le cadre des programmes nationaux.

Moyens et actions :

Des actions concrètes au service des objectifs cités ci-dessus ont ou vont être initiées à court ou à moyen terme :

1. Mettre en place une politique objectivée pour le suivi de la réussite étudiante basée sur la production des taux de réussite semestriels et annuels, différenciés entre bacs technologiques et bacs généraux, pour chaque parcours de chaque spécialité de BUT, avec une cible particulière sur la première année.
2. Encourager les équipes pédagogiques à se saisir de la question de la réussite dans toute ses dimensions (pratiques, progressions, évaluations), en particulier celle des étudiants issus d'une filière technologique, en mettant ce point à l'ordre du jour d'au moins un conseil de département chaque semestre et de façon systématique dans les conseils de perfectionnement annuels.
3. Soutenir les initiatives et actions pédagogiques d'amélioration de la réussite en réservant des moyens budgétaires pour financer l'investissement sur ce thème au travers du référentiel d'activités.
4. Coordonner et mettre en commun les pratiques des différentes équipes pédagogiques en nommant un chargé de mission "réussite étudiante" pour la composante et des référents dans chaque département.
5. Achever la mise en place du contrat pédagogique de réussite étudiante (CPRE), accompagné d'enseignants référents. Sur ce point, des réflexions préliminaires ont été engagées et une première structure pour ce document a été définie. Il reste à organiser les procédures pratiques et à identifier des moyens budgétaires pour alimenter, suivre et tirer profit de ce document. Notre objectif est une mise en place complète à la rentrée 2024.
6. Compléter ce travail de suivi individuel grâce au CPRE par un suivi plus collectif dans chaque formation en mettant en place une enquête annuelle réalisée quelques semaines après la rentrée portant sur le vécu étudiant dans les formations. Nous avons une première expérience sur ce thème au travers d'un questionnaire intitulé "*Comment ça va après ces premières semaines ?*" expérimenté dans un département en collaboration avec la DAPEQ de l'université et que nous comptons systématiser.
7. Accompagner les équipes dans l'appropriation des approches et outils pédagogiques nouveaux en lien avec les programmes nationaux. Des actions sont déjà en place, notamment en collaboration avec les autres IUT de l'université au travers de formations et séminaires thématiques proposés aux personnels : séminaire APC, atelier "évaluer les Saé". Ces actions vont se poursuivre et s'amplifier.
8. Achever la mise en place des conseils de perfectionnement et des enquêtes d'évaluation interne des formations. Ce travail est engagé : d'une part des échanges sont organisés avec la DAPEQ pour élaborer des questionnaires d'évaluation de formation, et d'autre part le principe et la composition d'un conseil de perfectionnement annuel dans chaque département est arrêté. Notre objectif est une mise en place complète à la rentrée 2024.
9. Encourager les synergies entre formations et entre départements. Actuellement, ces synergies résultent d'actions ponctuelles ou du partage d'équipements mutualisés (Charlylab, PRISM, salles informatiques). Nous visons à développer des activités pédagogiques partagées et récurrentes, notamment au travers des Saé et grâce à l'utilisation de ces équipements mutualisés.
10. Engager une réflexion sur l'utilisation des espaces et des outils liés au numérique. Actuellement, une grande partie des salles informatiques est mutualisée entre les départements. L'accès à ces salles est une ressource critique et une contrainte forte dans la construction de l'emploi du temps. Pour faire face à une augmentation prévisible de nos besoins (nouveaux P.N., augmentation du nombre de groupes), nous devons engager une réflexion sur l'usage de ces salles avec plusieurs pistes : salles mobiles, accueil des machines personnelles des étudiants, flexibilisation des usages spécialisés vs usages génériques.
11. Poursuivre le développement de modalités pédagogiques par l'alternance, en particulier avant la troisième année. Au-delà de son intérêt sur le plan pédagogique, l'alternance est aussi un moyen de financement de ses études qui permet aux étudiants d'éviter d'avoir recours à des "jobs étudiants" en complément de leur formation.
12. Développer les actions de sensibilisation à la recherche, notamment au travers des Saé - sujets en lien avec des problématiques de recherche, interactions avec des chercheurs, organisation/participation à des conférences, stages dans des organismes de recherche – en vue de valoriser les connaissances, faire comprendre le lien recherche-enseignement et développer l'ambition.
13. Organiser et faire vivre des passerelles en entrée (BTS, L2) et en sortie de cursus (Master, écoles). Le travail sur cette problématique est engagé et se met en place à différents niveaux :

- Des échanges associant les IUT de l'université et les partenaires concernés (lycées, composantes et écoles de l'université) sont organisés avec comme objectifs d'identifier des pratiques possibles et mettre en place des accords de principe. Ce travail est mené principalement par la direction de l'IUT.
- Des échanges entre équipes pédagogiques, ciblés par domaines de formation et visant à construire de façon concrète ces passerelles sont organisés et accompagnés par la direction de l'IUT. Ils visent à organiser l'entrée d'étudiants issus de BTS dans les parcours de BUT et l'accès des étudiants de BUT à des études Bac+5.
- Des réflexions internes aux équipes pédagogiques portant sur l'adaptation locale comme moyen de favoriser la réussite des étudiants entrant en cours de cursus ou des étudiants poursuivant vers des études longues.

La réflexion et les travaux de mise en place de ces passerelles se poursuivent avec quelques points d'attention particuliers :

- Généraliser ces passerelles qui pour l'instant se mettent en place de façon ciblée en collaboration avec nos partenaires les plus proches (lycées du bassin nancéen, composantes universitaires locales).
- Veiller à la qualité de ces passerelles (niveau d'entrée ou de sortie, enseignements d'adaptation) en observant la réussite des étudiants utilisant ces passerelles.
- Stabiliser à moyen terme les flux d'étudiants en entrée et en sortie de façon à sécuriser les moyens d'enseignements nécessaires sur l'ensemble des parcours.

14. Rationaliser les actions concernant le continuum Bac-3/Bac+3, avec pour objectif d'améliorer notre recrutement et de mieux préparer les lycéens à leur arrivée à l'IUT. Cette dimension prend une importance particulière en raison de la transformation de nos formations en lien avec la réforme du BUT. Il est très important dans les années à venir de faire connaître et comprendre cette nouvelle offre de formation. Nous sommes déjà actifs et engagés sur cette thématique (cf. §2.a). Pour autant, notre objectif à moyen terme est de rationaliser et mieux coordonner ces actions en vue d'être plus efficaces. Les sollicitations d'actions / interventions / communications en direction des lycéens sont de plus en plus nombreuses et diverses (immersion, forum dans les lycées, interventions dans les classes, demandes des SIO, visites à l'IUT, découvertes des formations pour les classes de seconde-première, cordées de la réussite...) et il devient très difficile d'y répondre de façon cohérente et coordonnée. Notre stratégie sur cette problématique consiste à établir des priorités :

- Favoriser les actions en direction des équipes pédagogiques des lycées et des CIO, qui sont les premiers en contact avec les lycéens et les premiers conseillers en matière d'orientation. Il est donc particulièrement important que ces équipes puissent acquérir une bonne connaissance de nos nouvelles formations.
- Poursuivre et amplifier nos actions dans le contexte du projet AILES (cf. §2.a) qui permet à la fois de travailler en collaboration avec les équipes pédagogiques et d'organiser avec elles des actions en direction des élèves des lycées, dans un cadre financé permettant un travail approfondi.
- Favoriser les actions permettant la présence de nos étudiants.

L'IUT Nancy-Charlemagne, un acteur engagé envers les personnels.

Le respect des engagements de l'IUT envers les étudiants nécessite l'implication de tous les personnels de l'IUT Nancy-Charlemagne. Aussi, le principal objectif de l'IUT est de permettre à chaque personnel de travailler dans les meilleures conditions possibles, selon trois priorités :

- Améliorer le taux d'encadrement (ratio nombre de personnels toute catégorie confondue / nombre d'étudiants).
- Accompagner les personnels dans l'exercice de leurs fonctions et dans le développement de leurs carrières.
- Maintenir un cadre de travail favorable.

Moyens et actions :

Un certain nombre de projets et/ou d'actions concrètes au service des priorités citées ci-dessus ont été initiés ou sont en cours de développement.

1. L'amélioration du taux d'encadrement sera travaillée selon deux axes :

- Le renforcement des moyens humains. Pour cela, il s'agit, avec l'appui du collégium, de poursuivre la politique de redéploiement et/ou de repyramidage de postes. De plus, une gestion prévisionnelle des campagnes d'emploi sera systématiquement menée afin

d'anticiper au mieux le turnover (lié notamment aux nombreux départs en retraite à venir) et faire face aux difficultés grandissantes de recrutement (liées aux reports de publication, à l'attractivité des missions, aux conditions de rémunération, à la précarité des recrutements contractuels...). Si nécessaire, et tant que nos ressources propres le permettront, des créations de poste sur budget de la composante permettront enfin de renforcer les équipes.

- La stabilisation de l'offre de formation à un état soutenable en fonction de nos moyens financiers et humains. Pour ce faire, il faudra que notre nouvelle offre de formation, le BUT, se déploie totalement. En effet, il est difficile aujourd'hui de prévoir de manière précise le nombre d'étudiants que nous aurons en BUT 3, mais au regard du nombre de parcours que nous avons décidé de mettre en place et en tenant compte de la disparition des "années spéciales", nous devrions avoir un nombre d'étudiants proche de 1800. Le nombre de groupes, en revanche, risque d'augmenter. Nous devons être vigilants et avoir une approche objective et raisonnée du déploiement du BUT tenant compte des moyens dont nous disposons, en particulier au niveau des ressources humaines.

2. L'accompagnement quotidien des personnels sera axé sur :

- La bonne intégration des nouveaux collègues (amélioration du livret d'accueil, mise en place de tutorat, ...). Pour les chargés d'enseignement vacataires, leur intégration sera de plus facilitée par leur participation aux différentes instances (conseil de l'IUT, conseils de département, conseils de perfectionnement).
- La cohésion d'équipe, soutenue par le maintien et le développement de temps de rencontre formels entre les personnels (réunions d'information, de concertation, échange de bonnes pratiques...) et informels (café de rentrée, journée du personnel...).
- Une réflexion sur la transversalité et la mutualisation possible de certaines missions, notamment au sein des services administratifs et techniques pour favoriser l'entraide en cas de sous-encadrement et/ou de pics d'activité.
- Un soutien au développement des compétences en continuant à faciliter l'accès à la formation pour tous et à encourager et à soutenir la participation à des réseaux et associations professionnels (APLIUT, ACD, secrétaires des départements, RA...).
- La poursuite du soutien au développement des carrières, en tenant compte des spécificités de chaque statut en matière d'avancement :
 - ✓ Pour les enseignants du 2nd degré via les rendez-vous carrières, l'appui lors des campagnes de listes d'aptitude ou de changement de grade (passage à la hors-classe, à la classe exceptionnelle...).
 - ✓ Pour les enseignants-chercheurs, en leur laissant la possibilité d'enseigner en Master notamment (intégration possible dans le service statutaire d'un tiers maximum des heures faites dans d'autres composantes universitaires), en participant financièrement pour partie à leurs frais de mission pour des activités liées à la recherche, en apportant un soutien logistique à l'organisation des manifestations scientifiques...
 - ✓ Pour les BIATSS, en complément des formations proposées par l'Université de Lorraine, la responsable administrative poursuivra l'accompagnement individuel des personnels qui le souhaitent à la rédaction des dossiers ou la préparation aux oraux de concours, en s'appuyant également sur les RA des autres IUT (lecture croisée des dossiers, organisation d'oraux blancs...).
- Le maintien ou la croissance du budget alloué aux primes DI UL BIATSS (soit le dispositif d'intéressement BIATSS de l'université de lorraine, correspondant au complément indemnitaire annuel du RIFSEEP), tant que les ressources propres de l'IUT le permettront.

3. Le maintien d'un cadre de vie favorable passe principalement par la poursuite des travaux d'aménagements du campus, dont certains sont déjà en cours (système de chauffage, isolation et réfection de la toiture des amphithéâtres, changement d'un ascenseur...). D'autres, en projet, seront financés grâce à un plan pluriannuel d'investissement sur ressources propres de l'IUT (création d'espaces détente dans le parc de l'IUT, étude pour l'amélioration des espaces de bureaux des services communs, réfection de la salle de pause commune...).

L'IUT Nancy-Charlemagne, un acteur engagé en matière d'Égalité, Diversité, Inclusion.

En tant que composante de formation, l'IUT Nancy-Charlemagne forme des étudiants à devenir les professionnels de demain qui auront acquis des compétences spécifiques et transversales répondant aux besoins du monde socio-économique. Néanmoins, notre mission consiste également à accompagner nos étudiants à devenir des citoyens responsables où l'ouverture d'esprit, le respect, la tolérance, la solidarité, l'éthique (...) seraient les maîtres-mots. De même, l'IUT Nancy-Charlemagne se doit de continuer à être un lieu de travail et d'interactions sociales ouvert à toutes et tous, favorisant l'épanouissement professionnel et personnel des usagers comme des personnels.

Moyens et actions :

Dans cette optique, un certain nombre d'actions, nouvelles ou déjà existantes, seront proposées, à destination des étudiants, des personnels et/ou du grand public :

1. Organisation de colloques, de conférences, de journées de sensibilisation (aux handicaps, au harcèlement, à l'égalité hommes-femmes). Ces manifestations sont développées pour certaines dans le cadre des enseignements (projets transverses, par exemple) et sont à destination des étudiants et/ou du grand public.
2. Développement et poursuite des actions en faveur des étudiants :
 - En interne, sont chaque année organisés un troc de rentrée, des trocs de livres (...) grâce à des collectes réalisées auprès des personnels et à destination des étudiants.
 - Des associations ou organismes proposant une aide aux étudiants sont régulièrement accueillis à l'IUT. Par exemple, la MJC Lorraine qui propose une trucothèque, braderie de vêtements et objets, réservée aux étudiants.
 - Une étude est en cours pour pouvoir mettre à disposition gratuitement des produits d'hygiène (dont des protections périodiques) aux étudiants.
3. Poursuite des actions de solidarité sociale :
 - Des collectes et appels aux dons sont mis en place à destination des publics défavorisés, de façon récurrente (collecte des restos du cœur par exemple) ou en fonction de l'actualité (collecte pour les Ukrainiens arrivés en France par exemple).
 - Un partenariat est en place avec l'Établissement Français du Sang (EFS), pour l'accueil en nos locaux plusieurs fois par an d'un centre de dons du sang.
4. Mise en place d'un référent Égalité Diversité Inclusion (EDI), avec l'appui de l'Université de Lorraine. La nouvelle équipe politique de l'université a nommé un vice-président EDI. Avec la vice-présidente de la vie universitaire et en collaboration avec la déléguée aux relations et conditions de travail, il est en charge d'animer un réseau de personnels et d'étudiants volontaires souhaitant s'impliquer dans des actions de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité et de la diversité. Le futur référent de l'IUT intégrera ce réseau, qui propose un éventail d'actions, d'événements, de ressources, de formation et d'accès à des experts sur l'ensemble des thématiques EDI. Il pourra ainsi s'appuyer sur ce réseau pour proposer et co-construire avec les personnels et les étudiants de l'IUT des solutions concrètes et des bonnes pratiques en matière de prévention, signalement et accompagnement.
5. Poursuite de notre engagement à accueillir dans des conditions optimales toutes personnes en situation de handicap, étudiants ou personnels :
 - Le site de l'IUT Nancy-Charlemagne est totalement accessible aux personnes à mobilité réduite. Toutefois, des améliorations des équipements restent à réaliser, des travaux sont prévus en ce sens (accès aux amphithéâtres par le haut, pour une meilleure visibilité en cas de projection de supports ; augmentation du nombre de toilettes accessibles...).
 - Personnalisation du parcours d'études des étudiants, en lien avec la mission handicap de l'université, la médecine universitaire et l'équipe pédagogique, pour favoriser la réussite.
 - Accompagnement des personnels, également en lien avec la mission handicap de l'université et la médecine du travail, pour favoriser la prise de poste et l'intégration.

Acteur incontournable dans la formation des cadres intermédiaires sur le territoire nancéien, l'IUT Nancy-Charlemagne entend poursuivre ses échanges et ses collaborations avec le monde socio-économique. La mise en place de notre nouvelle offre de formation nécessite d'élargir notre réseau de partenaires (entreprises, associations, collectivités...) afin de répondre efficacement à de nouveaux besoins et à des nouvelles problématiques pédagogiques. En parallèle, l'IUT Nancy-Charlemagne entend continuer à assoir sa place dans le paysage universitaire local, régional, national et international.

Notre mission première est d'offrir à nos étudiants des formations de qualité, leur permettant de construire leur avenir professionnel. Afin de mettre en place dans les meilleures conditions possibles notre nouvelle offre de formation, nous avons besoin de développer davantage nos partenariats avec le monde socio-économique pour plusieurs raisons : des périodes de stage plus longues, une volonté de la part des étudiants d'effectuer leur formation en alternance, la participation plus importante d'intervenants professionnels dans les formations (enseignements, Saé...) et dans les conseils de perfectionnement. Mais au-delà de cela, nous devons, dès maintenant, être conscients du fait que 85 % des métiers de 2030 n'existent pas encore aujourd'hui. Nous allons devoir faire preuve de réactivité tout en étant objectifs et rigoureux. Les liens de l'IUT Nancy-Charlemagne avec le monde socio-économique et avec le monde académique sont, dans ce contexte, tout à fait essentiels.

Nos objectifs sur les plans socio-économique et académique sont les suivants :

- Renforcer la professionnalisation de nos formations et favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. Dans ce cadre, le développement de nos formations en alternance est une priorité. Le rôle du service des relations entreprises, déjà très important, va devenir tout à fait essentiel.
- Renforcer puis élargir nos partenariats académiques, en particulier aux niveaux européen et international.
- L'IUT doit continuer à assurer son rôle d'ascenseur social.

Moyens et actions :

Afin d'atteindre ces objectifs, nous allons, soit continuer à développer des actions déjà engagées, soit mettre en place de nouvelles actions :

1. Dans le cadre du service des relations entreprises :
 - Continuer à informer les alumni de l'IUT via le réseau LinkedIn et organiser des évènements avec les étudiants en cours de formation (manifestation "Alumni : que sont-ils devenus ?", afterworks...).
 - Mettre en place un groupe d'Ambassadeurs de l'IUT Nancy-Charlemagne dont l'objectif est de favoriser l'adhésion des anciens étudiants au réseau alumni.
 - Consolider la base de données des entreprises partenaires de l'IUT.
 - Mettre en place le "Mécénat de compétences" avec notre réseau de partenaires dans toutes les formations offertes par l'IUT où cela sera pertinent.
 - Créer de nouveaux évènements comme par exemple un Job dating alternance au mois de juin destiné aux TPE et PME qui pourraient recruter leurs futurs alternants (cibles : lycéens, étudiants de 1ère année et 2ème année de BUT).
 - Poursuivre le partenariat privilégié avec le Club AtouTalent (dont l'un des nouveaux projets serait de mettre à disposition des entreprises du Club les CV des étudiants venant d'être diplômés) mais également avec le PeeL ou les associations EGEE et ECTI.
 - Construire de nouveaux partenariats, par exemple dans le cadre des ATI (même si le programme se termine en 2024 mais qui pourrait être repris par le réseau UL Connect).
2. Continuer à faire du CharlyLab un outil d'innovation - aux niveaux local, régional, national et international - pour les étudiants de tous les départements de l'IUT et pour le réseau d'entreprises et collectivités territoriales partenaires de l'IUT (en lien avec le service des relations entreprises).
3. Continuer à s'impliquer dans des actions pédagogiques inter-départements (IUT et hors IUT) comme un outil au service des compétences transversales (Crazy Charly Day, Acad'MMI, Festival MMI, Challenges Pub/Com/InfoNum, Masters de la Négociation, 24h Informatique...).
4. Développer de nouvelles actions pédagogiques en interne (par exemple, des Saé communes à plusieurs départements), dans le collegium Technologie et dans le cadre de l'ADIUT.

5. Participer activement au programme ORION de l'université de Lorraine. Ce programme a pour objectif de permettre aux étudiants de découvrir et de pratiquer la recherche. Il œuvre à développer une communauté d'étudiants capable de relever les défis de demain. ORION vient en soutien à Lorraine Université d'Excellence pour développer le leadership international du site lorrain sur l'ingénierie autour de six défis économiques et sociétaux : chaîne de valeur des matériaux, gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement, énergie du futur et transition énergétique, confiance dans le numérique, santé et accompagnement du vieillissement, ingénierie de la connaissance.
6. Assoir notre participation au programme SIRIUS de l'université de Lorraine. Lauréat d'un financement « Programme Investissement d'Avenir », le projet SIRIUS (« Stratégie d'Innovation pour le Renforcement des Interactions entre Université et Société ») rassemble les partenaires de Lorraine Université d'Excellence (Université de Lorraine, CNRS, Inria, Inserm, INRAE, CHRU, AgroParisTech, Georgia Tech-Lorraine).

L'IUT Nancy-Charlemagne, un acteur responsable sur la dimension environnementale.

Nous sommes désormais tous conscients des problématiques liées à l'environnement, que cela soit sur le plan de la crise climatique ou celui de l'impact de l'activité humaine sur la biodiversité et l'épuisement des ressources. Ces aspects impactent et vont transformer nos modes de vie dans de nombreuses dimensions, de l'organisation sociale aux processus de production. Les métiers et l'ensemble des activités de production de services ou de biens vont vivre des transformations majeures dans les années à venir. Au cœur de ces transformations, la nature et la place de la technologie sont en questionnement.

L'IUT Nancy-Charlemagne, en tant que composante d'enseignement supérieur à vocation technologique préparant ses étudiants à l'insertion professionnelle est donc partie prenante de cette transformation et se doit d'inclure cette dimension au cœur de ses réflexions. C'est d'autant plus vrai que nos formations sont placées sur le domaine des services, domaine où l'impact des activités est moins direct que dans d'autres domaines (industrie, transport) et donc plus difficile à appréhender et à objectiver.

Sur ce plan, notre objectif est double :

- Préparer nos étudiants à devenir des professionnels et des citoyens responsables, conscients de l'impact de leurs activités sur l'environnement, et capables de s'adapter aux transformations à venir.
- Poursuivre et amplifier l'engagement de l'IUT et de ses personnels dans une démarche éco-responsable.

Moyens et actions :

Ces objectifs se déclinent au travers de différentes actions, dont la mise en œuvre a déjà débuté pour certaines :

1. Encourager et systématiser les réflexions sur ce thème au sein des équipes pédagogiques, avec pour objet d'identifier comment la prise en compte des contraintes environnementales doit influencer les contenus d'enseignement. A court terme, le sujet sera systématiquement à l'ordre du jour des conseils de perfectionnement. Quelques pistes sont déjà en réflexion, par exemple inclure une réflexion sur l'impact environnemental dans les productions de Saé ou identifier des sujets de Saé explicitement tournés vers des productions éco-responsables. Le travail est déjà en cours dans certains départements où des groupes de travail se sont mis en place.
2. Encourager les étudiants à l'organisation ou à la participation à des activités de sensibilisation à l'impact environnemental des activités, au travers de Saé quand le domaine s'y prête (communication, évènementiel, design...) ou en valorisant l'engagement des étudiants au service de ces activités (mécanisme de bonus engagement étudiant). Quelques pistes sont déjà identifiées : "fresque du climat", bourse d'échanges et de recyclage...
3. Poursuivre et développer des actions de sensibilisation ou de réalisation organisées par l'IUT, de façon ponctuelle ou récurrente : campus responsable, journée du développement durable, repair'café, trucothèque/recyclerie, atelier DIY.
4. Généraliser le recours aux acteurs de l'économie sociale et solidaire comme support à diverses activités pédagogiques impliquant des partenaires extérieurs : Saé, projets transverses, évènements pédagogiques à l'image du Crazy Charly Day (cf. §1.c).

5. Poursuivre une politique éco-responsable en matière d'entretien et d'amélioration des espaces extérieurs et du bâtiment. Sur ce point nous sommes déjà relativement avancés à la fois sur les locaux (bâtiment isolé thermiquement, chauffage collectif urbain et régulé, utilisation généralisée d'eau ozonée) et les espaces verts (fauchage tardif) mais des actions nouvelles sont engagées : amélioration des moyens de tri des déchets, économies sur les fluides en particulier en généralisant l'éclairage temporisé et l'usage de LED, implantation de panneaux photovoltaïques.
6. Avoir une politique responsable en matière de transport :
 - Favoriser l'usage du vélo pour les personnels et les étudiants en créant des locaux de stockage dédiés et sécurisés, installer une borne de recharge électrique.
 - Encourager et faciliter l'utilisation des transports en commun et/ou le covoiturage pour les missions du personnel ; utiliser la voiture électrique de l'IUT pour les trajets courts.
 - Faciliter l'usage des transports en commun (notamment le train) pour nos étudiants résidant hors de l'agglomération nancéienne en étant attentif aux emplois du temps en particulier sur les fins de semaines (vendredi soir, samedi matin).
7. Établir des partenariats avec des organisations et des associations engagées dans la dimension environnementale.

Annexe 1 : Offre de formation 2022-

Offre Bachelor Universitaire de Technologie - rentrée 2022 et suivantes						
Département	Spécialité (capacité d'accueil)	Parcours	FI	FA	NB groupes BUT 2-3	Remarques
GEA	Gestion des Entreprises et des Administrations (168)	Gestion Comptable, fiscale et financière (GC2F)	X	BUT2-3	2	
		Gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)	X	BUT2-3	1 + 1	1 groupe FI + 1 groupe accueillant les alternants des 3 parcours (mutualisation)
		Gestion entrepreneuriat et management des activités (GEMA)	X	BUT2-3	2	
TC	Techniques de Commercialisation (168 FI + 24 FA)	Marketing Digital, e-business et entrepreneuriat (MD2E)	X	BUT 1-2-3	1	- accessible aux alternants BUT 1 - alternance possible à partir du BUT 2 ou 3
		Business Internationnal, Achat et Vente (BIAV)	X	BUT 3	1	
		Business Development et management de la relation client (BDRC)	X	BUT 1-2-3	2	- accessible aux alternants BUT 1 - alternance possible à partir du BUT 2 ou 3
		Marketing et management du point de vente (2MPV)	X	BUT 1-2-3	1	- accessible aux alternants BUT 1 - alternance possible à partir du BUT 2 ou 3
		Stratégie de marque et événementiel (SME)	X	BUT 3	1	
Infocom	Information-Communication (168)	Communication des Organisations (COMOR)	X	BUT 3	2	2 groupes mixtes
		Information numérique dans les organisations (INFONUM)	X	BUT 3	1	1 groupe mixte
		Métiers du Livre et du Patrimoine (MLP)	X		2	ouverture à l'apprentissage prévue à court terme
		Publicité (PUB)	X	BUT 3	1	1 groupe mixte
Informatique	Informatique (130)	Réalisation d'applications : conception, développement, validation (REAL) - option "Ingénierie Logicielle"	X		2	- adaptation locale facilitant la poursuite d'études en master - ouverture à l'apprentissage prévue à court terme
		Réalisation d'applications : conception, développement, validation (REAL)- option Développement web et mobile	X	BUT 3	2	- adaptation locale basée sur l'ancienne LP CIASIE - 2 groupes mixtes
		Déploiement d'applications communicantes et sécurisées (DEPLOI)	X	BUT 3	1	1 groupe mixte
MMI	Métiers du Multimédia et de l'Internet (52)	Stratégie de communication Numérique et design d'expérience (Strat-UX)	X	BUT 3	1	1 groupe mixte
		Création Numérique (Crea)	X	BUT 3	1	1 groupe mixte
		Développement web et Dispositifs interactifs (Dweb-DI)	X	BUT 3	-	En BUT 3 : opéré par le parcours REAL-DWM du BUT Informatique

Annexe 2 : Offre de formation BUT

Offre Bachelor Universitaire de Technologie - rentrée 2022 et suivantes						
Département	Spécialité (capacité d'accueil)	Parcours	FI	FA	NB groupes BUT 2-3	Remarques
GEA	Gestion des Entreprises et des Administrations (168)	Gestion Comptable, fiscale et financière (GC2F)	X	BUT2-3	2	
		Gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)	X	BUT2-3	1 + 1	1 groupe FI + 1 groupe accueillant les alternants des 3 parcours (mutualisation)
		Gestion entrepreneurial et management des activités (GEMA)	X	BUT2-3	2	
TC	Techniques de Commercialisation (168 FI + 24 FA)	Marketing Digital, e-business et entrepreneuriat (MD2E)	X	BUT 1-2-3	1	- accessible aux alternants BUT 1 - alternance possible à partir du BUT 2 ou 3
		Business Internationnal, Achat et Vente (BIAV)	X	BUT 3	1	
		Business Development et management de la relation client (BDRC)	X	BUT 1-2-3	2	- accessible aux alternants BUT 1 - alternance possible à partir du BUT 2 ou 3
		Marketing et management du point de vente (2MPV)	X	BUT 1-2-3	1	- accessible aux alternants BUT 1 - alternance possible à partir du BUT 2 ou 3
		Stratégie de marque et événementiel (SME)	X	BUT 3	1	
Infocom	Information-Communication (168)	Communication des Organisations (COMOR)	X	BUT 3	2	2 groupes mixtes
		Information numérique dans les organisations (INFONUM)	X	BUT 3	1	1 groupe mixte
		Métiers du Livre et du Patrimoine (MLP)	X		2	ouverture à l'apprentissage prévue à court terme
		Publicité (PUB)	X	BUT 3	1	1 groupe mixte
Informatique	Informatique (130)	Réalisation d'applications : conception, développement, validation (REAL) - option "Ingénierie Logicielle"	X		2	- adaptation locale facilitant la poursuite d'études en master - ouverture à l'apprentissage prévue à court terme
		Réalisation d'applications : conception, développement, validation (REAL)- option Développement web et mobile	X	BUT 3	2	- adaptation locale basée sur l'ancienne LP CIASIE - 2 groupes mixtes
		Déploiement d'applications communicantes et sécurisées (DEPLOI)	X	BUT 3	1	1 groupe mixte
MMI	Métiers du Multimédia et de l'Internet (52)	Stratégie de communication Numérique et design d'expérience (Strat-UJ)	X	BUT 3	1	1 groupe mixte
		Création Numérique (Crea)	X	BUT 3	1	1 groupe mixte
		Développement web et Dispositifs interactifs (Dweb-DI)	X	BUT 3	-	En BUT 3 : opéré par le parcours REAL-DWM du BUT Informatique



PV du Jury d'admission en BUT 2022-2023
20 mai 2022

Spécialité : Informatique
Parcours (le cas échéant) : /

Candidatures

Groupe	Vœux	Vœux confirmés	Part bacs technos / autres bacs
Groupe Bacs Technologiques	443	419	23.24 %
Groupe Autres bacs	1498	1401	76.76 %
Total :	1941	1820	

Contraintes

- * Capacité d'accueil de la formation : 125
- * **Taux bacheliers technologiques : 50%**

Décision du jury d'admission

Groupe	Vœux confirmés	Places offertes	Part bacs technos / autres bacs	Classés	Part Bacs technos / autres bacs	Sélectivité (classés / vœux)
Groupe Bacs Technologiques	419	63	50.4%	253	20.8%	60.4%
Groupe Autres bacs	1401	62	49.6%	964	79.2%	68.8%
Total :	1820	125		1217		

Annexe 4 : Évolution de la DGF et des recettes

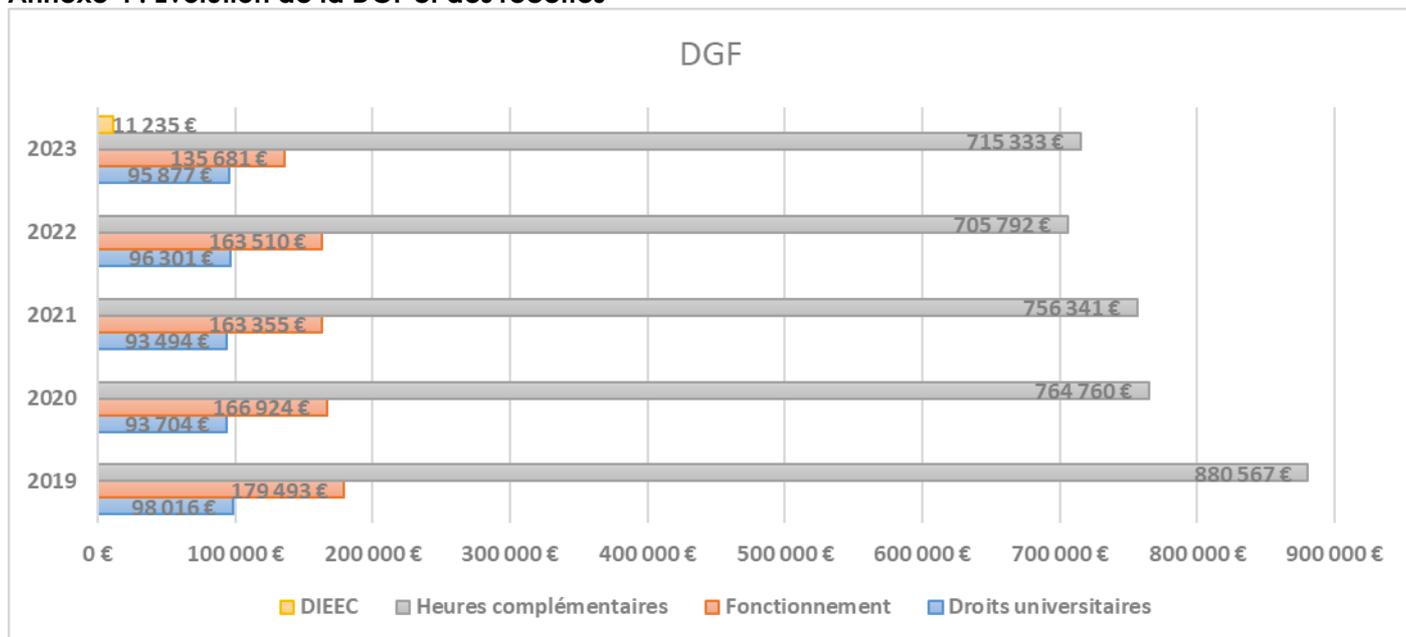


Figure 1 : évolution de la dotation état

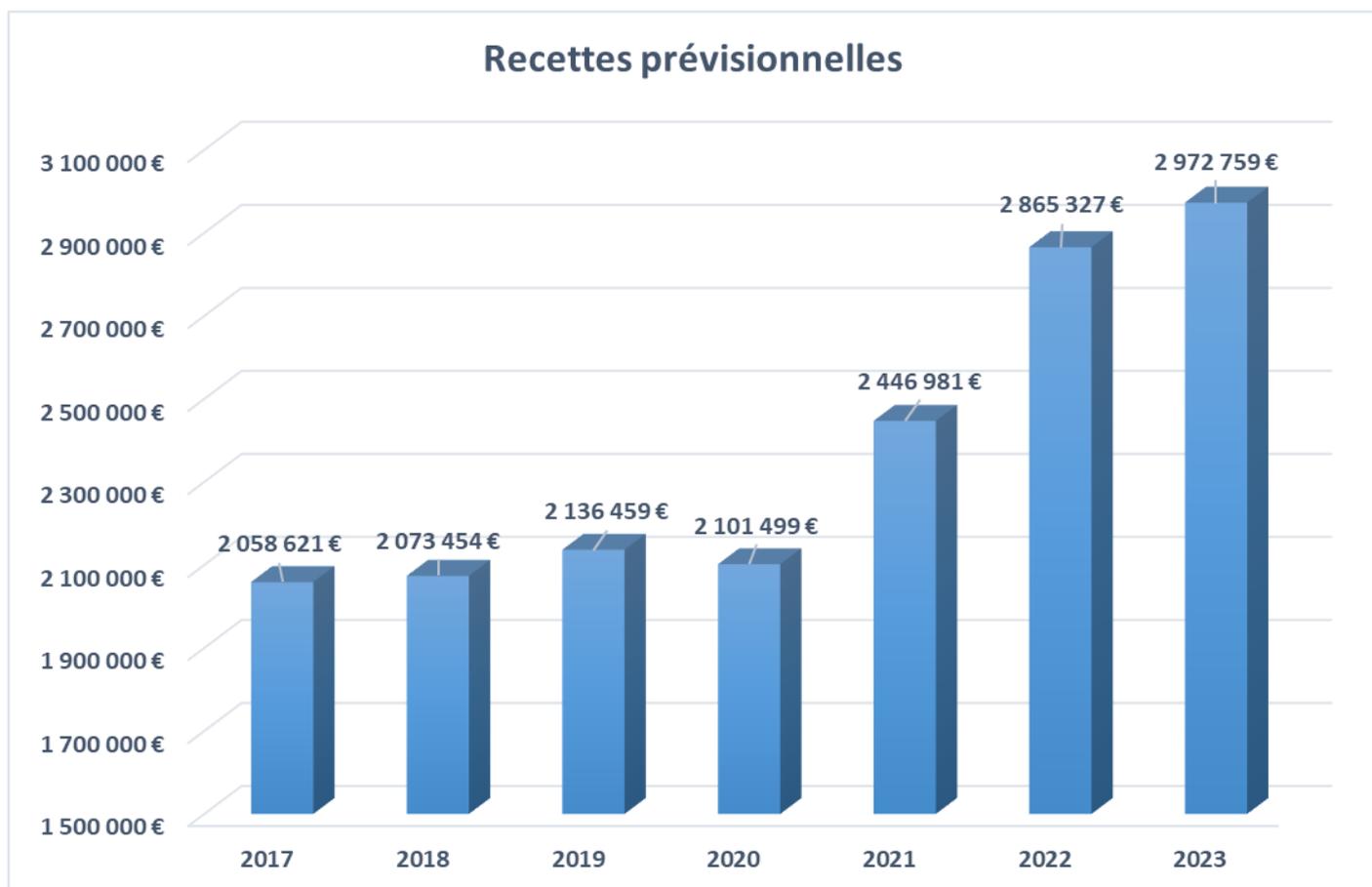


Figure 2 : évolution des recettes 2017-2023



EVALUATION HCERES

Présentation succincte des formations relevant du périmètre dans lequel se construit le « Bachelor Universitaire de Technologie » (BUT)

I. Formations relevant du périmètre dans lequel se construit le BUT.

Les spécialités des BUT mis en place par l'IUT Nancy-Charlemagne à partir de la rentrée universitaire 2021-2022 découlent directement des :

1. DUT que l'établissement proposait auparavant :
 - a. Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA).
 - b. Information-Communication (options : Information Numérique dans les Organisations, Communication des Organisations, Métiers du Livre et du Patrimoine, Publicité).
 - c. Informatique.
 - d. Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI).
 - e. Techniques de Commercialisation (TC).
2. Licences Professionnelles (LP) dont la plupart seront fusionnées dans les différentes spécialités de BUT :
 - a. BUT GEA :
 - i. LP Assistant de Gestion et Contrôle Financier (AGCF).
 - ii. LP Management International Gestion Import-Export (MIGIE).
 - b. BUT Information-Communication :
 - i. LP Communication Publique et Outils Numériques (CPON).
 - ii. LP Création Publicitaire (CréaPub).
 - c. BUT Informatique :
 - i. LP Conception-Intégration d'Applications et Services Web pour l'Entreprise (CIASIE).
 - ii. LP Administration de Systèmes, Réseaux et Applications à base de Logiciels Libres (ASRALL).
 - d. BUT MMI :
 - i. LP Animation de Communautés et Réseaux Socionumériques (ACORS).
 - e. BUT TC :
 - i. LP Commerce Inter-entreprise, Commerce de Gros et Commerce International (CICGCI).
 - ii. LP e-Commerce et Marketing Numérique, parcours Communication Digitale.
 - iii. LP Marketing des Achats et Ventes à l'Internationale (MAVI).
 - iv. LP Marketing Opérationnel (MO).

Le choix de bâtir les spécialités de BUT à partir des DUT et des LP est objectif, réfléchi et raisonnable. Objectif, car l'expérience accumulée par l'IUT depuis de nombreuses années est importante ; réfléchi, car le passage à une toute nouvelle offre de formation nécessite, malgré l'expérience accumulée, une réflexion rigoureuse et approfondie ; raisonnable, car le calendrier pour la mise en place du BUT est extrêmement contraint.

II. Structure des formations relevant du périmètre dans lequel se construit le BUT : schémas des parcours diplômants et des parcours des étudiants en amont et en aval de la formation.

En amont des spécialités de BUT : Des efforts très importants sont déployés actuellement pour intégrer au mieux les bacheliers des séries technologiques, tout en essayant d'assurer leur réussite. Ces efforts incluent :

1. Des activités d'immersion pour la série STI2D organisées par le Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz. Départements concernés : Informatique et MMI.
2. La mise en place d'un groupe de travail (GT) afin d'élaborer une proposition à soumettre dans le cadre de l'appel national à projets AILES (Accompagnement à l'Intégration des Lycéens dans l'Enseignement Supérieur). Le GT étant constitué par l'ensemble des lycées de la Métropole du Grand Nancy offrant la série STMG et par l'IUT Nancy-Charlemagne. La proposition sur le GT a été acceptée et des actions concrètes, basées sur des réunions entre les équipes pédagogiques des lycées et de l'IUT, ont été mises en place dès le deuxième semestre de l'année universitaire 2021-2022.
3. La participation à diverses manifestations organisées par des lycées de la Métropole du Grand Nancy et du département de Meurthe-et-Moselle.

En aval des spécialités de BUT, des discussions sont actuellement menées à plusieurs niveaux avec plusieurs composantes de l'université de Lorraine :

1. Réunions avec la Faculté des Sciences et Technologies (FST) : il s'agit d'établir de passerelles entrantes et sortantes entre les BUT Informatique et MMI et la Licence et le Master d'Informatique.
2. Réunion avec l'Institut des Sciences du Digital, du Management et de la Cognition (IDMC) : il s'agit d'établir de passerelles entrantes et sortantes entre les BUT Informatique et MMI et la Licence MIASHS (Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales) et les Masters MIAGE (Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion) et Sciences Cognitives.
3. Réunion avec l'IUP Finances et la Faculté de Droit et des Sciences Économiques (FDSE). Il s'agit d'établir des passerelles entrantes et sortantes entre le BUT GEA, l'IUP Finances et les licences Économie et Droit-Économie, ainsi que les Masters mention Économie et Finance.
4. Discussions avec les IAE (Instituts d'Administrations des Entreprises) de Nancy et de Metz. Même si la discussion n'est pas encore aussi avancée que celles menées avec la FST, l'IDMC, l'IUP Finances et la FDSE, il s'agit aussi d'établir de passerelles entrantes et sortantes, cette fois entre les BUT GEA et TC et les Licences et Masters des IAE.

5. Discussions avec les départements Information-Communication des UFR Sciences Humaines et Sociales (SHS) de Nancy et de Metz. Sur ce point aussi, la discussion avec les UFR SHS de Nancy et Metz commence seulement. Il s'agit d'établir de passerelles entrantes et sortantes avec les départements Information-Communication des UFR SHS de Nancy et de Metz.
6. Des discussions auront lieu à partir de l'année universitaire 2022-2023 avec plusieurs lycées de la Métropole du Grand Nancy afin d'établir des passerelles entrantes permettant aux diplômés des BTS d'intégrer les différentes spécialités de BUT.



COLLEGIUM
TECHNOLOGIE
LORRAINE

COLLEGIUM TECHNOLOGIE 2023

Le 14/02/2023

Mathieu

Pétrissans

Préambule

Le Collégium Technologique tient à mettre en avant la particularité qui a constitué en très grande partie la période de l'évaluation du bilan actuel. En effet depuis le mois de mars 2020 en raison de la pandémie les IUT ont été fortement perturbés dans leurs pratiques pédagogiques et dans leur capacité à former et à diplômer.

Les stages, les contrats de formation continue et d'apprentissage, la mobilité entrante et sortante des étudiants et des enseignants, ainsi que l'insertion professionnelle, l'information auprès des lycéens, notre attractivité, ont été très fortement perturbés et pour certains annulés sur une période trop longue. A cette période de pandémie est venue s'ajouter en fin de période « bilan » un temps post pandémie, qui n'est pas sans conséquence sur une grande partie des indicateurs de production. Le public étudiant a profondément muté, avec une faiblesse psychologique évidente, que les équipes enseignantes tentent d'accompagner. Nous avons encore un travail de fond à réaliser pour remédier aux défaillances engendrées par cette période de crise.

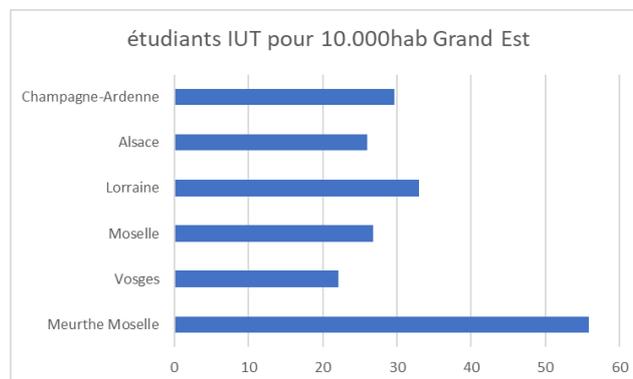
1. Présentation du collégium Technologie de l'Université de Lorraine

1.1 Introduction

Un institut universitaire de technologie (IUT) est une composante dérogatoire d'une université publique qui dispense en formation initiale et continue 24 spécialités. Les IUT français actuellement au nombre de 108, accueillent 115.056 étudiants. En région Grand-Est, 15 IUT sont répartis dans 4 universités (UHA, UL, UNISTRA, URCA). 16.800 étudiants (2020-2021) sont inscrits dans ces IUT dont 35,5% sont originaires de bacs technologiques et de bacs professionnels (moyenne nationale à 41%).

Le collégium Technologie regroupe 8 IUT en Lorraine : Epinal, Nancy-Brabois, Nancy-Charlemagne, Longwy, Metz, Moselle Est, Saint-Dié, Thionville. Le maillage territorial est avant tout le fruit de la fusion des établissements : Université Nancy I, Université Nancy 2 et Université Paul Verlaine de Metz. En 2012 avec la création de l'université de Lorraine, les 8 IUT ont été regroupés au sein du collégium Technologie. 7796 étudiants, dont 1850 (22%) en formation continue/apprentissage (2021-2022) sont inscrits dans ces IUT, dont 31,8% sont originaires de bacs techno et pro (2020-2021).

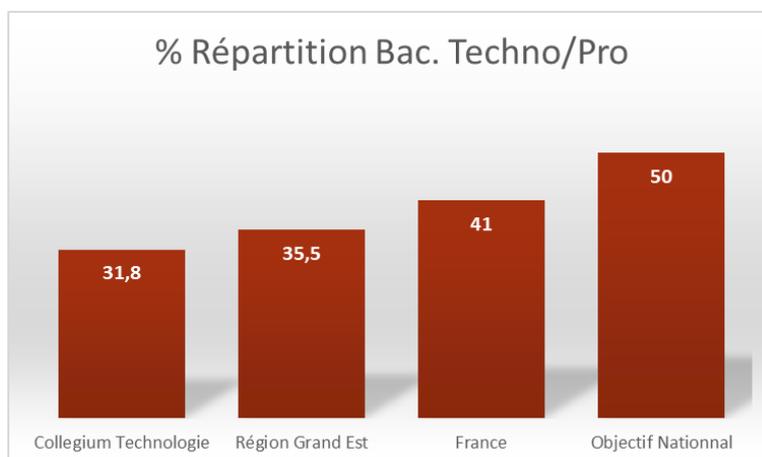
Avec 15 IUT dans le Grand-Est, il est légitime de se poser la question de l'équilibre du maillage territorial. En effet 8 IUT sont présents en Lorraine, 5 en Alsace et seulement 2 en Champagne Ardennes. Pour pouvoir comparer l'adéquation avec le bassin de population, un indicateur pertinent peut-être le nombre d'étudiants inscrits en IUT par rapport aux bassins de populations.



On peut ainsi constater que le nombre d'étudiants inscrits dans un IUT est similaire sur Champagne-Ardenne, Alsace et Lorraine (30, 26, 33 étudiants IUT/10.000 habitants). Les 15 IUT du Grand-Est semblent être en bonne adéquation avec leurs bassins de population. En analysant le détail de la Lorraine on observe que la Meurthe et Moselle (3 IUT) a un effet attractif fort (56 étudiants IUT/10.000 habitants), alors que la Moselle (3 IUT) et les Vosges (2 IUT) sont en dessous de la moyenne régionale (27, 22 étudiants IUT/10.000 habitants). Il n'est pas tenu compte de la population meusienne sans IUT, mais qui devrait être rattachée aux différents bassins.

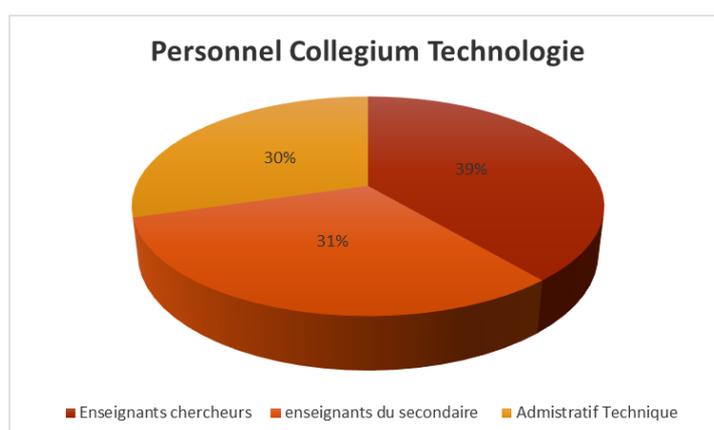
Le maillage territorial est primordial pour l'accessibilité à l'enseignement supérieur des jeunes lorrains, mais aussi pour l'interaction sociale/économique et l'insertion professionnelle. Les IUT hébergent également des plateformes de recherche qui permettent aux enseignants chercheurs de remplir leurs missions dans de bonnes conditions mais également d'adosser la formation à l'activité recherche. L'impact sociétal des IUT

en Lorraine est important pour le développement économique des bassins de populations où ils sont présents par l'alimentation de cohortes importantes de cadres intermédiaires dans de nombreuses spécialités, contribuant au renouvellement des ressources humaines des entreprises et des administrations. Les engagements pris entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et les IUT de France pour accueillir 50% de bacs techno/pro semblent être toujours aussi difficiles à tenir. Certains bassins pédagogiques s'en sortent mieux que d'autres mais la moyenne nationale est bien en dessous de cet objectif.



En Région Grand-Est et en Lorraine, nous nous retrouvons confrontés à un vivier académique trop faible par rapport à nos besoins d'accueil. En effet au moment du recrutement, tous les départements d'IUT (sauf les départements dérogatoires) prennent soin de sélectionner un pourcentage de bac techno/pro tendant vers 60% et négocié avec le recteur. Mais force est de constater, qu'à l'issue de la procédure post-bac cette catégorie de lycéens n'accepte pas le recrutement qui leur est proposé. La position des 8 IUT de Lorraine est assez proches des IUT de la Région Grand-Est (respectivement 31.8% et 35.5%) en dessous de la moyenne nationale (41%) qui n'atteint pas l'objectif de 50%. Les IUT restent en dialogue permanent avec les services du Rectorat pour mettre en place des actions de remédiation (revalorisation de la filière techno, fixation de % annuels de bac techno par département d'IUT).

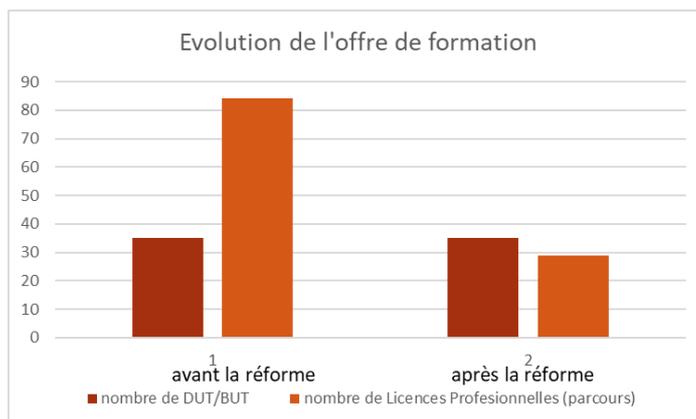
Les 8 IUT fonctionnent avec 569 enseignants dont 314 enseignants-chercheurs (PRU, MCF) et 239 personnels administratif et techniques. La représentativité des 3 catégories professionnelles est assez équilibrée avec 2/3 d'enseignants, enseignants-chercheurs.



1.2 Détail de l'évolution de l'offre de formation

Même s'il n'est pas facile de faire un point sur l'évolution de l'offre de formation en raison de sa complexité au niveau des licences professionnelles (mentions et parcours partagés sur plusieurs IUT, ou placées en transverse avec d'autres collègiums/UFR) ; on peut tout de même considérer que l'offre de formation du collègium est profondément modifiée.

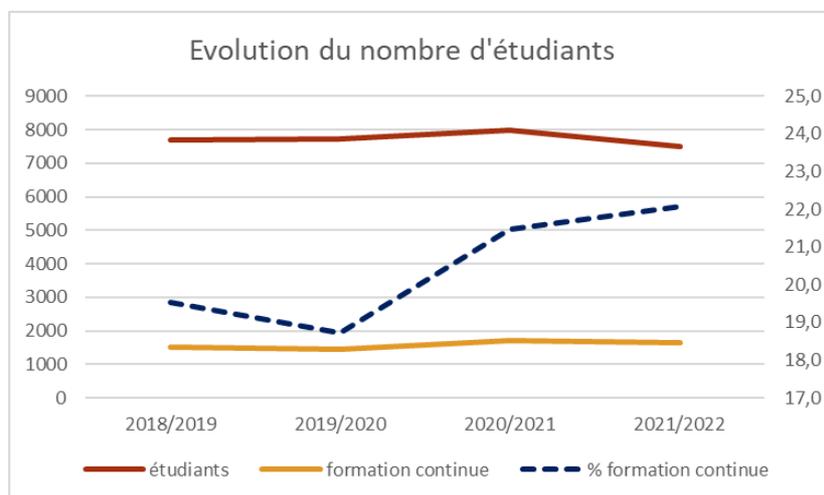
L'offre de formation du DUT migre actuellement sur une offre de licence technologique déclinée en bachelor universitaire de technologie (BUT). Le diplôme de technicien supérieur ou de cadre intermédiaire va se déployer sur 3 années avec des modalités nouvelles d'enseignement et de validation/évaluation. Dans ce paysage les spécialités restent au nombre de 24 et certaines licences professionnelles (L3P) vont intégrer le BUT3.



Le bilan est le suivant, l'ancienne offre de formation proposait 35 diplômes de spécialité de DUT et 84 mentions et/ou parcours de licence professionnelles, pour un total de 119 formations dans les 8 IUT. La nouvelle offre de formation proposera toujours 35 diplômes de spécialité de BUT et seulement 29 mentions et/ou parcours de licences professionnelles dites « suspendues », pour un total de 64 formations. La réforme du BUT a donc vu l'offre de formation intégrer 55 licences professionnelles dans le BUT3.

1.3 Point sur l'évolution des effectifs étudiants

Le nombre total d'étudiants sur les 4 dernières années est assez stable, entre 7500 et 7900 étudiants. Cette stabilité est un point notable dans le contexte actuel particulièrement difficile, de recul démographique, de reprise économique qui mobilise une partie de la jeunesse, de réforme du baccalauréat (2020), de réforme du BUT (2020) et de la période COVID qui a bloqué les processus de promotion de l'offre de formation (journée d'immersion, salon, forum, journée portes ouvertes).



Le nombre d'étudiants en formation continue/apprentissage augmente sur 4 ans, en gagnant 3 points de pourcentage (soit une variation de +13,6% du pourcentage de formation continue/apprentissage). Cette hausse peut être attribuée à l'aide gouvernementale initiée en 2020, mais aussi à la mobilisation croissante des personnels, à l'appétence des étudiants et à la demande du monde économique. Cet indicateur est révélateur de l'interaction des IUT avec leur bassin social et économique. L'intensification de l'apprentissage renvoie le personnel des IUT à de nouvelles modalités d'enseignement, à une agilité de fonctionnement, à une interaction forte avec les entreprises. Cela aboutit à un taux de réussite plus élevé et une insertion professionnelle plus importante. L'accueil des formations continues/apprentissages se fait en groupe isolé ou en mixte avec des FI. Dans les deux cas un travail important est mis en place pour créer un calendrier co-construit avec les branches d'activités économiques, les CFA et l'équipe pédagogique. Il est ainsi développé un accueil et un suivi répondant aux critères de qualité de la formation continue/apprentissage.

Aujourd'hui près d'1 étudiant sur 4 suit son parcours de formation BUT/L3P en formation continue/apprentissage.

1.4 Coordination, animation, projets transversaux

Au-delà de son rôle de coordonnateur, d'animateur et d'allocation des moyens humains et financiers, le Collège Technologie veille à la cohérence de l'offre de formation, au respect des règles et à l'animation de la stratégie de développement. A ce titre le Collège s'investit sur des projets transversaux structurants, un zoom est fait ici sur des projets récents et marquants :

- Réponse aux appels à projet de la région Grand-Est (RGE) : « Cadre intermédiaires 2019 » et « PACTE 2021 »
- Montage d'une action pour la valorisation des bacs technologiques : opération « un jour en IUT » pour les élèves de 1ère STL et STI2D, en partenariat avec le rectorat
- Contribution à l'AMI « Compétences et Métiers d'Avenir : formations pour l'IA », en transverse sur la RGE avec d'autres universités
- Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir », projet « Académie des Métiers et professions de l'hydrogène décarboné », en transverse UL/Collège Technologie/Collège Lorraine INP.

1.4.1 Réponse aux appels à projet de la région Grand-Est, Cadres intermédiaires 2019 et PACTE 2021

Les projet PACTE 2021 étant en cours de réalisation, un focus est présenté sur les projets « Cadre intermédiaires » (2019) qui ont été réalisés. Sur les 17 projets lauréats pour un montant global financé de 6,733M€, le collégium Technologie a obtenu le financement de 8 projets pour un montant total de **3,348M€**. Cette mobilisation a été particulièrement fédératrice et structurante. Une grande partie des projets étant consacrés à de l'investissement dans les IUT. Les 8 IUT ont veillé à la complémentarité de leurs projets qu'ils ont construit parfois avec d'autres composantes pédagogiques.

1.4.2 Montage d'une action pour la valorisation des bacs technologiques

L'Opération « un jour en IUT » pour les élèves de 1ère STL et STI2D a été élaborée en partenariat avec le rectorat, dans le cadre de la convention régionale de coopération relative à la valorisation de la voie technologique en région Grand-Est. Sur les 62 Lycées Lorrains, les 29 Lycées portant l'offre de formation STL et STI2D ont été invités à participer à cette opération. L'objectif étant l'accueil de 1225 lycéens de 1ère STL et STI2D dans les 8 IUT de Lorraine pour une présentation de la poursuite d'étude au sein de l'université. Sur 2 journées banalisées, **665 visites** ont été enregistrées. Cette action est un réel succès au niveau de sa fréquentation et de la qualité des échanges. Une projection est envisagée avec une ouverture sur les bacs STMG. L'action sera renouvelée en 2022/23.



1.4.3 Contribution à l'AMI « Compétences et Métiers d'Avenir : formations pour l'IA », en transverse sur la RGE avec d'autres université

Cette réponse a mobilisé un grand nombre de composantes de recherche et de formation du Grand-Est, parmi lesquels les 8 IUT de Lorraine. L'appel est en cours, le projet déposé n'a pas été à ce jour retenu et poursuit le chemin de l'évaluation. Le dialogue avec d'autres composantes UL (hors IUT) et des composantes de la Région Grand-Est nous a permis de construire un projet transverse, structurant et ambitieux.

1.4.4 Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt « compétences et métiers d'avenir », projet AMPHY

Cette réponse a été réalisée dans un cadre particulier : en transverse entre l'UL, le collégium Technologie et le collégium Lorraine INP. C'est un projet de plateforme de formation à l'hydrogène décarboné en Grand-Est. Il est lauréat de la deuxième levée de l'AMI, pour un montant financé de **3,784M€**. Une jonction très structurante sur la formation entre les IUT et les écoles d'ingénieur, va pouvoir permettre de valoriser des ressources présentes dans les laboratoires pour alimenter des formations dans un domaine émergent. Les livrables seront impactant pour le social – économique en Lorraine.



Académie des Métiers et Professions de l'Hydrogène décarboné



2 Ambitions du collégium Technologie de l'Université de Lorraine

La mise en place du nouveau diplôme Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) est notre priorité actuelle. Nous travaillons ainsi sur l'adaptation locale, sur les programmes annuels par spécialité ou sur les passerelles/bifurcations/poursuite d'études, entrantes et sortantes. La mise en place du BUT a également fait émerger la revalorisation de la filière technologique dans les lycées, à laquelle les 8 IUT participent activement en partenariat avec le rectorat. Un autre axe de développement est l'apprentissage dans nos formations qui est devenu un marqueur fort, les IUTs sont ainsi les premiers opérateurs de la formation continue/apprentissage dans l'Université de Lorraine, avec 1 étudiant sur 4 inscrits en formation continue/apprentissage.

Le collégium Technologie et les 8 IUT de Lorraine défendent une approche pédagogique particulière qui est une approche technologique (tertiaire et industrielle) en validant des compétences dans le parcours de formation. En sortie de nos spécialités nos étudiants sont en possession de connaissances ressources et de compétences cœur de métier validées, leurs permettant de se positionner clairement vers l'insertion professionnelle ou vers la poursuite d'étude.

2.1 stratégie de l'offre de formation des IUT

2.1.1 Déployer la réforme du B.U.T.

Les 8 IUT de Lorraine se mobilisent pour mettre en place la réforme portant la création du bachelor universitaire de technologique (septembre 2021). Cela se traduit très concrètement par une réduction de l'offre de formation. L'ancienne offre de formation proposait 35 diplômes de spécialité de DUT et 84 mentions et/ou parcours de Licence Professionnelles, pour un total de 119 formations dans les 8 IUT. La nouvelle offre de formation proposera toujours 35 diplômes de spécialité de BUT et seulement 29 mentions et/ou parcours de licences Professionnelles dites « suspendues », pour un total de 64 formations. La réforme du BUT a donc vu l'offre de formation intégrer 55 licences Professionnelles dans le BUT3.

L'intégralité des programmes pédagogiques est modifiée (exception faite des licences professionnelles dites « suspendues »). Ces programmes intègrent des ressources (enseignements traditionnels) mais aussi une approche par compétences autour de situations d'apprentissage et d'évaluation. Un gros travail de formation/accompagnement de l'ensemble des personnels a été fait dans chaque IUT, pour développer des nouvelles méthodes et outils d'enseignement, de gestion administrative (intégration des organigrammes des formations dans les outils de gestion) et technique (mise en situation sur des plateaux techniques).

Les 8 IUT ont conservé leurs 24 spécialités déclinées en 35 départements. Ce choix a été dicté par des dynamiques à l'échelle des départements, qui répondent aux besoins des étudiants, du milieu économique et de la poursuite d'étude. De façon générale et nationale les formations tertiaires sont fortement demandées en générant des taux de pressions incompatibles avec les capacités d'accueil. A l'inverse certains spécialités industrielles souffrent d'une faible attractivité alors que la demande du social – économique est forte, ces filières sont toutes en tension se traduisant par de très fortes demandes RH des entreprises. Nous restons très vigilants sur ces formations industrielles en difficultés pour lesquelles nous

bâtissons des projets visant à une amélioration de l'attractivité : choix de spécialités et adaptations locales différenciantes, étude de l'apprentissage dès la 1^{ère} année, revalorisation de la filière technologique au lycée, cordée de la réussite, mobilisation des CMQ, des CIO.

Une part importante de la réforme a été l'intégration de la majorité des licences professionnelles dans le programme des BUT3. Les licences maintenues comme suspendues l'ont été pour maintenir une offre de formation complémentaire au BUT de proximité, répondant aux besoins de formation et de compétences pour le social/économique en région ou au national. Il est également à noter que l'offre de formation «suspendue» est très généralement opérée en formation continue/apprentissage.

Dans les ambitions portées par le collégium il nous reste à développer une adaptation locale des 35 diplômes de BUT, de manière harmonisée, cohérente et structurante. L'adaptation locale représente 33% des enseignements sur les 3 années. Elle doit tenir compte des points suivants : l'environnement local, les profils étudiants, les évolutions des métiers, les enjeux sociaux culturels et internationaux de la société. Le collégium Technologie et ses 8 directeurs d'IUT souhaitent rendre cohérente cette adaptation avec une stratégie interne de l'IUT, stratégie elle-même coordonnée avec les autres IUT de Lorraine. Nous souhaitons ainsi créer des dynamiques de formations par IUT différenciant et structurant.

Également portée par le collégium et ses composantes, la dynamique des passerelles, de bifurcation et de poursuite d'étude reste à bâtir. Dans l'intérêt des étudiants pour une qualité optimale de leur formation, nous mettons en place notre offre de formation de façon ouverte et complémentaire au reste de l'offre de l'université et de nos partenaires de formation de l'enseignement supérieur. Nous aurons ainsi à construire une offre de passerelles/bifurcations pour pouvoir :

- accueillir un public de licence en réorientation
- accueillir un public de BTS apte à la poursuite d'étude au sein du BUT et dans les L3P suspendues
- préparer l'intégration des étudiants du BUT en IAE, écoles d'ingénieur, licence et Master

Actuellement 4 actions sont en cours de déploiement :

- Mise en place d'un groupe de travail « Passerelle » avec le collégium LMI
- Mise en place d'un groupe de travail « Bifurcation » avec le collégium L-INP
- Mise en place de réunion de travail « Bifurcation » avec le collégium ST
- Mise en place d'un groupe de travail à l'échelle Région Grand-Est avec le Rectorat et les 15 IUT du Grand-Est pour la poursuite d'étude des BTS.

2.1.2 Organisation pédagogique des formations.

Elle est en pleine restructuration. De nouvelles responsabilités d'années ou de parcours vont apparaître. Le collégium portera la demande de modification du référentiel de l'université et sa déclinaison spécifique pour le collégium.

2.1.3 Diversification des pratiques pédagogiques.

Depuis 2015 les IUT sont très mobilisés sur la mutation des espaces pédagogiques. L'effort sera maintenu pour mettre à jour nos plateformes pédagogiques, tiers lieux, living lab, pour intégrer la numérisation des formations, pour accompagner le développement des nouvelles pratiques. Le collégium coordonne et accompagne les réponses aux appels à projet de l'université de Lorraine et de la région Grand-Est.

2.1.4 Ouverture et adaptation de l'offre de formation aux publics de formation continue et en alternance.

Une des innovations pédagogiques portée par le collégium est bien la pratique de l'enseignement en formation continue. Ce public est en croissance, particulièrement dans les IUT qui avaient une pratique faible. Le collégium a gagné +3% de public en formation continue/apprentissage sur 4 ans, nous espérons pouvoir poursuivre cette croissance en nous projetant au-delà des 22% d'étudiants inscrits en FC.

2.1.5 Performance/Pertinence de l'offre de formation.

Les IUT au travers d'enquêtes nationales (ADIUT) ou d'approches locales (interne à chaque IUT) réalisent des enquêtes annuelles pour évaluer la performance et la pertinence des formations. Le travail doit être poursuivi suivant les mêmes modalités.

Une attention particulière sera portée sur la qualification/quantification des filières en tensions. L'objectif étant d'avoir des critères objectifs de pilotage de des formations concernées.

2.2 Impulser des collaborations inter-IUT

Au travers des appels à projet de l'université et de la région Grand-est, le collégium poursuivra son effort de coordination pour éviter les doublons mais aussi pour proposer une offre de projet cohérente y compris avec celle des 15 IUT du Grand-est. D'autres actions communes comme la revalorisation de la filière technologique au lycée est fédératrice et permet aux IUT de travailler de façon coordonnée avec le rectorat et les lycées.

Un travail de création de réseaux des spécialités BUT va être réalisé, pour travailler sur le retour d'expérience de la mise en place des BUT, le partage de bonnes pratiques, community college, référentiel commun, construction adaptation locale : différenciation ou complémentarité ; la mutualisation de ressources et de matériels, plateformes pédagogiques communes IUT/IUT, IUT/Lycée.

2.3 Adossement à la recherche

Un travail important de déploiement par création de plateformes recherche (Epinal, Nancy-Brabois) hébergées par un IUT a été réalisé et mérite d'être poursuivi. Ces créations viennent en appui de celles existantes (Longwy, Moselle Est, Saint-Dié des Vosges, Thionville). Cette approche répond à plusieurs besoins. Celui de proposer aux enseignants chercheurs un même lieu de pratique de la formation et de la recherche (sites hors métropole). Le besoin d'intégrer la démarche d'investigation développée en recherche pour alimenter nos enseignements (irrigation des enseignements depuis les activités de recherche, mise en place de SAE autour de la démarche d'investigation scientifique, éthique scientifique). Transférer les connaissances acquises en recherche dans nos enseignements. Le besoin de développer l'appétence de l'activité recherche auprès d'un public d'étudiants technologues. Mixer les publics en accueillant des étudiants en master recherche ou en thèse. Enfin, répondre aux besoins de transfert de

technologies auprès de nos partenaires, mise en place d'axes de recherche en lien avec le territoire. Les IUT font de gros effort pour mettre à disposition de l'immobilier pour soutenir l'installation de surfaces de recherche avec les laboratoires partenaires (alimentation des plateformes), Co-construction des profils de recrutements.

Nous souhaitons également développer les réponses aux AAP ORION comme pour le développement de TP d'excellence pour un public de BUT, la mise en place de club sciences, la création de cycles de conférences scientifiques pour les étudiants de BUT.

Depuis de très nombreuses années le collégium s'est largement investi dans l'accueil de chercheurs invités. Cet effort va être maintenu et vise au soutien de développement de l'activité recherche hébergée. Au travers de la campagne de recrutement des chercheurs invités, le collégium met à disposition du processus, sur son panier d'emplois, l'équivalent de 20 à 30 mois d'enseignants invités par année. L'allocation des moyens se fait en fonction des IUT qui ont mis à disposition les ressources mais aussi de l'interclassement par IUT. Ce processus est validé par le directeur de laboratoire.

2.4 Favoriser l'internationalisation

Les IUT de Lorraine sont très impliqués dans les dispositifs nationaux de mobilité entrante. Chaque année, grâce au dispositif mis en place par l'ADIUT, nous accueillons des étudiants de 6 pays, qui ont été sélectionnés dans leur pays d'origine. Ce travail va être poursuivi et maintenu. Sur ce point nous devons probablement intégrer la formation continue/alternance pour ce public.

Nous développons également l'accueil des étudiants extra-communautaire par le recrutement d'étudiants internationaux sélectionnés par Campus France. Nous aurons dans notre projet à développer les dispositifs d'accueil et d'accompagnement de ces étudiants.

Le sujet de la mobilité sortante est porté par l'ensemble des IUT qui développent principalement les projets ERASMUS, actuellement en pleine restructuration. L'articulation avec la nouvelle offre de formation BUT reste à construire.

Un recensement des formations « enseignement en anglais, cœur de compétence » va être réalisé, pour avoir un état des lieux de l'enseignement en anglais dans la nouvelle offre de formation. L'objectif étant de rendre cette offre visible et accessible.

2.5 Piloter une politique de recrutement

Le collégium pilote la politique de recrutement. Il s'efforce de réaliser des échanges d'emplois, des transferts d'emploi, des repyramidages, en fonction des besoins en enseignement, en administratif et technique, des besoins en évolution de carrière ou de compétence nouvelles. Ce travail est réalisé au sein du comité exécutif du collégium, puis voté dans la campagne d'emplois par le conseil de collégium.

Des points restent à améliorer principalement sur la mise au concours des emplois BIATSS et sur la préparation des campagnes PACTE et BOE. Nous souhaitons dans notre projet mettre en place des procédures d'accompagnement avec les services centraux de l'université pour améliorer ces 3 points.

2.6 Mobiliser des ressources

De gros efforts ont été faits sur l'allocations des moyens notamment au travers des heures complémentaires qui représentent 26% (55kHC, 2023) de notre besoin d'enseignement. Pour rappel les IUT (BUT et L3P) doivent accueillir un volume important (25%) de spécialistes du monde professionnel pour venir enseigner dans nos formations. Nous devons également assumer des charges importantes de suivi de stage et de projet, mais également la « part composante » du référentiel. Les moyens délégués de l'état ne sont donc pas en corrélation avec nos besoins. Nous devons fournir un effort au moment de l'allocation des moyens, mais aussi trouver d'autres ressources au travers de la formation continue. Nous avons mis en place un dispositif agile d'allocation des HC sur moyens délégués, avec différentes étapes de revoyure durant l'année. Ainsi les IUT en sous réalisation des HC rendent aux IUT qui en expriment le besoin des HC au fil de l'eau. Nous souhaitons maintenir cette modalité de gestion dans notre projet.

2.8 Développer des partenariats

Les IUT ont de très forts partenariats très souvent conventionnés. Nous envisageons de les intensifier notamment vis-à-vis des collectivités territoriales au travers de portage de projet commun. Nos étudiants seront force de proposition pour lever des verrous ou proposer des solutions à des problématiques locales. Des expériences ont déjà été réalisées en ce sens sur Nancy (IUT Nancy Brabois/Ville de Nancy-Villers les Nancy, IUT Epinal/Ville Epinal-Thaon les Vosges, IUT Thionville/Agglomération Porte de France) sur des problématiques d'aménagement urbain, de virtualisation d'espaces publics, de recyclage de déchets, de remédiation de friches industrielle, remédiation des sols industriels. Nous souhaitons déployer dans chacun des IUT des actions annuelles avec leurs villes/agglomérations. Un retour aux collectivités est prévu comme dans le cas du Sillon Lorrain.

Relations avec le monde socio-économique et préparation à l'insertion professionnelle : Prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés, des finalités et des contenus des formations. Association des acteurs socio-économiques à la démarche. Politique en matière d'alternance et de formation continue. Préparation à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat avec l'intervention d'acteurs socio-économiques.

2.9 Définir et conduire sa stratégie en cohérence avec la politique de l'université

Le Collégium Technologie va contribuer à la mise en place de la politique formation de l'Université de Lorraine et commence à y travailler au travers de la réflexion passerelle/bifurcation/poursuite d'étude, évolution de l'offre de formation au travers de la construction de l'adaptation locale. Nous allons mener des actions pour que les IUT puissent être assimilés à des campus avec une offre de formation, de recherche, de transfert technologie, d'accueil en restauration/hébergement.

Même si nos IUT sont déjà très impliqués dans le développement durable, réduction des consommation eau/électricité/chaleur, limitation de notre impact environnemental (tris des déchets, élimination/limitation des produits phytosanitaires et produits chimiques), amélioration de la biodiversité (ruche urbaine,

moutons), nous souhaitons aller plus loin vers une autonomie énergétique par exemple (production locale d'énergie, isolation bâtementaire, collecte d'eau de pluie).

Enfin nous devons intensifier notre action sur notre responsabilité sociale en travaillant sur l'intégration de tous les publics et sur la sensibilisation des inégalités. Nous allons travailler sur

- l'optimisation des mobilités étudiantes (gratuité transport, vélo, optimisation des EDT)

- la biodiversité : accueil de ruches urbaines avec la flore utile, moutons....

- la mise en place de cellules EDI si ce n'est déjà fait

- la sobriété numérique : actions à mettre en place dans les IUT

- l'inclusion handicap : amplifier l'accompagnement déjà réalisé. Modification du foncier et du bâtementaire.

3 Conclusion

Les IUT de Lorraine, comme les IUT du Grand-Est et du territoire Français sont en pleine mutation. Cette évolution est unique dans la vie de nos Instituts. Les personnels des IUT ont voulu et appelé cette réforme. Dans le même temps nous avons interpellé notre Ministère de tutelle des dangers du planning de mise en place du BUT qui nous paraît être une difficulté majeure.

Le Collégium Technologie place donc cette nouvelle offre de formation au plus haut niveau de sa stratégie de développement, avec un regard particulier sur les dangers d'une telle réforme, faite à moyen constant. Notre objectif à 5 ans est l'appropriation de ces changements par nos personnels et nos partenaires au bénéfice de nos étudiants.

Dans le même temps nous travaillerons à :

- l'amélioration de l'organisation pédagogique des formations
- la diversification des pratiques pédagogiques
- l'ouverture et l'adaptation de l'offre de formation aux publics de formation continue et en alternance.
- à impulser des collaborations inter-IUT
- intensifier l'adossement à la recherche
- favoriser l'internationalisation
- mieux piloter notre politique de recrutement BIATSS
- mobiliser des ressources qui nous font défaut
- développer nos partenariats
- poursuivre le développement des relations avec le monde socio-économique et la préparation à l'insertion professionnelle
- définir et conduire notre stratégie en cohérence avec la politique de l'université

ENGAGEMENT DU COLLEGIUM TECHNOLOGIE ET DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE 2019-2022

Introduction : Priorité stratégique

Le collégium Technologie assure une mission de formation importante au sein de l'université de Lorraine, en lien étroit avec les attentes du monde socio-économique et des territoires, dans une logique de proximité. Les composantes du collégium ont la particularité d'être implantées sur l'ensemble de la Lorraine, à la fois dans les deux métropoles (Metz et Nancy) et dans des agglomérations de taille plus moyenne. Chacun des IUT évolue dans un environnement et des conditions spécifiques, ce qui conduit à une expression singulière de chacun d'entre eux dans le cadre de ce document cadre pour 2019-2022, en addition au projet stratégique commun construit

Axes de travail du collégium, par ordre de priorité

1. Placer en première priorité la réussite des étudiants, tant pour ce qui concerne leurs études que leur insertion professionnelle, et travailler à l'amélioration de l'égalité des chances dans l'accès à l'enseignement supérieur technologique.
2. Développer dans ce cadre le modèle pédagogique de l'alternance, de même que les formes pédagogiques permettant d'accueillir un public diversifié (notamment les titulaires d'un baccalauréat technologique) dans des conditions adaptées.
3. Ouvrir encore davantage les IUT vers la société en cultivant le lien aux entreprises et en ouvrant des espaces créatifs partagés.
4. Développer l'internationalisation des formations

Axes de travail du collégium soutenus directement par l'établissement, par ordre de priorité

1. Mise à niveau des plateformes technologiques, en co-financement de l'appel à projet de la région Grand Est concernant la formation des cadres intermédiaires.
2. Définition partagée d'une stratégie pour les activités de recherche des enseignants-chercheurs en poste dans des sites distants des deux métropoles.
3. Dans le cadre du volet « formalisation » du programme « Efficience 2022 », travailler à la définition du rôle des directeurs de composante, en lien avec une réflexion globale sur la structure de l'organisation administrative de l'établissement.
4. Engager un échange avec la DAPEQ en vue d'établir les possibilités de développement d'un suivi de cohorte. Etudier les possibilités d'évolution pouvant permettre d'améliorer le suivi post DUT (contraintes nationales)

Projet

Plan d'actions						Suivi annuel	
	Action	Objectif	Activité vis	Echéancier 22) ¹⁰	Résultat attendu	Résultat obtenu	Commentaire / écart
1	Réussite/égalité des chances/insertion des étudiants	Mesurer, améliorer, innovation pédagogique				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
2	Développer et faire évoluer les plates-formes technologiques	Adaptation à la professionnalisation				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
3	IUT = site universitaire de recherche d'excellence	Cartographie-cible, structuration				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
4	Revoir la répartition des rôles entre IUT et Directions Centrales	Subsidiarité partagée				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
5	Développer l'alternance	Généraliser, augmenter les flux				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
6	Développer la relation entreprise	FTLV, Contrats d'alternance ...				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
7	Ouverture vers l'extérieur des plates-formes technologiques, transfert, tiers-lieux	Innovation, transfert de technologie				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
8	Internationalisation des formations	Enseignements en langues étrangères...				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
9	Optimiser la cartographie des emplois	Conditions de travail équitables				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
10	Développer la relation inter-collégium	Développer les passerelles				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
11	Efficiency organisationnelle interne	Meilleure organisation				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
12	Préparer l'arrivée du DUT en 3 ans	Respect des valeurs des IUT				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

¹⁰ Sur quelles années du contrat (2018-2022) se déploie l'action proposée ?

Cartographie économique 2017

VALEUR MAXIMALE

TABLEAU 1. ANALYSE DU VOLUME HORAIRE DES FORMATIONS PAR COMPOSANTE (PÉRIMÈTRE DONNÉES DE L'OFFRE DE FORMATION = 2016/2017)

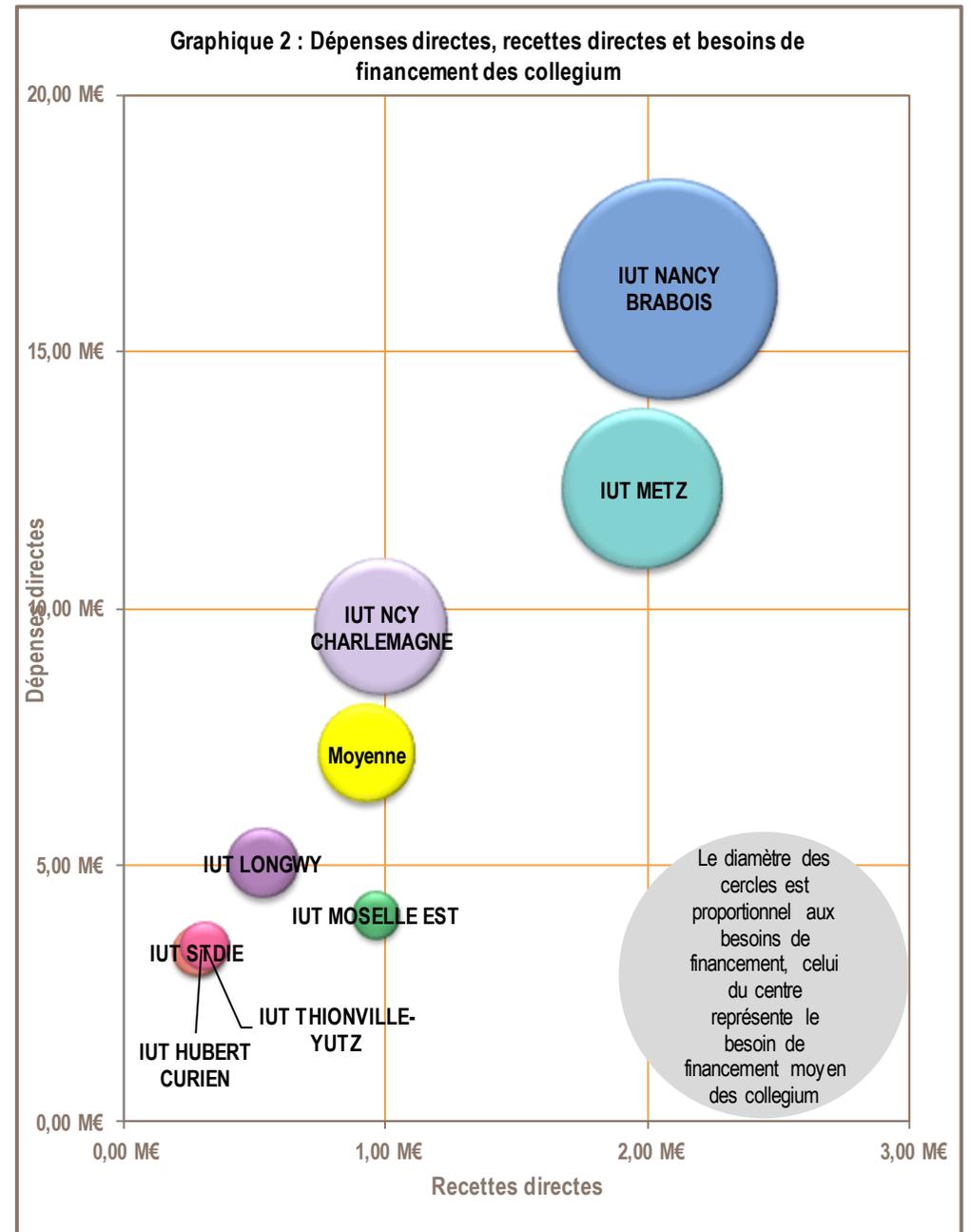
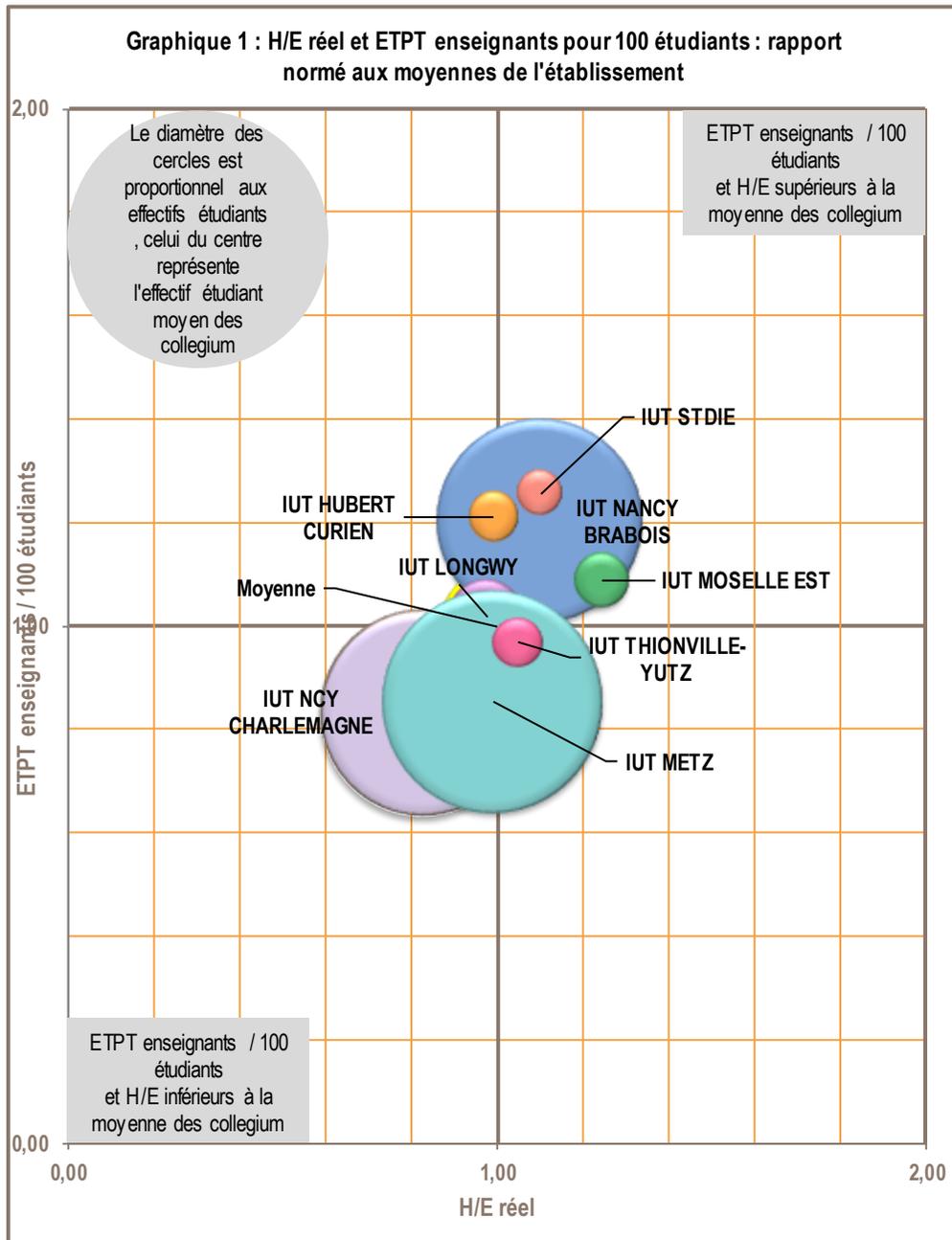
	Total	FH0--								
		COLL TECHNOLOGIE								
		FH0-- COLL TECHNOLOGI E	FHA-- IUT NANCY BRABOIS	FHB-- IUT NCY CHARLEMAGN E	FHC-- IUT HUBERT CURIEN	FHD-- IUT LONGWY	FHE-- IUT METZ	FHF-- IUT MOSELLE EST	FHG-- IUT STDIE	FHH-- IUT THONVILLE- YUTZ
A	nb étudiants (IAP)	7 770	1 760	1 771	417	655	1 905	464	382	416
B	charge théorique en HETD	287 881	74 540	51 303	14 281	24 043	68 559	20 955	16 956	17 245
C	total potentiel enseignement	142 886	40 002	26 686	9 344	12 968	30 317	8 961	8 188	6 419
D	total des HETD effectuées	262 848	65 500	49 479	13 992	21 615	63 778	19 505	14 219	14 760
B/A	H/E théorique (en HETD)	37,05	42,35	28,97	34,25	36,71	35,99	45,16	44,39	41,45
D/A	H/E réel (en HETD)	33,83	37,22	27,94	33,55	33,00	33,48	42,04	37,22	35,48
B-C	nb HC théoriques	144 995	34 538	24 616	4 937	11 075	38 242	11 994	8 768	10 826
D-C	nb HC réalisées	119 962	25 498	22 793	4 648	8 647	33 461	10 544	6 032	8 341
C/B	taux couverture théorique	49,63%	53,67%	52,02%	65,43%	53,94%	44,22%	42,76%	48,29%	37,22%
C/D	taux couverture réel	54,36%	61,07%	53,93%	66,78%	60,00%	47,54%	45,94%	57,58%	43,49%
D/B	taux réalisation des enseignements	91,30%	87,87%	96,45%	97,98%	89,90%	93,03%	93,08%	83,86%	85,59%

TABLEAU 2. ANALYSE DES TAUX D'ENCADREMENT PAR COMPOSANTES

A	nb étudiants (IAP)	7 770	1 760	1 771	417	655	1 905	464	382	416
E	total nb personnels enseignants en ETPT	401	109	76	26	34	84	26	25	21
E/A	ETPT enseignants/100 étudiants	5,16	6,21	4,28	6,24	5,24	4,40	5,62	6,48	4,99
F	total nb BIATSS en ETPT	230	66	35	14	22	41	22	12	17
F/A	ETPT BIATSS/100 étudiants	2,96	3,77	1,98	3,30	3,32	2,13	4,81	3,22	4,03
F/E	nombre d'ETPT BIATSS par ETPT enseignant	0,57	0,61	0,46	0,53	0,63	0,48	0,86	0,50	0,81

TABLEAU 3. ANALYSE DES DÉPENSES ET RECETTES DIRECTES PAR COMPOSANTES

A	nb étudiants (IAP)	7 770	1 760	1 771	417	655	1 905	464	382	416	
D	total des HETD effectuées	262 848	65 500	49 479	13 992	21 615	63 778	19 505	14 219	14 760	
E	total nb personnels enseignants en ETPT	401	109	76	26	34	84	26	25	21	
G	T01 total des subventions	783 015 €	0 €	58 321 €	90 063 €	59 551 €	29 013 €	162 110 €	214 907 €	34 333 €	134 717 €
H	T02 total ressources propres	6 644 989 €	0 €	2 020 131 €	894 575 €	234 522 €	504 438 €	1 818 479 €	750 927 €	245 633 €	176 284 €
I=G+H	T03 total recettes directes	7 428 004 €	0 €	2 078 452 €	984 638 €	294 073 €	533 451 €	1 980 589 €	965 834 €	279 966 €	311 001 €
I/E	recettes directes par ETPT enseignant	18 532 €		19 019 €	12 985 €	11 293 €	15 542 €	23 649 €	37 040 €	11 309 €	14 982 €
J	T04 total dépenses de fonctionnement (hors MS)	5 563 672 €	9 783 €	1 804 916 €	785 132 €	302 418 €	484 003 €	1 073 562 €	417 283 €	315 625 €	370 951 €
K	T05 total MS directe	51 833 546 €	81 365 €	14 418 076 €	8 844 706 €	3 058 795 €	4 550 125 €	11 235 765 €	3 609 700 €	2 991 784 €	3 043 229 €
L=J+K	T06 total des dépenses directes	57 397 218 €	91 148 €	16 222 992 €	9 629 838 €	3 361 213 €	5 034 129 €	12 309 327 €	4 026 983 €	3 307 409 €	3 414 180 €
L/A	dépenses directes par étudiant	7 387 €		9 218 €	5 438 €	8 060 €	7 686 €	6 462 €	8 679 €	8 658 €	8 207 €
L/D	dépenses directes par heure d'enseignement	218 €		248 €	195 €	240 €	233 €	193 €	206 €	233 €	231 €
M=I-L	T07 besoin (-) ou excédent (+) de financement	-49 969 214 €	-91 148 €	-14 144 540 €	-8 645 200 €	-3 067 140 €	-4 500 678 €	-10 328 738 €	-3 061 150 €	-3 027 442 €	-3 103 179 €
M/E	besoin (-) ou excédent (+) de financement par ETPT enseignant	-124 669 €		-129 429 €	-114 009 €	-117 786 €	-131 131 €	-123 328 €	-117 396 €	-122 296 €	-149 491 €
M/A	besoin (-) ou excédent (+) de financement par étudiant	-6 431 €		-8 037 €	-4 882 €	-7 355 €	-6 871 €	-5 422 €	-6 597 €	-7 925 €	-7 460 €
M/D	besoin (-) ou excédent (+) de financement par heure d'enseignement	-190 €		-216 €	-175 €	-219 €	-208 €	-162 €	-157 €	-213 €	-210 €



DONNÉES ET INDICATEURS DE LA CARTOGRAPHIE ÉCONOMIQUE DES ACTIVITÉS : PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

			COLL TECHNOLOGI E
A	nb étudiants (IAP)	Nombre d'inscriptions administratives limitées aux inscriptions premières (hors HDR, doctorants, auditeurs libres)	7 770
B	charge théorique en HETD	Estimation du volume horaire théorique des formations tel qu'il résulte des maquettes et du nombre d'étudiants (ACT'UL, ...)	287 881
C	total potentiel enseignement	En HETD pour chaque catégorie de personnels en fonction de ses obligations de service. Proratisé en fonction de la quotité de travail de l'agent et de la durée de la période d'activité sur l'année civile. Intègre les décharges de service et les congés. Attribué à la composante de rattachement de l'enseignant. Pour le secteur santé, les ETPT des PUPH et des MCU-PH sont pris en compte sans toutefois que leur soit attribué un potentiel d'enseignement.	142 886
D	total des HETD effectuées	Charges d'enseignement réelles, en HETD, pour chaque catégorie de personnels, effectuées par des enseignants-chercheurs et enseignants, titulaires, contractuels ou vacataires dans leur composante de rattachement ou dans une autre composante. Les heures d'enseignement réalisées sont attribuées à la composante où sont réalisées les heures d'enseignement.	262 848
B/A	H/E théorique (en HETD)	charges d'enseignement théorique / nombre d'étudiants = taux d'encadrement théorique	37,05
D/A	H/E réel (en HETD)	charges d'enseignement réelles / nombre d'étudiants = taux d'encadrement réel	33,83
B-C	nb HC théoriques	charges d'enseignement théorique (en HETD) – potentiel d'enseignement	144 995
D-C	nb HC réalisées	charges d'enseignement réelles (en HETD) – potentiel d'enseignement	119 962
C/B	taux couverture théorique	potentiel d'enseignement / charges d'enseignement théorique = part des charges théoriques d'enseignement assurée par des enseignants	49,63%
C/D	taux couverture réel	potentiel d'enseignement / charges d'enseignement réelles = part des charges d'enseignement réelles assurée par des enseignants "statutaires"	54,36%
D/B	taux réalisation des enseignements	charges d'enseignement réelles / volume horaire théorique des formations = taux de dépassement des maquettes d'enseignement	91,30%
E	total nb personnels enseignants en ETPT	En équivalent temps plein travaillé annualisé (ETPTA) pour chaque catégorie de personnels. Prend en compte la quotité de travail de l'agent	401
E/A	ETPT enseignants/100 étudiants	total nombre personnels enseignants en ETPT / nombre d'étudiants*100	5,16
F	total nb BIATSS en ETPT	En équivalent temps plein travaillé annualisé (ETPTA) pour chaque catégorie de personnels. Prend en compte la quotité de travail de l'agent	230
F/A	ETPT BIATSS/100 étudiants	total nombre personnels BIATSS en ETPT / nombre d'étudiants*100	2,96
F/E	nombre d'ETPT BIATSS par ETPT enseignant	total nombre de BIATSS en ETPT / total nombre de personnels enseignants en ETPT	0,57
G	T01_total des subventions	Subventions directes de l'Etat (hors SCSP et ANR) et autres subventions de fonctionnement liées à l'activité de formation des structures	783 015 €
H	T02_total ressources propres	Recettes de droits d'inscription, de prestations de formation continue, de taxe d'apprentissage, de produits de gestion et autres recettes comme, par exemple, produits finis, études, redevances, mesures et expertises, prestations informatiques, colloques, location de matériel, autres prestations diverses et autres produits d'activités annexes (hors subventions)	6 644 989 €
I=G+H	T03_total recettes directes	total des subventions + total ressources propres	7 428 004 €
I/E	recettes directes par ETPT enseignant	total recettes directes / total nb personnels enseignants en ETPT	18 532 €
J	T04_total dépenses de fonctionnement (hors MS)	Dépenses de fonctionnement hors MS, hors frais d'infrastructure et d'entretien des locaux et hors dotation aux amortissements (niveau central)	5 563 672 €
K	T05_total MS directe	En € pour chaque catégorie de personnels. En cas de multi-affectation, la masse salariale est proratisée en fonction du nombre de composantes d'affectation (formation, recherche, pilotage). Pour les enseignants-chercheurs, sont pris en compte 50 % de la MS sur le domaine "formation", les autres 50 % sont affectés à l'activité de recherche ou à l'activité "établissement" en cas d'absence d'affectation recherche. Sont considérés comme affectés à la fonction soutien les personnels BIATSS affectés dans les composantes à l'exception des personnels d'entretien et de nettoyage des locaux (niveau central de l'établissement).	51 833 546 €
L=J+K	T06_total des dépenses directes	total MS directe (dont MS mandatée) + total dépenses de fonctionnement (hors MS)	57 397 218 €
L/A	dépenses directes par étudiant	total des dépenses directes / nombre d'étudiants	7 387 €
L/D	dépenses directes par heure d'enseignement	total des dépenses directes / total des HETD effectuées	218 €
M=I-L	T07_besoin (-) ou excédent (+) de financement	total recettes directes - total des dépenses directes	-49 969 214 €
M/E	besoin (-) ou excédent (+) de financement par ETPT enseignant	besoin (-) ou excédent (+) de financement / total nb personnels enseignants en ETPT	-124 669 €
M/A	besoin (-) ou excédent (+) de financement par étudiant	besoin (-) ou excédent (+) de financement / nombre d'étudiants	-6 431 €
M/D	besoin (-) ou excédent (+) de financement par heure d'enseignement	besoin (-) ou excédent (+) de financement / total des HETD effectuées	-190 €

Engagement : Moyens

Les priorités de renforcement du collégium par l'établissement et les priorités de renvoi de moyens du collégium vers l'établissement sont les suivantes :

Etablissement > collégium		Collégium > établissement	
	RH E-EC		RH E-EC
	RH BIATSS		RH BIATSS
	HC	✓	HC
✓	Projet Fonctionnement		Projet Fonctionnement
✓	Projet Investissement Immobilier		Projet Investissement Immobilier

A. Efficience

Les démarches d'efficience identifiées par le collégium sont les suivantes :

- contribuer à l'augmentation des ressources propres de l'établissement par le développement de l'alternance ;
- contribuer à l'amélioration de la cartographie des emplois, à la fois en termes d'équité entre les personnels et en termes de meilleure adéquation avec les besoins ;
- contribuer à la performance Recherche de l'établissement en dégagant grâce aux ressources propres un contingent conséquent de mois d'invité.

B. Dotation socle fonctionnement

Dotation socle de référence : dotation 2019.

Participation aux économies dans le cadre de la prise en charge du GVT : 42 496 € en 2020
Stabilisation en 2021 et 2022 de la dotation socle.

2019 ¹¹	960 500 €
2020	918 004 €
2021	918 004 €
2022	918 004 €

C. Dotation projet : fonctionnement et investissement

Le financement est accordé pour la mise à niveau des plateformes technologiques, sous pilotage du collégium. Ces moyens ne pourront pas être mobilisés pour le renouvellement de l'équipement des salles informatiques existantes.

	Fonctionnement	Investissement
2019	150 000 €	100 000 €
2020	150 000 €	400 000 €
2021	150 000 €	250 000 €
2022	150 000 €	250 000 €

En complément de ces éléments, les moyens liés au programme CAPA+ "Réaménagement des infrastructures audiovisuelles des amphithéâtres

	Lieu	2019	2020	2021	2022

¹¹ Dotation initiale de 955 000 € plus rattrapage de 5500 € consécutif à la mise en place des forfaits par inscrit.

IUT Nancy Brabois	Amphi 1	45 000 €	-	-	-
IUT Nancy Charlemagne	Amphi Botté	-	45 000 €	-	-
IUT de Longwy	Amphi du bloc central	40 000 €	-	-	-
IUT de Metz	Amphi B	-	45 000 €	-	-

D. Heures complémentaires

L'allocation en heures complémentaires est modifiée à compter du budget 2020. La première enveloppe correspond aux heures d'enseignement. Elle correspond à la différence entre la charge d'enseignement cible sur moyens délégués et le potentiel brut moyens délégués des composantes du collégium. La charge d'enseignement cible sur moyens délégués est définie de la manière suivante en pluriannuel :

2019	203 613 HeTD
2020	203 613 HeTD
2021	203 613 HeTD
2022	203 613 HeTD

Enveloppe référentiel : elle est calculée chaque année en multipliant le nombre d'étudiants inscrits (formation initiale, formation permanent non financée, apprentissage et contrat de professionnalisation) par un coefficient de 3,06.

Le collégium Technologie bénéficie par ailleurs d'un dispositif incitatif au développement des groupes mixtes, sur la base d'un forfait par formation concernée (montant total de 3700 HeTD en 2020, révisable chaque année) dont l'utilisation est librement choisie par le collégium.

E. Ressources humaines

Demandes collégium :

- Possibilité de recruter des enseignants-associés sur des contrats à 25%. La demande a été instruite. En raison de la règle interne absolue de non-positionnement de deux personnels sur un même poste, cette demande ne peut pas être suivie.
- Possibilité de recruter des enseignants-associés sur un volant limité (à définir) de postes financés sur ressources directes. ATTENTION : déjà un plan de financement à mettre en place pour 1 des postes. **Accord de principe mais en attente de la demande précise de contingent de la part du collégium. Le collégium Technologie sera expérimentateur sur ce dispositif.**

Apport établissement

En raison des modifications d'allocation de la SCSP à l'établissement par l'Etat (arrêt de la prise en charge partielle du GVT), les orientations pluriannuelles RH seront actées dans un second temps.

Pour information :

- Prise en charge de masse salariale correspondant à des BIATSS sur poste budget propre en 2018 : **129 664 €**
- Prise en charge prof contractuel financés par établissement
- Dont crédits de suppléance en 2018 : **51 132 €**

F. Immobilier

Aperçu sur les grands projets immobiliers

1. Site de l'IUT Nancy-Brabois : la reprise totale de l'organisation des bâtiments du site, de manière à opérer les regroupements souhaitables des formations de l'IUT est à l'étude. Des co-financements seront recherchés pour réaliser ce projet important (env. 5M€).

2. Campus du Saulcy : un projet de rénovation de bâtiments est actuellement en cours de finalisation concernant l'ensemble du campus. Un autre projet, non encore financé mais considéré comme absolument prioritaire, concerne l'aménagement des extérieurs du campus.

Programmé dans le plan pluriannuel immobilier

Remarques :

- On entend par opération de travaux, les opérations de travaux prévues dans le PP2I, ainsi que les opérations de travaux individualisées prévues au Plan Annuel de Maintenance 2019. Les travaux effectués dans le cadre de plan Campus n'ont pas été repris.
- On entend par montants des opérations les montants prévus pour chaque opération de travaux (estimation à mai 2019). Ainsi, le montant d'une seule et même opération peut concerner plusieurs composantes. Comme il n'est pas possible de définir la quote-part des travaux affectée à une composante, le montant total de l'opération a été systématiquement repris, quand bien même tous les travaux de l'opération concernent plusieurs collègiums ou PS. La donnée est présentée simplement à titre d'information.

Intitulés des opérations	Montants des opérations
Aménagement halle de robotique	180 000
Mise en conformité des installations électriques de l'IUT de Metz	150 000
Mise en œuvre du SDIAD du Saulcy - 1ère tranche (CPER 2015-2020)	10 000 000
Mise en sûreté des sites	440 000
Raccord IUT HC réseau urbain	12 000
Rationalisation des surfaces de l'IUT Nancy-Brabois suite à rapatriement GBS, QLIO et SVS	200 000
Rationalisation sites spinaliens	500 000
Remplacement de 8 SSI (BU sciences, ESPE Kennedy + Victoire, ISEA, bât A et B UFR LL Saulcy, Saint-Avold)	580 000
Rénovation de la toiture terrasse + verrières	230 000
Rénovation de toitures terrasses (TF suite aux réparations de 2015 : bât GC et GB2A, GMP + 1/2 adm + TO : GCGP)	590 000
Rénovation des toitures R+7 (yc isolation et mise en sécurité (garde-corps))	110 000
Rénovation, isolation des façades et reprise du réseau de ventilation (1ère tranche)	1 100 000
Résolution des problèmes d'inconfort thermique IUT Hubert Curien	200 000
Mise en sécurité des sites	1 825 000
Aménagement halle de robotique	180 000
Total	16 117 000



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

COLLEGIUM
TECHNOLOGIE

PROJET STRATEGIQUE D'ACTIVITES 19-22 DU COLLEGIUM TECHNOLOGIE

Les IUT ont été créés en 1966, et dès cette date en Lorraine, avec une mission de formation par la technologie et de professionnalisation à partir de 2 diplômes : dès 1966 le DUT, Diplôme Universitaire de Technologie (seul diplôme universitaire national à référentiel pédagogique national), et, depuis 2000, la Licence Professionnelle (dont les IUT ont été moteurs du développement). Cette mission de formation a associé dès le début des équipes pédagogiques originales composées d'enseignants détachés du secondaire, de professionnels d'entreprise, et d'enseignants-chercheurs engagés dans la pédagogie, et actifs dans les activités de recherche développée dans leurs laboratoires de rattachement.

En Lorraine, et tout en faisant la preuve de la pertinence toujours actuelle du dispositif de départ, les 8 IUT lorrains fédérés dans le collégium Technologie développent en concertation et en échange permanent une approche pédagogique et une dynamique de développement commune de l'enseignement universitaire professionnalisant, qui sont au service des valeurs suivantes :

- **Une formation universitaire par la technologie** : La technologie, ou logique des techniques, est au cœur des pratiques pédagogiques des IUT. En prenant en compte la centralité des systèmes technologiques et des machines dans la société d'aujourd'hui, l'approche technologique privilégie une compréhension des techniques s'appuyant sur leur pratique et les savoir-faire, tout en assurant l'acquisition des savoirs garantissant l'adaptation à l'évolution des technologies et des systèmes ;

- **Une formation professionnalisée** : La formation en IUT est organisée suivant une logique de métiers, et vise l'insertion professionnelle dans ces métiers immédiatement ou après une poursuite d'études. La formation en IUT comporte une participation importante des professionnels de l'entreprise, autant par des enseignements métiers que dans la définition et l'évolution des contenus ;

- **La réussite des étudiants** : Par une pédagogie active et à l'écoute des étudiants, l'approche IUT assure, notamment grâce à une démarche partagée d'amélioration de la performance, des taux de réussite élevés, sans transiger sur le niveau des formations, ainsi que l'accueil d'étudiants en réorientation. Cette réussite reconnue par les instances universitaires et socioprofessionnelles, passe à la fois par l'individualisation du suivi des étudiants et par la diversification des modalités pédagogiques (alternance, semestre décalé, ...) et des parcours de formation ;

- **Un ancrage territorial** : Chacun des 8 IUT de Lorraine est associé à un territoire et à un bassin de population. Il est étroitement imbriqué à son environnement socio-économique, avec par exemple, son Conseil d'Institut associant des élus du personnel et élus étudiants, des représentants des collectivités territoriales, des représentants du monde du travail et de l'entreprise. Le Conseil d'Institut a à sa tête un Président issu de l'environnement socio-économique et professionnel régional.

En phase avec ces valeurs, les IUT de Lorraine comme les autres IUT de France, ont à cœur de remplir leur mission de service public de formation et de professionnalisation en lui associant les objectifs définis ci-après :

- des IUT au service de la réussite des étudiants ;
- des IUT acteurs majeurs de la professionnalisation ;
- des IUT actifs en recherche et transfert de technologie ;
- des IUT attractifs et actifs à l'international ;
- des IUT actifs en recherche et transfert de technologie ;

- des IUT en lien avec leur territoire et leur environnement socio-économique ;
- des IUT acteurs de la vie étudiante ;
- des IUT actifs dans la recherche de ressources nouvelles.

Dans ce contexte, le collégium Technologie, construit selon une approche fédérale, vise à contribuer à ce que chacun des IUT de Lorraine soit un IUT comparable aux autres IUT de France, capitalisant chacun sur une identité forte qu'il s'agit de maintenir et de développer, et à favoriser pour chaque IUT de Lorraine la réalisation des objectifs définis ci-dessus dans le respect de l'autonomie et des spécificités de chacun d'entre eux.

Remarque : le présent document s'appuie sur les travaux menés en mars lors du séminaire stratégique du collégium ; certains éléments de compte-rendu de ce séminaire ont été intégrés directement au texte.

CPS articulant

Bloc 1 : Analyse des activités

Objectif : ⇒ Dégager des actions pour l'amélioration continue des activités	Ressources : <ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'évaluation CTI/HCERES/CCN • Projet d'établissement et plans d'actions • Tableau de bord opérationnel
---	---

A. Bilan croisé des évaluations et du projet d'établissement (2 pages max)

Quelles sont les recommandations HCERES/CTI/CCN aux formations du collégium qui sont convergentes et peuvent faire l'objet d'une démarche partagée au sein du collégium ?

Par exemple : mettre en place des conseils de perfectionnement ou mieux les piloter, développer l'évaluation des enseignements, développer la dimension internationale des formations... Parmi ces recommandations convergentes, laquelle ou lesquelles sont reconnues comme prioritaires par les composantes du collégium, et pourquoi ? L'analyse doit prendre en compte les récentes évolutions réglementaires (ex : loi ORE).

Les IUT ont fait l'objet d'une évaluation par la CCN et les Départements d'IUT et les DUT ont été évalués par les CCN ; ces évolutions ont fait l'objet d'un certain nombre d'avis et de recommandations, se traduisant notamment par l'accréditation à 3 ans (au lieu de 5) de 5 formations de DUT. Suite à ces évaluations, un certain nombre de mesures correctrices, mettant en priorité les accréditations à 3 ans (niveau des équipements informatiques, accueil des bacheliers technologiques, taux de réussite, augmentation des TP...) ont été mises en œuvre ; un récapitulatif par IUT (brut de décoffrage) est donné ci-dessous :

- Epinal : Faible taux de pression, pas assez de vie culturelle et sportive pour les étudiants, recrutement uniquement sur le bassin vosgien
En ce qui concerne la vie culturelle et sportive, un accompagnement de l'offre a été fait par l'IUT mais les étudiants sont très peu intéressés
- Nancy-Charlemagne : Améliorer le taux de réussite des étudiants et à renforcer la place des bacheliers technologiques, notamment en augmentant la part d'enseignements en TP et en renouvelant les pratiques pédagogiques, améliorer le suivi des parcours des diplômés et l'évaluation des formations. Poursuivre le développement de l'alternance. Etre attentif aux personnels Biatss et renforcer les transversalités entre départements et au sein du collégium.

2 départements avec évaluation intermédiaire à 3 ans (GEA, Infocom).

Mesures correctives : mises en place de pratiques pédagogiques spécifiques ciblées sur les bacs technos et le semestre 1, nouvelles formations ouvertes à l'alternance, mise en place de réunions Biatss périodiques d'information ou thématiques.

- Saint-Dié : - DUT accrédités pour 5 ans mais difficultés de recrutement 1A pour GEII (pour info : GEII peu sélectif -tout de même 38 en 1A- mais MMI et INFO le sont), vivier monde

professionnel pas important, rééquilibrage encadrement MMI, attention aux ressources humaines.

- Nancy-Brabois : Taux de vacataires à augmenter (300), transversalité départements. Mesures correctives : Rapatrier GBS et QLIO sur le site principal de l'IUT, restructurer en plateformes Techno avec matériel commun à plusieurs départements.
- Longwy : DUT accrédités pour 5 ans mais recrutement APB faible pour GELI (nette amélioration depuis ParcoursSup), taux de réussite à améliorer pour GTE et GEA ; ne pas dépouiller le personnel de GTE et mise en place de TP en GEA.
- Moselle-Est : En point positif, le transfert de technologie et le développement de la recherche mais un sous encadrement à Sarreguemines qui a été corrigé, l'offre de formation continue et de l'apprentissage est présente, un chargé de mission sur l'apprentissage a été mis en place afin d'en assurer le développement pour tous les départements, offre culturelle et sportive à Forbach, mise en place d'un espace étudiants à Sarreguemines et création d'un espace pour les enseignants mais plus difficile.
- Metz : Points positifs : offre de formation diversifiée, implication des EC dans la recherche, dynamisme des plateformes technologiques ; taux de réussite des bacs généraux et technologiques, mise en œuvre d'améliorations pédagogiques + salle d'enseignement, semestre décalé en GEA (arrêté depuis pour des questions de charge). Pour TC et Informatique, renouvellement de l'accréditation pour 3 ans. Le taux de réussite des bacs technos remonte. En informatique, absence de TP en groupe de TP, mise en place de moyens supplémentaires par groupe de TP, renouvellement des machines + aménagement des salles de TP. L'équipe technique de site est absente et il existe des problèmes. Pour MP, demande de vacataires supplémentaire, GEA est en sous-encadrement et STID où il faudrait accompagner les étudiants pour la recherche de stage.
- Thionville-Yutz : Points positifs : soutien territorial reconnu, espace Mut@camp. Points faibles : Moyens humains, difficultés de trouver des ressources propres, formation continue, recherche, alternance. Départements GB et GIM : Difficultés dans les recrutements (revoir la communication).

Bon taux de réussite des bacs techno en TC et GB mais plus critique en GIM.

Pour le département TC : Dossier vide déposé par le prédécesseur. Un travail a été fait pour la nouvelle Directrice de département mais il existe des difficultés et des tensions dans le département. Un défaut d'encadrement et d'alternance a été constaté.

Mise en place du projet Eloquence (lien entre équipe pédagogique).

Hébergement en cours de développement pour les étudiants (rupture familiale + étudiants étrangers).

Par ailleurs, le projet de transformation du DUT en DUT en 180 crédits, s'il aboutit, aura un impact considérable sur l'organisation des IUT et de leur offre de formation, question néanmoins prématurée aujourd'hui.

Parmi les axes du projet d'établissement relatifs aux activités de formation, quels sont ceux qui peuvent se traduire par des actions communes au sein du collégium ?

Par exemple : transformation pédagogique, réussite des étudiants, développement de l'apprentissage... Parmi ces axes, quels sont ceux qui sont reconnus comme prioritaires par les composantes du collégium, et pourquoi ?

Les priorités du collégium et des IUT concernent:

- le développement de l'apprentissage et de l'alternance (notamment dans le cadre de la nouvelle réglementation),
- l'accueil et la réussite des bacheliers technologiques,
- la transformation pédagogique (incluant l'impact que pourrait avoir l'éventuelle transformation du DUT en DUT en 180 crédits), avec notamment un focus sur l'organisation particulière et le rôle stratégique que doit avoir le S1, la place des cours magistraux (notamment au S1), la place et le rôle des projets en particulier tutorés, l'accueil éventuellement différencié des bacheliers technologiques, l'apport de l'alternance...

La plupart de ces points seront repris dans les paragraphes suivants.

Bilan intermédiaire du croisement entre évaluations et projet d'établissement

Dégager les principaux axes d'amélioration de l'activité.

- prise en compte des remarques et recommandations de la CCN et des CPN,
- nécessité d'un suivi de cohorte, notamment par type de bac (difficilement réalisable aujourd'hui sans outils),
- développement de l'alternance (rôle pas toujours clair des services dédiés de l'UL) s'appuyant notamment sur un développement de la relation entreprises dans chaque IUT,
- meilleure analyse de l'efficacité des dispositifs pédagogiques.

B. Caractérisation des activités du collégium (3 pages max)

Cette partie est à envisager en lien avec le A (analyse croisée des évaluations et du projet). Il ne s'agit pas de présenter des tableaux de données mais bien d'utiliser les données disponibles et partagées pour construire une réflexion sur l'activité. Ce sont ces interrogations qui nourrissent le projet, pas les données en elles-mêmes (auxquelles on se référera seulement en cas de besoin – les conserver).

Quelles sont les principales caractéristiques ayant une incidence sur l'activité du collégium ?

Plusieurs caractéristiques peuvent avoir, selon les collégiums, une incidence sur l'activité de formation : poids des différents cycles, types de formation, types de financement, boursiers, RSE, bac des néo-entrants...

Les caractéristiques différenciantes du collégium Technologie concernent :

- la mission définie par la Loi d'accueil des bacheliers technologiques,
- la mission de professionnalisation et d'insertion professionnelle,
- la place particulière de l'alternance,
- le taux élevé de boursiers parmi les inscrits de statut étudiant,
- le maillage territorial assuré par les IUT,
- la place et le nombre élevé de stages (plus de 4000 suivis de stages terminaux et de suivis d'alternants à assurer chaque année),
- l'importance des projets tutorés (le DUT et la LP sont les seuls diplômes où ils figurent obligatoirement), représentant chaque année environ 150 heures pour chacun des 7500 étudiants de DUT et de LP.

Les activités de formation portées par le collégium :

- *Comment qualifier les résultats obtenus en matière de réussite des étudiants au sein du collégium : vision globale (réussite, présence aux examens...) + dégagement des situations qui se distinguent en positif ou en négatif (si possible, expliquer les écarts pour identifier des axes d'intervention).*
-

Les résultats peuvent être considérés comme satisfaisants (le coût du diplômé d'IUT est le plus faible de tous les diplômés universitaires : <https://theconversation.com/enseignement-superieur-quel-est-le-cout-de-la-reussite-en-premier-cycle-93990>) ; les taux de réussite sont élevés et en amélioration en DUT, et très élevés en LP.

Toutefois, l'absence d'outils de suivi de cohorte, notamment par type de bac et par modalité pédagogique ne permet pas d'analyse fine. Par ailleurs, la qualité des résultats devrait aussi être évaluée en corrélation avec le devenir des diplômés (et des non-diplômés).

- *Comment qualifier les résultats obtenus en matière d'insertion : vision globale + dégagement des situations qui se distinguent en positif ou en négatif (si possible, expliquer les écarts pour identifier des axes d'intervention)*

En LP, les résultats en termes d'insertion, évalués notamment au moment de l'accréditation, sont très bons (supérieurs à 90%) si on laisse de côté les poursuites d'études (qui ont tendance à augmenter malgré le travail sur le projet professionnel des étudiants, et qui ne sont pas de notre fait). Ces résultats sont à compléter avec les types de contrat et les niveaux de salaire. En DUT, l'insertion est limitée en sortie de DUT (de l'ordre de 10%), mais approche les 50% après une LP ; les poursuites d'études des autres étudiants donnent de très bons résultats, y compris en doctorat (étude en cours sur le sujet).

- *Trajectoires de formation des étudiants entre filière au sein du collégium : existe-t-il des flux entre les filières ? Comment les faire évoluer ?*

Au sein du collégium, la trajectoire principale concerne DUT->LP. Il y a aussi quelques recherches de double compétence avec la préparation d'un 2^e DUT en Année Spéciale. A cela s'ajoutent les réorientations entre DUT et le passage par les semestres décalés et la mise en place d'un semestre rebond.

Pour l'avenir, si le DUT en 180 crédits est mis en place, se posera la question de la transformation de certaines LP en année de DUT3, ainsi que l'organisation des passerelles entrantes et sortantes à 60 et 120 crédits ECTS.

- *Partenariat de formation avec d'autres collégiums ou avec des organismes hors-UL : quels sont les flux entrant et sortant avec d'autres structures de formation et quels sont les enjeux ? Comment les faire évoluer ?*

A l'intérieur de l'UL, et en ce qui concerne les passerelles sortantes, il convient de distinguer :
- les poursuites d'étude en Ecoles d'Ingénieurs, souvent vers les filières en apprentissage ;
- les poursuites d'études vers le collégium Sciences et Technologie : parfois moins fluides qu'avec les Ecoles, elles concernent essentiellement les passerelles DUT->L3 ; dans certains secteurs, ces passerelles sont refusées (seule DUT->L2 est proposée), poussant les étudiants à aller vers d'autres universités (Strasbourg notamment) ; dans d'autres secteurs, la participation de collègues d'UFR au parcours Poursuite d'études longues du DUT contribue à fluidifier ces passerelles ;
- les poursuites d'études vers le collégium LMI : fluide avec l'IDMC pour l'informatique ; vers les IAE, le portail Eco-gestion risque de générer des flux qui limiteront les passerelles DUT->L3 (alors que le public DUT intéresse les IAE) ; la mise en place envisagée à Metz d'une L3 professionnalisante en alternance en sciences de gestion, s'adressant notamment aux titulaires du DUT, et visant la poursuite d'études en Master en alternance pourrait y remédier.

Les mobilités entrantes sont plus rares ; elles concernent la PACES, les étudiants en réorientation, et quelques rares étudiants intéressés par une passerelle L2->LP.

En général, ces diverses passerelles ne font pas l'objet de partenariats formalisés (qui pourraient être recherchés à l'avenir).

Avec l'extérieur de l'UL, outre les poursuites d'étude vers des Ecoles ou Universités, les recherches de partenariat concernent les lycées et l'orientation (Bac notamment techno -> DUT, BTS -> LP, étudiants de DUT en réorientation -> BTS). En progrès, ces relations sont toutefois très dépendantes des personnalités des proviseurs successifs. Les CMQ peuvent constituer une aide.

Par ailleurs, il existe de nombreux partenariats avec des CFA (de branches, de lycée, consulaires...).

Une meilleure appréciation de ces partenariats pourrait être obtenue avec des indicateurs et des suivis de cohorte.

Rapport aux territoires (territoires lorrains, Grand-Est, transfrontalier, France, Europe...), partenariats

- *Origine des néo-entrants : territoires lorrains, autre Grand-Est, autre France... ? Est-ce que des formations se distinguent dans leur capacité à attirer des étudiants de certains territoires ?*

Origine très majoritairement lorraine (formation de proximité) ; taux d'étudiants internationaux variant suivant les IUT de 2% à plus de 30%.

- *Territoires d'insertion des étudiants : dans quels territoires les étudiants trouvent-ils leur premier emploi ? Les formations répondent-elles à des besoins d'un marché de l'emploi local, régional, national ou international ?*

Grande importance du marché du travail transfrontalier (Sarre et surtout Luxembourg) ; sinon local et régional.

- *Origine des projets partenariaux internationaux : UniGr, Europe, autre continent ? Avez-vous une démarche de partenariats internationaux en lien avec la stratégie internationale de l'établissement ? Si oui, avec quel pays ? Avez-vous une stratégie internationale propre au collégium ? Si oui, avec quels pays ?*

Les IUT lorrains participent de façon importante aux partenariats internationaux de l'ADIUT pour l'accueil d'étudiants internationaux.

Sinon, pas de stratégie du collégium ; chaque IUT développe ses activités (DUETI, échanges Erasmus, DU PFST, projet de DU semestre international...) ; importance particulière du Québec.

- *Partenariats en formation : quels sont les partenariats des formations du collégium (universités partenaires, associations professionnelles, branches, entreprises, services de l'Etat...) ? Parmi ceux-ci, quels sont ceux qui ont un caractère structurant pour le collégium, du point de vue de la dimension internationale et/ou des partenariats socio-économiques ?*

Pas d'approche globale du collégium ; chaque IUT, en fonction de son territoire, de son bassin économique, et de ses spécificités développe ses partenariats (CMQ, PFT, CFA, branches, etc...).

- *Quels sont les acteurs qui proposent les mêmes activités sur les mêmes territoires et avec lesquels la relation ne peut être qualifiée de partenariale (= situation de concurrence) ? Est-il opportun de faire évoluer le positionnement d'activités du collégium dans ce contexte ?*

CNAM, ICN, Bachelors, certains lycées ou CFA, écoles du numérique type Simplon, Epitech, CESI...

Bilan intermédiaire de la caractérisation des activités

Qu'est-ce qui fonde le caractère à la fois homogène et spécifique du collégium au sein de l'Université de Lorraine ? Dégager les principaux axes d'intervention et cibles d'intervention : sur quels aspects de quelles formations agir (transformation, repositionnement, arrêt, soutien au développement...) et comment ?

Éléments d'homogénéité : DUT/LP, technologie/professionnalisation, maillage et ancrage territorial, réussite des étudiants incluant l'insertion professionnelle.

Axes d'intervention : indicateurs et suivis de cohorte (grande pauvreté actuellement), relations avec les lycées (travail sur l'orientation en lien avec le Rectorat ?)

Bilan du bloc 1 : quels axes d'intervention privilégier et à quels endroits pour améliorer l'activité ? Dégager 4 actions prioritaires en précisant les activités de formation qu'elles visent.

Croiser les bilans intermédiaires A et B. Exemple : le développement de la dimension internationale est apparu comme saillant dans les évaluations, s'inscrit dans un des axes du projet d'établissement, trouve une résonance particulière dans x filières où le potentiel de développement en la matière est important. Tableau de bilan :

Objectif	Action	Activité ciblée	Résultat attendu	Echéancier (19-22)
----------	--------	-----------------	------------------	--------------------

- 1. Aide à la réussite des étudiants (notamment bacheliers technologiques) et à l'insertion : meilleure réponse à la demande aval et amont, semestre rebond, innovation pédagogique (approche par projets et par compétences, mieux utiliser la technologie, serious games, projets tutorés...), attention particulière à apporter au S1...**
- 2. Développement de l'alternance : nouvelles formation, nouveaux cadre réglementaire, transfrontalier, pédagogie de l'alternance... ; dans ce cadre, l'année 2020 sera cruciale et l'ouverture de formations nouvelles devra être privilégiée lors de cette année particulière de mise en œuvre de la nouvelle loi ;**
- 3. Internationalisation des formations : co-diplôme, Erasmus, semestre international, enseignements en langues étrangères...**
- 4. Amélioration des collaborations avec d'autres collègiums : rapprochement avec les Ecoles notamment pour les passerelles vers les filières d'ingénieurs en apprentissage, projet d'accord IAE Metz/IUT Metz pour une L3 Gestion professionnalisante, travailler les passerelles DUT2->L3**

CPS structurant

Bloc 2 : Analyse de l'appui aux activités

Objectif : ⇒ Mieux s'organiser en soutien aux activités pour dégager des moyens	Ressources : <ul style="list-style-type: none"> • Cartographie économique 2017 • Bilan social 2017 • Résultats de l'enquête fonction 2017 • Fiches de synthèse financière des composantes 2017 • Tableau de bord opérationnel • Bonus-malus énergie
---	--

C. L'organisation interne : le collégium et ses composantes (1/2 page max)

Quelles sont les caractéristiques des composantes du collégium ? Comment sont-elles organisées en leur sein (ex : départements) ? Quels sont les avantages et inconvénients de cette structuration interne (taille des composantes, fonctionnement en silo, composantes en miroir, composantes de tailles différentes, composantes bi-sites...) ? Comment se répartissent les activités entre les composantes : zone de superposition, de différenciation/spécialisation ? Dans quel sens faire évoluer cette répartition des activités ?

La base de l'organisation repose sur l'existence de 8 IUT regroupant chacun de 3 à 8 départements (35 au total) en application de la réglementation spécifique des IUT et des DUT. Les superpositions correspondent le plus souvent au besoin d'un maillage territorial forts (TC, GEA, Info, GMP) ; dans quelques cas (GEII, QLIO), la question peut se poser au vu d'effectifs plus restreints et d'une certaine proximité géographique, des différenciations pouvant cependant être mises en place (adaptations locales, LP).

Par ailleurs, l'ouverture de départements correspondant aux spécialités de DUT n'existant pas en Lorraine (HSE, CS, CJ, PEQ) reste un objectif.

Bilan intermédiaire de l'analyse de l'organisation interne

Est-ce qu'une évolution des structures internes est souhaitable ? Si oui, vers quelle organisation-cible ?

L'organisation en 8 IUT reste pertinente et n'appelle pas d'évolution à court terme.

D. Les moyens en appui aux activités (2 pages max)

Moyens d'enseignement : est-ce que l'offre de formation du collégium est soutenable ?

- *Taux de couverture des enseignements (% de la charge d'enseignement couverte par les services statutaires par département, section CNU...). Dans quels cas ces taux de couverture peuvent être considérés comme insuffisants ou excessifs ?*

Les dernières évaluations de la charge d'enseignement donnent un total d'environ 275 000 heures couvert à environ 54% par les services statutaires des enseignants et enseignants-chercheurs.

Ce taux de 54% doit cependant être nuancé par l'obligation du recours à des intervenants notamment professionnels. La part de la charge couverte par les vacataires représente un peu plus de 20% (à 60% issus du secteur privé et 40% issus du secteur public), avec des variations importantes d'un IUT et d'un secteur professionnel à l'autre (chiffres datant de 2 ans, ces chiffres n'étant plus disponibles dans MyReport). Une attention doit être portée sur le respect des taux réglementaire de professionnels (incluant également les Past, Mast, EA). De plus, il est nécessaire d'intégrer l'analyse des possibilités de recours à des thésards ou des DR/CR (données non disponibles), très variables d'un site à l'autre.

- *Analyse des dépassements du plafond des heures complémentaires pour les titulaires (E et EC).*

Les disciplines les plus en tension sont les Sciences de gestion et les langues (Informatique et Info-Com aussi) ; pour être complète, l'analyse devrait inclure les interventions à l'extérieur de l'UL (données non disponibles).

- *Sous-services, sur-services : dans quelles sections CNU constate-t-on des sous-services ou des sur-services, et pour quels volumes ?*

Il n'y a pas de tendances de fond concernant des sous-services éventuels, sachant qu'un gros volume d'heures (suivis de stage par exemple) n'est pas rattaché à une discipline, et que certains enseignants enseignent à l'extérieur de leur discipline (en maths ou informatique par exemple).

Les sur-services concernent les sections 06, 27, 71, ainsi que les langues pour non spécialistes (y compris chez les vacataires) ; l'absence d'outils associés aux respects des règles concernant l'établissement du service prévisionnel n'aide pas à un meilleur suivi.

- *Structure des emplois : ratio E/EC, ratio PR/MC. Etant donné le type d'activité, quelle cible serait souhaitable ?*

Les ratios MCF/PR (4 sur l'ensemble du collégium), EC/SD (1,4), MCF+SD/PR (7,5), contractuels (6%), A/total BIATSS, sont suivis, avec d'importantes disparités suivant les IUT et les secteurs disciplinaires ; un rééquilibrage, tendant à plus d'équité dans les perspectives de réussite des étudiants ainsi que dans les conditions de travail et les perspectives de carrière des personnels, est amorcé. Définir des ratios idéaux est difficile, mais converger vers les ratios moyens (en fonction de la politique de chaque IUT) pourrait être une 1^{ère} piste. C'est le sens de

la politique proposée par le collégium, politique difficile cependant du fait de la coupure en 2 (regrettable) des emplois d'enseignants-chercheurs ; de ce fait, l'adaptation de la cartographie des emplois à l'évolution des besoins de la pédagogie est fortement entravée.

Est-ce que l'activité de formation est soutenable (moyens en rapport avec l'activité) globalement ? Existe-t-il des situations plus difficiles par endroit ? Quelle trajectoire adopter pour les résorber (apport de moyens par redéploiement ou diminution de l'activité) ?

L'activité est globalement soutenable, plus difficile cependant en Sciences de Gestion et Informatique. Pour résorber les difficultés, 2 pistes :

- donner de la souplesse aux recrutements sur ressources propres (la création d'emplois d'enseignants associés est une piste, notamment s'ils peuvent être à ¼ de temps) ;
- redonner la priorité aux collégiums dans l'utilisation des emplois de façon à faciliter les redéploiements (transformer quelques emplois de PR 28 en PR 06 ferait du bien à tout le monde...).

Par ailleurs, la soutenabilité de l'activité est fortement affectée par 2 faits :

- les nombreux emplois de BIATSS et d'enseignant qui ont été retirés ou déclassés, notamment pour traiter des questions RH ; sans nier la nécessité de trouver des solutions d'urgence, il est aussi nécessaire d'avoir un effet-mémoire et de trouver des solutions de restitution ou compensation ;
- la suppression des PRP pour ouvrir le référentiel aux enseignants du 2^d degré a entraîné pour ces derniers et pour un même service une diminution de plusieurs milliers d'heures complémentaires, diminution qui, facteur aggravant, touche d'abord les enseignants les plus impliqués ; quelle institution peut se permettre sans réagir de diminuer les rémunérations de toute une catégorie de personnel (sans doute de l'ordre de 100 k€ rien que pour les quelques 220 enseignants du 2^d degré du collégium Technologie) ?

Est-ce que le volume de l'activité de formation est bien dimensionné au regard des besoins (insertion) et des attentes (flux étudiants) ?

Non. Les flux devraient augmenter dans le numérique, le management, le génie civil, le génie mécanique. Les secteurs où les flux d'étudiants sont moindres (maintenance par exemple) sont souvent aussi ceux où les débouchés sont les plus importants. De plus, il existe des bassins de population (la Moselle-Est par exemple, qui compte près de 350 000 habitants) où l'offre de formation est très insuffisante par rapport à l'importance des flux.

La question des moyens d'enseignement ne peut être dissociée de la question des conditions d'exercice des activités de recherche des enseignants-chercheurs en poste en IUT ; cette question peut être abordée en 3 points principaux :

- activités de recherche dans les sites délocalisés : il s'agit de faire de tous les sites d'IUT de véritables sites universitaires avec une activité de recherche d'excellence ; cela passe par les conditions suivantes :

- + Constituer des groupes de taille critique
- + Éviter les chercheurs isolés
- + Nécessité de l'encadrement par des Professeurs d'Université
- + Mutualisation recherche/formation/transfert de technologie
- + Lien avec le territoire et le transfert de technologie
- + Présence de doctorants
- + Unicité des lieux d'enseignement et de recherche (développement durable, disponibilité pour les étudiants, impossibilité sociale d'affecter un personnel sur 2 sites distants de 60 ou 100km)

=> à viser : cartographie cible par IUT et site

- activités de recherche dans les villes centres : la proximité avec la plupart des centres de recherche de l'UL rend la question moins cruciale que pour les autres sites ; néanmoins, les IUT concernés hébergent et sont moteurs pour certaines activités : Génie Civil et Alimentation à Nancy-Brabois, Marketing à Metz

- cas particulier de la 6^e section : on constate de façon générale (sauf à Metz en marketing) une difficulté à stabiliser en IUT les Enseignants-Chercheurs de 6^e section (qui voit leur avenir

avant tout en IAE) ; pistes de travail : perspectives de carrière, meilleure coordination avec le CEREFIGE, partenariat avec les IAE, appui à la recherche (mois d'invité, ...).

Un récapitulatif des retours d'expérience par IUT (brut de décoffrage) issu de notre séminaire stratégique est donné ci-dessous :

- Epinal : 5 ans sans activité de recherche car compliqué sur site délocalisé de l'aspect pédagogie. 1 travail a été fait avec les partenaires, les Directeurs de recherche et Pédagogique. Tous les recrutements qui ont été faits depuis ont leur activité de recherche sur Epinal. Le recrutement de jeunes MCF est en cours mais il manque des Professeurs (1 seul à Epinal). Il faut mettre la recherche en avant pour pouvoir pérenniser les emplois MCF. Un problème sur la 6^e section avec le CEREFIGE qui demande aux IUT de payer (colloque, matériels etc...). Il faudrait pouvoir récupérer des thésards.

- Moselle-Est : L'activité de recherche existe depuis la création de l'IUT. L'IUT compte 14 EC dont 5 PR. 6 laboratoires sont représentés dont 2 UMR-CNRS. L'activité de recherche est principalement tournée vers la chimie et les matériaux pour laquelle les équipements nécessaires sont implantés au sein de l'IUT. Près de la moitié des EC sont titulaires de la PEDR. L'IUT accueille régulièrement des doctorants et des EC invités. Actuellement 3 ATER sont présents.

- Nancy-Brabois : Génie Civil = plateforme de très haut niveau
Alimentation = A du mal à émerger car ENSAIA pas loin. Les EC sont donc en Ecole d'Ingénieurs.

Option diététique = force de Nancy-Brabois car le seul IUT qui porte cette option. Un travail est

fait avec l'ENSAIA pour la création d'une plateforme en 2 parties

- Nancy-Charlemagne : Pas de problème en général sauf pour la 6^{ème} section (plus rarement la 5^{ème} section) où des nombreux enseignants-chercheurs partent vers d'autres composantes universitaires mieux considérées que les IUT, les IAE, par exemple. Le directeur de l'IUT Nancy-Charlemagne souhaiterait une réflexion autour de cette problématique entre le Collégium Technologie, le Collégium LMI, les pôles scientifiques, les laboratoires de recherche et les IAE.

- Saint-Dié : Pas d'activité de recherche alors qu'il y a des MCF et des PR (61^o et 27^o). Le bassin aurait des possibilités pour des activités de recherche mais il n'y a peu d'implication et peu de volontaire. Il manque 1 professeur qui motiverait.

- Metz : Recrutement externe de PR compliqué en 6^e section. En recrutement interne, c'est fragile.

- Longwy : 5 équipes de recherche. Il faudrait arriver à créer une synergie des différents labos. Cette synergie est en cours grâce à recherche pluridisciplinaire avec un schéma directeur qui est l'énergie et le développement durable. L'activité de recherche possède un fort volet fondamental.

- CRAN : Bonne taille critique et grande visibilité internationale

- CEREFIGE : Equipe qui fonctionne bien

- GREEN : Petite équipe avec participation financière du labo pour la création

- LERMAB : Mise en place d'un laboratoire bien actif et reconnu en quelques années

- 2L2S : un important axe de recherche développé sur les marchés du travail

transfrontaliers et développement territorial transfrontalier

- Thionville-Yutz : Groupes de recherche bien identifiés mais à conforter rattachés au LSE et au LMOPS ; volonté d'aller dans le même sens en SHS, notamment autour du CEREFIGE.

Appui à la formation : est-ce que l'appui permet d'optimiser le temps consacré à la formation et à la recherche ?

- *Comment sont répartis les fonctions au sein des services administratifs des composantes du collégium ? Cette répartition est-elle optimale ?*
- *A priori, la structure des emplois BIATSS correspond-elle aux besoins des fonctions en appui ou en support de l'activité de formation (la situation peut être différente selon les fonctions) ?*
- *Est-ce que des tâches administratives (ex : saisie des emplois du temps dans ADE) sont réalisées par des enseignants ? Si oui, pourquoi ?*

Le sujet de l'appui à la formation ne peut être abordé uniquement par une analyse du fonctionnement interne des IUT et du collégium et doit inclure une analyse des rapports avec les fonctions centrales de l'UL (directions, présidence).

Concernant les directions centrales, s'il était compréhensible que l'UL à son démarrage s'organise avec une approche très centralisée de façon à unifier les cultures de fonctionnement extrêmement disparates des 4 universités fusionnées, il est nécessaire, dans la 8^e année de d'existence de notre établissement, de s'engager dans un questionnement et un bilan de son organisation et de son fonctionnement, ainsi que dans une analyse de la qualité de service aux usagers et de la qualité de vie au travail de ses personnels (dont fait partie l'optimisation du temps consacré à la formation et à la recherche).

A cet égard, le 1^{er} questionnement concerne la place des composantes de formation, des IUT dans notre cas, dans l'Université de Lorraine. Ce sont ces composantes qui constituent le cœur de l'activité de formation de notre université, c'est là que cette activité est opérée, organisée, mise en œuvre, pilotée sous l'autorité de Directeurs élus et responsables devant leur Conseil d'Institut et leurs équipes dans le cadre des textes et règlements en vigueur (l'article L713.9 du Code de l'Education par exemple).

Or il s'avère que les choix opérés depuis la naissance de l'Université de Lorraine ont pour effet de diminuer progressivement les moyens dont ils disposent directement pour organiser le fonctionnement et le pilotage de leur IUT. Cela est dû à des choix d'organisation favorisant la centralisation, quel que soit le modèle appliqué, y compris des choix de « mutualisation » en proximité avec un rattachement aux directions opérationnelles (c'est donc une centralisation). Par ailleurs, d'une manière générale, l'organisation des directions opérationnelles, trop en silos, couplée à ce processus de centralisation, aboutit très souvent à des démarches de type top-down, ignorant ou contournant trop souvent les composantes de formation, leurs contraintes de fonctionnement, et leurs besoins en personnels polyvalents de proximité. Nous ne remettons pas ici en cause l'engagement remarquable de tous les personnels concernés mais nous pointons les effets négatifs de choix organisationnels globaux sur les conditions de fonctionnement de composantes de formation.

Un des exemples illustrant cette problématique est celui du service technique de site du Saulcy (mais ce n'est pas un cas isolé). Si on peut comprendre que la mise en œuvre de ce dispositif de mutualisation de ressources entre entités sur un même campus connaisse des difficultés à son démarrage, il n'en reste pas moins que le système hiérarchique dans lequel ce nouveau dispositif est inséré limite très fortement les capacités du directeur de l'IUT de Metz à garantir que les services disponibles pour les usagers soient de niveau acceptable pour ce qui concerne l'immobilier et la logistique. Dans ce système de fonctionnement, l'utilisation des crédits EMEB dédiés à la composante IUT est peu efficace (consommation des crédits de la composante insuffisante).

Un autre exemple est celui de l'organisation des services numériques. Dans certains IUT, les personnels en charge sont rattachés à la Direction du Numérique et présents dans les composantes, selon les termes d'une convention qui n'est d'ailleurs pas toujours respectée. Cette situation présente certains avantages mais contribue cependant à limiter une nouvelle fois les capacités d'action du directeur de l'IUT, dans un contexte où les besoins numériques en appui à la pédagogie se transforment en proximité, sans que ces besoins soient forcément perceptibles depuis une direction centralisée.

Par ailleurs, pour ce qui concerne les développements d'applications dont les IUT sont des utilisateurs, nous regrettons que ceux-ci ne soient pas systématiquement associés aux groupes de travail constitués. A minima, il faudrait que leurs besoins, spécifiques par nature, puissent être entendus. Il est souhaitable que de véritables « représentants » des composantes (c'est-à-dire des personnels qui interviennent avec un mandat de leur composante ou collégium) participent aux groupes de travail mis en place.

De plus, ces organisations des directions et des services de sites s'accompagnent de la négation du rôle et de l'importance des Responsables Administratifs et des responsables de service des IUT en limitant leurs possibilités de promotion, tout en complexifiant leur travail en ajoutant des strates et des filtres à un mille-feuilles administratif ultra-complexe.

On pourrait multiplier les exemples d'effets que ces choix organisationnels ont sur le quotidien des IUT. Mais ils ont aussi par ailleurs des conséquences importantes sur l'ensemble de l'établissement :

- a. gaspillage en emplois avec la mise en place d'un management nombreux, redondant, et peu pertinent (5 niveaux hiérarchiques, mais pas le directeur de composante...), et avec une ultra spécialisation de personnels loin d'être tous occupés à temps plein ;
- b. gaspillage financier : on en est à vouloir externaliser la manutention...
- c. détournement du décret de création de l'UL : les personnels sont retirés des collègiums sans vote du CA ;

Alors que faire ? Des solutions (éprouvées) existent ; il conviendrait par exemple (pour 3 domaines évoqués ci-dessus) :

- patrimoine immobilier : séparer (dans un cadre contractuel) le rôle du propriétaire (l'établissement), qui est en charge de la maintenance lourde, et le rôle du locataire (la composante), qui doit assurer la maintenance de proximité (la DPI venant en appui si une expertise particulière est nécessaire), ce qui implique que chaque IUT doit conserver le personnel technique indispensable pour ces tâches et pleinement intégré à la composante ;
- logistique : la logistique interne de chaque IUT doit être assurée en interne de l'IUT dans un cadre de polyvalence ;
- DN : les personnels d'appui à la pédagogie doivent être sous l'autorité des Directeurs élus pour cela et responsables de la bonne marche de leur composante devant leur Conseil, leurs personnels, leurs étudiants ; et les directions de composante et de collégium doivent être associés dès l'élaboration du cahier des charges à la conception des nouveaux outils numériques les concernant.

En conclusion de ce point, **il s'agit de respecter le rôle central des composantes de formation dans l'organisation de la pédagogie et de leur assurer dans un cadre de SUBSIDIARITE les moyens de pilotage indispensables au bon exercice de leurs responsabilités.**

En ce qui concerne le fonctionnement interne du collégium et des IUT, et sachant que les possibilités de mutualisation sont faibles notamment du fait des distances, une réflexion a été engagée visant notamment à échanger sur les bonnes pratiques concernant l'organisation interne, le modèle économique, le lien département/central dans chaque IUT ; un résumé des retours d'expérience par IUT (brut de décoffrage) issu de notre séminaire stratégique est donné ci-dessous :

- Epinal : Recettes et dépenses communes via une association des départements. Pour la reprographie, un seul copieur, pas de copieur dans les départements. Pour la propriété et prêt de de salle, cela reste un sujet sensible car les départements revendiquent leurs salles.
- Nancy-Brabois : Pot commun : Solidarité entre département, 1 service financier avec 1 budget par département. S'il reste de l'argent dans les départements, l'IUT reprend la main en octobre. 1 service commun pour la gestion des conventions. Relations internationales : DUPFST avec un budget qui sert de pot commun.
- Longwy : fonctionnement budgétaire similaire à celui de Nancy Brabois.
- Thionville-Yutz : Clé de répartition, diminution du nombre d'acheteurs, mutualisation d'un dossier commun.
- Nancy-Charlemagne : 1 département par étage. Sont autonomes et pilotent leur budget (recettes, dépenses). La collecte de la taxe d'apprentissage est centralisée mais une demande est faite pour savoir à qui ils veulent verser (IUT ou département). Les salles informatiques sont communes et la reprographie est centralisée. La création du service des relations avec les entreprises s'est faite avec la création d'un poste d'ASI. Pour la formation continue et la formation en alternance, les départements ont du mal mais vont s'y faire. Il existe un pôle commun de langue, les relations internationales sont centralisées, le FLE également ainsi que le service communication.
- Moselle-Est : Budget en Direction et redistribué uniquement en fonctionnement. Celui-ci est calqué sur le budget de l'année N-1 puis discuté avec les départements pour savoir si des projets sont exprimés. Pour l'investissement, une liste des projets est dressée puis budgétée en

central. Le travail administratif est mutualisé à la direction. Une secrétaire (avec la même fiche de poste) de département avec référent à la direction. Le développement de l'alternance se poursuit. Gestion des emplois EC et ESD mutualisée avec l'IUT de Metz.

- Metz : Taxe fléchée IUT. Une grosse part est mise en commun et est affectée essentiellement au renouvellement des postes informatiques, une petite partie est laissée aux départements. La politique de l'IUT est la centralisation et la mutualisation. Pour le fonctionnement, le budget est négocié avec les directeurs de département et une répartition selon la taille de celui-ci.
- Saint-Dié : Taxe fléchée IUT et contrats aux départements qui ont chacun leur budget, discussion budgétaire entre le directeur et les chefs de département, volonté de tendre vers un budget unique, photocopieurs communs, relations internationales communes.

Ressources budgétaires : est-ce que les moyens financiers sont en adéquation avec l'activité ?

Est-ce qu'il y a eu des éléments significatifs (excès, déficit, anomalie de gestion...) sur l'exercice 2017 ? Si oui, pourquoi ? Dans ce paragraphe, on peut s'appuyer sur les taux d'exécution des composantes du collégium, la composition des dépenses par poste dans les composantes, une analyse des ressources (dotation, ressources directes), une analyse de la situation des heures complémentaires par composante (dotation / utilisation).

Globalement, il n'y a pas d'excès ou de déficit, et les taux d'exécution des budgets sont élevés, signe d'une gestion maîtrisée (toutefois, les erreurs de conception d'Alisse concernant notamment la prise en compte du référentiel et des services prévisionnels est une entrave pour le bon suivi de la consommation des heures complémentaires, lesquelles constituent une part importante voire principale des budgets).

Cependant, l'insuffisance des moyens entraîne souvent une course en avant dans la recherche des ressources propres ; certes, l'alternance est d'abord un outil pédagogique au service de la réussite, de la professionnalisation, et de l'insertion des étudiants. Mais elle est aussi un moyen de financer des formations qui sans cela ne l'auraient pas été par les moyens délégués et n'auraient pas pu ouvrir.

Par ailleurs, il semble que l'enveloppe d'heures complémentaires sur moyens délégués tende à converger vers la couverture des besoins (avec en plus l'effet PRP->référentiel évoqué plus haut).

Le point le plus compliqué et sensible concerne la difficulté du renouvellement et de l'évolution des plateaux techniques, en particulier pour les investissements les plus lourds. Les crédits UL et l'appel à projets de la Région Grand Est devraient donner une bouffée d'oxygène.

Bilan intermédiaire de l'analyse des moyens en appui à la formation

Quelle politique de maîtrise de l'offre de formation et d'amélioration de l'adéquation des moyens aux activités ?

On est dans une stabilité qui ne permet que faiblement de répondre aux besoins nouveaux de notre environnement socio-économique.

E. Efficience des dispositifs (2 pages max)

Remarque : nous n'avons pas utilisé les diagrammes proposés, beaucoup trop subtils pour nous autres, pauvres technologues d'IUT...

Analyse croisée moyens/résultats

Dans toutes les activités du collégium, il s'agit de questionner les résultats obtenus avec les moyens utilisés. Existe-t-il par exemple une corrélation entre le taux d'encadrement (nombre d'étudiants par enseignant), le nombre d'heures par étudiant (H/E) et la réussite des étudiants ? Existe-t-il des situations où les moyens disponibles sont supérieurs à la moyenne

alors que les résultats sont inférieurs à la moyenne constatée sur le collégium ? Comment expliquer ces situations ? Quelles mesures prendre pour y remédier ?

L'activité des IUT est marquée par la nécessité de respecter les Programmes Pédagogiques Nationaux (PPN) et par la mission assignée récemment par l'Etat d'accueillir et de faire réussir les bacheliers technologiques. Dans ce cadre, l'évaluation des résultats nécessite de disposer de données de suivi de cohortes différenciant les types de bac des étudiants (en plus d'autres facteurs tels que les taux de pression), ce qui n'est pas le cas.

Pour autant, des réflexions, basées sur des analyses plus qualitatives que quantitatives, sont développées et ont fait l'objet de débats lors de notre séminaire stratégique :

- avoir une approche spécifique pour le S1, avec le cas échéant des modalités différenciées pour les bacheliers technologiques ;
- revoir la place des cours magistraux, notamment au S1, notamment dans une perspective d'acquisition progressive d'autonomie pour les étudiants ;
- mieux utiliser les enseignements intégrés, la pédagogie inversée, les projets.

La question des moyens peut avoir un impact sur les conditions d'études en influant les taux d'exécution des PPN. Mais toute évolution dans les moyens est bridée par le poids des pôles scientifiques...

Analyse efficience / potentiel d'innovation

L'innovation est un facteur de croissance et de différenciation. L'innovation peut consister en une évolution d'une activité existante (exemple : repositionnement d'un master du champ des métiers « classiques » vers le champ des métiers du numérique). Elle peut consister en une toute nouvelle activité qu'il convient de soutenir dans son développement. Quels sont les vecteurs d'innovation dans les activités du collégium ?

Existe-t-il a contrario des activités à reconsidérer : elles ne sont pas innovantes et relativement peu efficaces. Comment les faire évoluer ?

Par exemple, une filière de formation aura pu être identifiée comme peu attractive (bloc 1), mobilisant beaucoup de moyens (bloc 2), tout en ne permettant pas de se différencier de ce qui se fait dans les autres universités. Est-ce qu'il existe des pistes pour repositionner cette filière, permettre la différenciation, améliorer l'attractivité de la filière ? Est-ce que le passage en FOAD peut apporter des réponses ?...

Tout d'abord, la différenciation n'est pas un objectif, le DUT étant un diplôme à définition nationale. Seules les LP le permettent, dans la limite des besoins en insertion professionnelle ; et leur cycle de vie permet de les fermer facilement si elles ne répondent plus aux besoins, comme ce fut le cas lors de la dernière accréditation.

Par ailleurs, à combien d'étudiants évolue-t-on une formation peu attractive ? Et comment prend-on en compte les débouchés en sortie ? Par exemple, les DUT Génie Industriel et Maintenance ont une attractivité moyenne, mais offrent les meilleurs salaires en sortie et ne satisfont pas la demande des entreprises.

Les innovations ont d'abord concerné l'alternance, où les IUT ont été précurseurs. Et l'accueil des bacheliers technologiques nécessite des approches différenciées pour pallier les faiblesses dans la méthodologie du travail universitaire tout en les mettant en confiance pour la suite, approches nécessitant un encadrement sans doute plus étroit.

La principale innovation en cours d'émergence consiste en la création de tiers-lieu, de natures diverses, permettant un travail inter-départements, notamment pour des TP et des projets tutorés ou non, ainsi qu'une ouverture vers l'extérieur (associations, entreprises, citoyens, écoles, autres composantes...). Il existe des projets déjà très avancés (CharlyLab à Nancy-Charlemagne, Halle de Technologie à Metz), d'autres plus en émergence (Industrie 4.0 à Saint-Dié, Repair Café à Nancy-Brabois, ...).

Optimisation des moyens matériels

Quels efforts d'optimisation des moyens matériels pourraient permettre de dégager quelles ressources ? Voici quelques pistes :

- ⇒ **Équipements numériques** : optimiser l'usage de ces équipements (voir par ex : taux d'occupation des salles informatiques)
- ⇒ **Plateformes pédagogiques** : mutualisation
- ⇒ **Consommation de fluide** : diminuer le nombre d'appareils, optimiser leurs usages, modifier les comportements (chauffage, eau...)
- ⇒ **Fournitures et services** : lutter contre le gaspillage, adapter la consommation aux besoins réels...

Quel plan de jouvence des équipements matériels est-il souhaitable de mettre en place et quelles économies ce plan de jouvence doit-il permettre de dégager (diminution du temps de travail nécessaire, de la facture énergétique, libération de surfaces...) ?

En ce qui concerne les équipements informatiques, l'objectif UL de diminution du nombre de postes n'est pas partagé (et encore moins celui de redéploiement d'emplois !). Le point de départ, la cartographie des postes et des salles, ainsi que leur utilisation est à conforter, notamment en corrélation avec les besoins de la pédagogie et l'origine sociale des étudiants, sans oublier la révision nécessaire des relations avec la DN (voir plus haut).

Pour les IUT en gestion de site, et donc sans visibilité sur la consommation des crédits EMEB, l'optimisation ne peut être évaluée.

Par ailleurs, la recherche d'économie n'est absolument pas le 1^{er} enjeu de la jouvence des équipements ; il s'agit d'abord d'être au niveau de ce qui est utilisé dans les entreprises, de favoriser l'employabilité des diplômés, et de ne pas décrocher par rapport à la concurrence (lycées, certains CFA, etc...).

Pistes de mutualisation

Ces mutualisations peuvent concerner des équipements, des services (ex : mutualiser une fonction financière) ou des activités de formation. Les pistes proposées peuvent impliquer les composantes de formation, quel que soit leur collégium, ou des unités de recherche, quel que soit leur pôle scientifique (explorer les pistes de mutualisation entre formation et recherche). Il s'agit de mettre en place des mutualisations efficaces, sans entraîner une baisse de la qualité du service apporté.

Du fait de l'éloignement géographique, les mutualisations entre IUT, bien que recherchées, sont difficiles. Dans les villes centres, les mutualisations d'équipements techniques avec les Ecoles et les UFR scientifiques existent et se développent ; elles sont en projet avec les IAE. Mais c'est avec la recherche, notamment dans les sites délocalisés et pour les équipes hébergées dans les IUT, que les mutualisations d'équipements sont les plus anciennes et les plus fécondes, contribuant aussi au Transfert de Technologie. A noter l'outil remarquable de mutualisation d'équipements et de compétences que constitue la PFT Plastinnov à l'IUT de Moselle-Est qui est, par ailleurs, pilote du CMQ dédié aux matériaux plastiques et composites (les CMQ pourraient constituer aussi un outil de mutualisation).

Bilan intermédiaire de l'analyse de l'efficacité des dispositifs

Quelles sont les principales actions permettant de dégager quels moyens, en lien avec une amélioration de l'efficacité ?

- Hébergement d'activités de recherche en IUT
- Révisions des relations avec les directions centrales
- Besoins d'indicateurs adaptés

Bilan du bloc 2. Dégager 4 actions prioritaires de réorganisation de l'appui aux activités. Quels moyens peuvent être dégagés par ces réorganisations ou efforts d'optimisation ? Parmi ces moyens : quels moyens peuvent servir à un redéploiement interne (voir bloc 3) et quels moyens peuvent être versés dans la plateforme d'échange ?

Tableau de bilan :

Objectif	Action	Activité ciblée	Moyens dégagés	Echéancier (19-22)
----------	--------	-----------------	----------------	--------------------

1. **Faire de tous les sites d'IUT de véritables sites universitaire avec une activité de recherche d'excellence, visant à constituer des groupes homogène de taille critique, évitant les chercheurs isolés, optimisant les conditions de travail avec recherche et enseignement dans un même lieu.**
2. **Revoir la répartitions des rôles entre IUT et Directions Centrales.**
3. **Développement de la relation entreprise (contrats d'alternance, FTLV, vacataire, sujets de projets, ...) avec du personnel dédié.**
4. **Développer l'innovation technologique, notamment par l'organisation et l'ouverture vers l'extérieur de nos plates-formes pédagogiques (devenant ainsi des tiers-lieux) en l'associant à une démarche d'innovation pédagogique et de transfert de technologie.**
5. **Faire évoluer la cartographie des emplois de chaque IUT et du collégium, notamment de façon à mettre tous les étudiants dans une perspective de réussite équitable et tous les personnels dans des conditions de travail et des perspectives de carrière elles aussi équitables.**

CPS stratégie

Bloc 3 : Préparer l'avenir

Objectif : ⇒ Anticiper les transformations nécessaires	Ressources : <ul style="list-style-type: none">• Documents stratégiques des territoires : Grand-Est, France, Europe• Evolution de la démographie scolaire de l'académie ; Prospective nationale sur la démographie scolaire• Objectifs développement durable de l'ONU, Plan Vert
---	--

F. Responsabilité sociétale et développement durable (1/2 page max)

En référence aux 5 axes de la partie « politique sociale et ancrage territorial » du Plan Vert de l'Université de Lorraine, il vous est proposé de questionner les actions qui pourraient permettre de :

- **Favoriser une politique humaine et sociale de parité et de diversité au sein des personnels** (parité, diversité). Exemple : travailler sur l'égalité d'accès à des fonctions selon le genre.
- **Développer la qualité de vie au travail et/ou dans les études.** Exemple : mise en place d'une politique d'accueil des nouveaux personnels, d'accompagnement de proximité dans la carrière.
- **Favoriser une politique d'égalité des chances pour les étudiants.** Exemple : accès à l'enseignement supérieur sur les différents territoires, politique d'égalité des chances (selon le genre, l'origine sociale...) depuis l'admission jusqu'à l'insertion professionnelle.

Concernant la politique humaine et sociale, le collégium cherche à favoriser l'équité dans les conditions de travail et les perspectives de carrière des personnels BIATSS et des enseignants et enseignants-chercheurs.

Quant à l'égalité des chances entre les étudiants, les IUT sont ontologiquement au cœur de l'accès à l'enseignement supérieur dans les territoires, et le collégium a pour objectif de favoriser l'équité dans les conditions d'études des étudiants d'IUT.

G. Prospective sur les activités (1 page max)

Comment évolueront dans les prochaines années les effectifs des formations du collégium, selon les provenances des étudiants ?

L'objectif est d'accueillir mieux et en plus grand nombre les bacheliers technologiques, tout en répondant au mieux (en flux adaptés) aux besoins de l'environnement socio-économique. Pour le reste, tout dépend des évolutions réglementaires, du DUT notamment.

Quelles évolutions réglementaires peuvent impacter à moyen terme l'activité du collégium (exemple : incidence de la réforme des DUT sur les IUT, les écoles et les UFR S&T) ?

- DUT en 180 crédits
- Réforme d'apprentissage et de la formation professionnelle
- Réforme du baccalauréat

Quels infléchissements donner au dispositif de formation pour accompagner les évolutions en cours (placer l'étudiant au cœur des apprentissages, professionnalisation de la licence, accueil de baccalauréats technologiques en IUT...) ?

A voir en fonction du DUT en 180 crédits ; voir point E.

En attendant, et suite à notre séminaire stratégique, un récapitulatif des réflexions en cours et retours d'expérience par IUT (brut de décoffrage) à propos de l'aide à la réussite des étudiants, de l'alternance, de l'internationalisation, est donné ci-dessous :

- Meilleure connaissance des trajectoires d'étudiants (indicateurs) : Pas d'outil sur le suivi de cohorte
- Aide à la réussite : semestre rebond, semestre décalé
- Nancy-Charlemagne : Mise en place de groupes spécifiques "Bacs Technos" au semestre 1 en DUT Info et GEA, avec moyens et pratiques spécifiques : enseignants permanents, dédoublement renforcé, enseignement intégré en 1/2 groupes dans certains modules, pédagogie adaptée, soutien ciblé.
Mise en place d'un semestre rebond (Nancy-Brabois et Nancy-Charlemagne) destiné à réorienter les étudiants en situation de décrochage au premier semestre et à les replacer dans une perspective de réussite (pédagogie innovante, accompagnement personnalisé et temps d'immersion en milieu professionnel)
- .
- Thionville : Test en début d'année puis mise en place de cours de mise à niveau Physique/Maths/Chimie.
- Metz : Amélioration car échange avec les lycées et notamment Schumann. Il faut continuer à discuter avec les proviseurs.
- Nancy-Brabois : Voir avec Nancy-Charlemagne pour échange avec le Lycée Loritz (RDV le 27/03). Accord qui pourrait être un flux d'élèves en échec en IUT pour intégration en BTS. Bernard Heulluy indique qu'il faudrait des indicateurs de sorties par Lycées et inscrits en IUT.
- Epinal : Discours avec les Lycées. BTS vers IUT pour LP et également passerelle pour Bac3, CMQ : Tenu par le rectorat, discours de la Ministre contradictoire, Région plus dans le coup.
- Développement de l'alternance : Alternance compliquée avec la réforme. Forum de l'alternance à l'UL à Metz et Nancy sans responsable des formations sur place. Quid de la légitimité sans responsable ? Il faudrait voir pour changer les interlocuteurs du monde socio-économique.

- Internationalisation des formations : Mise en place de référent et de groupes de travail dans les IUT (Brabois et Moselle-Est).
- Accueil des étudiants internationaux : La DRIE accompagne bien. Il faudrait inciter à faire un semestre en anglais mais de l'aide est nécessaire.
 - Metz : Un projet de création d'un DU avec des cours en langue étrangère + gestion de projet avec mélange secondaire et tertiaire.
 - Nancy-Brabois : Contacter par Sphère UL dans le domaine de la santé. Accueil d'un groupe Arabie Saoudite avec un statut étudiant dans le cadre d'un DUPFST. Un essai est prévu avec un groupe de 14 étudiants.
 - Longwy : Contacter par Sphère UL pour étudiants chinois par le biais de l'ADIUT
 - Nancy-Brabois et Nancy-Charlemagne : Mise en place d'un Carousselweek et Community College + Summer School en réflexion.
 - Saint-Dié : Internationalisation : projet du parcours Imagerie Numérique du DUT INFO en anglais ; bonnes relations avec les lycées du bassin, notamment le lycée Baumont (option Numérique au bac par exemple) dont les élèves sont accueillis régulièrement à l'IUT, et l'InSIC partenaire d'une LP ; au niveau passerelle : accord prévu avec l'IDMC pour MMI et INFO, GEII a un accord avec l'ENSISA Mulhouse ; pour l'hébergement : proposition, accompagnement et suivi par une association déodatienne dédiée au logement des jeunes, notamment pour les étudiants internationaux.

Comment faire évoluer la relation aux autres collègiums et aux pôles scientifiques pour faire avancer ces questions ?

Deux sujets sont au cœur de l'évolution des relations avec les pôles scientifiques :

- la recherche en IUT,
- les redéploiements nécessaires (point le plus compliqués).

Avec les autres collègiums, l'évolution de la relation va beaucoup dépendre du DUT en 180 crédits ; sujets à traiter :

- avec LMI : L3 professionnalisante, stabilisation des EC de 6^e section
- avec Lorraine-INP : passerelles DUT (2 ou 3 ?) -> Ecoles ; projet d'accord en cours avec l'ENSAIA (Nancy-Brabois, arrêt de l'accord avec Polytech Nancy (Nancy-Brabois -> bacs technos), Plateforme IUT/ENIM
- avec les UFR Scientifiques : passerelles DUT (2 ou 3) -> L3/M1 ; passerelles L2->LP ; passerelles L->DUT

➔ Comment anticiper les évolutions nécessaires ?

H. Prospective scientifique et/ou pédagogique (1 page max)

Quelles activités sont alignées par rapport aux priorités stratégiques définies par LUE, au sein de l'UniGR, dans le Grand-Est, par la stratégie nationale, par la stratégie européenne ?

Comment profiter de cet alignement ?

Avec la Région Grand-Est : appel à projets DUT/LP

Quels sont les métiers émergents dans les domaines potentiellement couverts par le collègium et pour lesquels l'activité des unités de recherche partenaires pourrait venir en appui ?

Métiers émergents : marketing numérique, numérique en général, développement durable, énergie

Comment adapter les formations aux métiers du numérique ou aux métiers qui ont évolué ou évolueront lourdement en raison du numérique ?

Besoins d'évolutions des équipements de TP et de projets, aussi bien dans l'industrie qu'en tertiaire

I. Réseau partenarial (partenariats socio-économiques, européens et internationaux) (1 page max)

Il s'agit ici de proposer un regard critique sur le réseau partenarial du collégium (voir bloc 1). Pour cela, deux matrices sont proposées.

Matrice bilan / territoires : quel portage (individuel ou collectif) pour des partenariats sur quels territoires ? Comment les faire évoluer (quelles trajectoires), étant entendu qu'un portage individuel accentue le niveau de risque sur ce partenariat ?

Est-ce le bon formalisme ?

Il manque les collectivités locales : des conventions ou accords existent (avec financements) en Moselle-Est, à Thionville, à Metz ; proximité dans les autres sites.

Il existe de nombreux partenariats socio-économiques (noués au sein de chaque IUT), souvent de proximité (entreprises, branches, CFA). L'UL n'est pas toujours une aide, rajoutant une couche supplémentaire et limitant la relation directe.

Matrice d'analyse de la réciprocité : en fonction de la qualité de la réciprocité du partenariat (ne s'analyse pas uniquement en termes de moyens) et du niveau de moyens mobilisés par les composantes et par l'établissement ? Ici aussi, préciser les trajectoires visées.

Les CMQ mobilisent beaucoup d'énergie pour un résultat quelquefois limité ; c'est un dispositif à travailler cependant (CMQe).

Exemple : il arrive qu'une composante de l'UL soit l'opérateur d'une activité pour le compte d'un consortium. Est-ce que ce partenariat est équilibré ? En d'autres termes, est-ce que la composante retire des bénéfices de l'accord qui sont à la hauteur des ressources qu'elle engage et que l'établissement engage ?

J. Projets innovants (1/2 page max)

En croisant les éléments issus du Bloc 1, du Bloc 2 (notamment analyse innovation/efficience), quelles sont les pistes d'innovation pour le collégium ? S'agit-il d'innovations incrémentales (innovation d'amélioration, les plus fréquentes), de rupture (bouleversement majeur), architecturales (changement de la configuration des activités) ?

On peut imaginer développer une nouvelle filière de formation pour de nouveaux métiers, choisir de se concentrer sur un type de formation particulier, transformer en profondeur le modèle pédagogique du collégium...

Une des questions associées à l'innovation est celle de ses avantages : est-ce que cette innovation est un facteur de différenciation ou d'attractivité ? Est-ce qu'elle peut être copiée facilement (ce qui diminue l'intérêt de la différenciation qui n'est alors que très provisoire) ?

En vision pluriannuelle, quel soutien est-il nécessaire d'apporter pour soutenir ces innovations ?

L'innovation, aussi bien d'amélioration que de rupture, concernant par exemple la cartographie des départements, est freinée voire bloquée par la difficulté à opérer des redéploiements entre disciplines ; c'est le point crucial de toutes les évolutions.

La question de la différenciation n'est pas centrale ; les IUT sont là pour former les cadres intermédiaires, y compris de profils nouveaux, que réclame l'environnement socio-économique.

Bilan intermédiaire du bloc 3 : quelles actions entreprendre pour préparer l'avenir ?

Dégager au maximum 4 actions pour préparer l'avenir, en précisant pour chacune d'entre elles quels moyens sont nécessaires : quels moyens redéployer en interne (voir bloc 2), quels moyens nécessaires en apport UL ?

Tableau de bilan :

Objectif	Action	Activité ciblée	Résultat	Echéancier (19-
----------	--------	-----------------	----------	-----------------

- 1. Développer et faire évoluer des plates-formes technologiques au service d'une formation par la technologie et de la professionnalisation.**
- 2. Préparer le passage au DUT en 3 ans, dans le respect des valeurs du système IUT.**
- 3. Contribuer à l'égalité des chances entre les étudiants du territoire qui, plus qu'ailleurs, sont obligés de bouger pour poursuivre leurs études.**
- 4. Se placer dans une démarche globale d'amélioration de l'efficacité organisationnelle par une meilleure organisation des services, incluant d'éventuelles mutualisations, par une meilleure utilisation du numérique, en visant la définition d'une cartographie cible des emplois et des services, en faisant en sorte que les enseignants et enseignants-chercheurs puissent se concentrer sur leur cœur de métier, le tout dans un cadre de développement durable.**

Matrice SWOT et son analyse

	Interne		Externe
	Resserré (C / PS)	Elargie (Autre UL)	
+	<p>FORCES</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'UL et le collegium, sources de synergie et de coordination entre tous les IUT - Très bon résultats en terme de taux de réussite des étudiants - Définition nationale du diplôme du DUT - Maillage du territorial étroit de la Lorraine - Ancrage territorial fort de chaque IUT avec son bassin socio-économique - Présence dans les IUT notamment délocalisés d'équipes de recherche performantes et souvent en lien avec les besoins du territoire - Une offre de formation en LP large, diversifiée et en phase avec les territoires - Activité importante en alternance - Des plates-formes technologiques performantes - Des modalités de formation diversifiées au service de la réussite des étudiants notamment en réorientation - Internationalisation des formations - Le réseau national des IUT - Importance des ressources propres 	<p>FORCES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence dans l'UL de laboratoires performants – appuis possibles aux formations et au transfert de technologie 	<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement économique du Luxembourg et de l'Allemagne - Article 33 de la loi de 2013 sur l'enseignement supérieur donnant priorité d'accès des bacheliers technologiques en DUT - Coopération fructueuse avec les collectivités territoriales - Proximité du Luxembourg, de la Belgique et de l'Allemagne - Evolution du cadre légal de l'apprentissage - Région Grand-Est : perspectives de soutien - Dynamisme industriel, notamment en Moselle
-	<p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sous-encadrement plus ou moins fort mais général de tous les IUT - Absence de la taxe d'apprentissage - barème en Alsace Moselle - Manque de candidatures de bacheliers technologiques - Un réseau d'anciens diplômés peu structurés et peu utilisé - Nécessité des ressources propres pour pallier les faiblesses des financements publics 	<p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des crédits publics qui menacent le niveau des équipements et plates-formes technologiques - Gels d'emploi qui affectent le potentiel humain des IUT - Faiblesse de la dotation en heures complémentaires - Faiblesse de l'organisation de l'apprentissage - Faiblesse de l'apprentissage transfrontalier - Difficulté de stabiliser des groupes de recherche de taille critique 	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Baisse démographique qui risque d'impacter le nombre d'étudiants d'origine lorraine - Baisse du nombre des bacheliers technologiques - Situation difficile de l'emploi industriel dans certains secteurs traditionnels : sidérurgie, textile, chimie, papeterie ... - Baisse de la pratique de l'allemand chez les lycéens - Les IUT dans un grand établissement traités différemment des autres IUT de France - Baisse des crédits publics qui menacent la

qualité et l'approche technologique de la formation
- Evolution du cadre légal de l'apprentissage
- Problème de logement et transport

Ce qui est attendu après la réalisation de cette matrice, c'est de se poser les questions ci-dessous pour arriver à la présentation de propositions, de pistes d'amélioration ou encore d'adaptation d'activité :

Comment maximiser les forces ?

Comment minimiser les faiblesses ?

En quoi les forces permettent-elles de maîtriser les faiblesses ?

Comment utiliser les forces pour tirer parti des opportunités ?

Comment corriger les faiblesses en tirant partie des opportunités

Comment maximiser les opportunités ?

Comment minimiser les menaces ?

Comment utiliser les forces pour réduire les menaces ?

Comment minimiser les faiblesses et les menaces ?

En quoi les opportunités permettent de minimiser les menaces ?

Plan d'actions

Dans le tableau ci-dessous, à partir d'une analyse croisée des bilans des blocs 1, 2 & 3, identifier et prioriser les actions à mener. Ce plan d'action fera l'objet d'un suivi annuel.

Un bilan chiffré des moyens (redéployés en interne, versés dans la plateforme d'échange ou demandés en apport complémentaire) de ces actions est présenté en annexe (Cf document joint).

L'ordre de présentation des actions est celui des priorités que vous avez choisies.

Plan d'actions

Suivi annuel

	Action	Objectif	Activité vis	Echéancier 22) ¹²	Résultat attend	Résultat obtenu	Commentaire / écart
1	Réussite/égalité des chances/insertion des étudiants	Mesurer, améliorer, innovation pédagogique				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
2	Développer et faire évoluer les plates-formes technologiques	Adaptation à la professionnalisation				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
3	IUT = site universitaire de recherche d'excellence	Cartographie-cible, structuration				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
4	Revoir la répartition des rôles entre IUT et Directions Centrales	Subsidiarité partagée				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
5	Développer l'alternance	Généraliser, augmenter les flux				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
6	Développer la relation entreprise	FTLV, Contrats d'alternance ...				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
7	Ouverture vers l'extérieur des plates-formes technologiques, transfert, tiers-lieux	Innovation, transfert de technologie				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
8	Internationalisation des formations	Enseignements en langues étrangères...				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
9	Optimiser la cartographie des emplois	Conditions de travail équitables				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
10	Développer la relation inter-collégium	Développer les passerelles				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
11	Efficiences organisationnelles internes	Meilleure organisation				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
12	Préparer l'arrivée du DUT en 3 ans	Respect des valeurs des IUT				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

¹² Sur quelles années du contrat (2018-2022) se déploie l'action proposée ?

Projet stratégique

1. CARTE D'IDENTITÉ.

Nom officiel : IUT Nancy-Charlemagne.

Cinq départements :

- Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)
 - Gestion comptable et financière
 - Gestion et management des organisations
- Information-Communication (Info-Com)
 - Communication des organisations
 - Publicité
 - Métiers du livre et du patrimoine
 - Information numérique dans les organisations
- Informatique
- Métiers du multimédia et de l'internet (MMI)
- Techniques de commercialisation (TC)

L'IUT Nancy-Charlemagne propose 5 DUT (dont 2 options en GEA et 4 options en Info-Com), 12 LP ainsi que deux DU et un DUETI.

	Intitulé	Type de formation
DUT secondaires		
1	Informatique	FI-AS-FC
2	Métiers du Multimédia et de l'Internet	FI-FC
LP secondaires		
1	Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux Administration de systèmes, réseaux et applications à base de logiciels libres	FI-FC-ALT
2	Métiers de l'informatique : applications web Conception-intégration d'applications et services web pour l'entreprise	FI-FC-ALT
3	Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web Animation des communautés et réseaux socio-numériques	FI-FC-ALT
DUT tertiaires		
1	Information-Communication (4 options) Communication des organisations / Publicité / Métiers du livre et du patrimoine / Information numérique dans les organisations	FI-AS-FC
2	Gestion des Entreprises et des Administrations (2 options) Gestion comptable et financière / Gestion et management des organisations	FI-AS-FC
3	Techniques de Commercialisation	FI-FC-ALT
LP tertiaires		
1	Métiers du commerce international Commerce inter-entreprises, commerce de gros et commerce international	FI-FC-ALT
2	Coopération et développement international Management international et gestion import-export	FI-FC-ALT
3	Métiers de la communication : chargé de communication Communication publique et outils numériques	FI-FC-ALT

Académie : Nancy-Metz
Université : Lorraine
IUT : Nancy-Charlemagne

4	Métiers de la gestion, de la comptabilité et de la paie Assistant de gestion et contrôle financier	FI-FC-ALT
5	Métiers de la communication : publicité Création publicitaire	FI-FC
6	Métiers du marketing opérationnel Marketing opérationnel	FC-ALT
7	Métiers du commerce international Marketing achat et vente à l'international	FC-ALT
8	E-Commerce et marketing numérique Communication digitale	FC-ALT
DU		
1	DU Sport, Commerce et services	FI
2	DU Préparation aux métiers et concours des bibliothèques	FI
3	Diplôme Universitaire d'Etudes Technologiques Internationales (DUETI) Gestion / Commerce / Informatique / Information et Communication / Métiers du Multimédia et de l'Internet	FI

Nombre d'étudiants (année scolaire 2018-2019) : 1759 étudiants

- 40% d'étudiants boursiers
- 75% de bacheliers généraux, 19% de bacheliers technologiques, 3% de bacheliers professionnels, 3% autres (équivalences)
- 10,4% d'étudiants en alternance
- 11 VAE en cours
- 4% d'étudiants étrangers (dont environ 2% d'étudiants étrangers hors Union Européenne)
- Taux de féminisation par diplôme :
 - o DUT : 52%
 - o DU : 57%
 - o LP : 46,6%

Réussite étudiante.

- Le taux de réussite global des DUT se situe autour de 80%.
- La réussite varie selon les bacs : autour de 70 % pour les bacs technologiques, entre 80 et 85% pour les bacs généraux. Les étudiants en difficulté bénéficient des actions menées pour aider à la réussite (cours ponctuels ou modules entiers de soutien ou de mise à niveau dans les matières fondamentales ; possibilité grâce à la semestrialisation et à la capitalisation d'UE d'envisager le redoublement d'un semestre de façon moins négative en organisant un stage ou un séjour à l'étranger).
- Le taux de réussite des LP se situe autour de 90%.
- Notre IUT permet encore, comme c'est le cas depuis des nombreuses années, de fournir aux étudiants en situation de handicap l'accessibilité et l'accompagnement indispensables à leur réussite. L'IUT accueille sur la dernière année universitaire 4,59% des étudiants en situation de handicap recensés au niveau de l'université de Lorraine. Sur les 45 étudiants déclarés, 34 (soit 75,56%), bénéficient d'un PAEH (Plan d'Accompagnement de l'Etudiant Handicapé) dont 41,2% sont accompagnés par une tierce personne. Il en va de même pour les étudiants sportifs de haut niveau qui trouvent dans notre établissement la souplesse et l'encadrement nécessaires leur permettant de gérer simultanément un parcours sportif de haut niveau et des études universitaires.

Académie : Nancy-Metz
Université : Lorraine
IUT : Nancy-Charlemagne

Recherche et transfert de technologie.

- L'objectif de l'IUT est de maintenir des conditions favorables à la recherche, de rester attractif pour les enseignants et les enseignants-chercheurs.
- Pour cela, il est de tradition à l'IUT que l'on bénéficie pour son activité de recherche d'un environnement matériel convenable ; que les jeunes enseignants-chercheurs soient accueillis sans être surchargés d'heures complémentaires ni de tâches administratives ; que l'on aide financièrement à la participation à des colloques, en cofinancement avec les labos ; que l'on mette à disposition la logistique de l'IUT pour l'organisation de réunions de laboratoire ou de colloques sur le site Nancy-Charlemagne.
- L'IUT paye donc les frais de mission de ses enseignants et enseignants-chercheurs qui se déplacent pour participer à des colloques scientifiques quand les moyens de leur équipe de recherche sont limités. Il participe également financièrement à l'organisation de manifestations scientifiques et culturelles (colloques, conférences) à l'initiative de ses enseignants-chercheurs.

De nombreux laboratoires et équipes interuniversitaires lorrains permettent d'accueillir la totalité des enseignants-chercheurs de l'IUT, de ce fait aucune équipe propre n'existe dans ses locaux. Les enseignants-chercheurs de l'IUT appartiennent majoritairement aux sections du CNU 05 (Economie), 06 (Sciences de Gestion), 26 (Mathématiques appliquées), 27 (Informatique) et 71 (Sciences de l'Information et de la Communication), et aussi 01 (Droit privé), 16 (Psychologie). Ainsi, ils effectuent leur recherche :

- Au CERFIGE (EA 3942 Université de Lorraine).
- Au BETA Nancy (UMR 7522 CNRS - Université de Strasbourg – Université de Lorraine).
- Au LORIA (UMR 7503 CNRS – INRIA – Université de Lorraine).
- A l'ATILF (UMR 7118 CNRS – Université de Lorraine).
- A l'IECL (UMR 7502 CNRS – INRIA – Université de Lorraine).
- A l'INTERPSY (EA 4432 Université de Lorraine).
- Au CRDP (EA 1138 Université de Lorraine).
- Au CREM (EA 3476 Université de Lorraine).

Cartographie des emplois.

- Enseignants et enseignants-chercheurs : 123
 - o ATER : 6
 - o Contrats doctoraux : 6
 - o Enseignants du 2nd degré : 41
 - o Enseignants-associés : 7
 - o Enseignants-chercheurs :
 - Maîtres de conférences : 54
 - Professeurs des universités : 9
- **La situation de l'emploi sur la charge d'enseignement est très tendue.** Le taux d'encadrement effectif (Potentiel net / charge d'enseignement) pour 2017-2018 est d'environ 52%.
- Le nombre total d'heures complémentaires affectées à l'IUT en 2018-2019 est de 21 265 (880 567 €), soit 24,84 % du total d'heures complémentaires affectées au 8 IUT du collégium technologie.
- Hormis le taux d'encadrement effectif ci-dessus, un autre indicateur, le H/E réel, c'est-à-dire le ratio du nombre d'heures TD réelles par le nombre d'étudiants, nous situe avec 29 pour l'année 2017-2018 nettement au-dessous de la moyenne du collégium technologie, qui varie de 33 à 35 selon les années.

Académie : Nancy-Metz
Université : Lorraine
IUT : Nancy-Charlemagne

- BIATSS : 39 personnels répartis comme suit pour 2018-2019
 - o 3 personnels de catégorie A aux fonctions de responsable administratif, responsable du service entretien-maintenance (IGE) et responsable service relations entreprises (ASI).
 - o 11 personnels de catégorie B (responsable pôle RH, responsable service scolarité, service financier, 2 techniciens PRISM, service communication, reprographie, 3 secrétaires de département, 1 agent de maintenance)
 - o 23 C (10 agents d'entretien, d'accueil et de maintenance, 2 gestionnaires scolarité, 1 assistante de direction, 1 gestionnaire paie, 1,5 gestionnaires FC et alternance, 2 secrétaires RI et pôle des langues, 5,5 secrétaires de département)
 - o 2 apprenties (service relations entreprises et CharlyLab)
 - o 9 contractuels 6 CDD et 3 CDI.

Les 2 apprenties et 2 vacataires (recrutés en septembre pour apporter un appui à la scolarité au moment des inscriptions administratives) sont financés sur ressources propres.

S'ajoute la prise en charge de la masse salariale de l'assistante de direction, de 50% du poste d'un agent de maintenance, de 15% à 100% d'un poste d'accueil (selon les périodes), et d'un stagiaire RI et pôle des langues de mars à juin. En effet, l'IUT ne peut fonctionner sans secrétariat des affaires générales et ne dispose pas du support correspondant. De même, le service RI et pôle des langues et le service maintenance travaillent à flux tendus :

- o RI et pôle des langues : un personnel en CLM depuis septembre 2017, suivi d'un départ en retraite au 1er septembre. Un recrutement pour son remplacement opéré en juin 2018, le contractuel en poste en CLM de septembre 2018 à mai 2019.
- o Le service entretien-maintenance fonctionne avec 3 agents en CMO de longue durée et en CLD :
 - 2 agents de service : 1 contractuel CDI en poste à l'IUT depuis janvier 2017, en CMO depuis le 23 novembre 2017, non supplé. 1 fonctionnaire en poste à l'IUT depuis janvier 2014, en CMO/CLM/CLD depuis mai 2014, non supplé du fait de la succession de reprises non effectuées et des dates des comités médicaux statuant rétroactivement. Cet agent a repris en mi-temps thérapeutique en mai 2019 avec des restrictions médicales nécessitant un aménagement de poste.
 - 1 agent d'accueil, en poste à l'IUT depuis décembre 2013, en CMO/CLM depuis mars 2014, avec quelques périodes de reprise, et en CLD depuis février 2017. L'accueil, à l'IUT, doit nécessairement être assuré (ERP catégorie 1 et SSI). L'agent contractuel recruté en remplacement est fortement précarisé (5 contrats successifs en 6 mois, avec une interruption de 4 semaines, en fonction des périodes de suppléance possibles selon les dates des comités médicaux).

La situation des emplois BIATSS est donc tendue : certains services fonctionnent en sous-effectif ; d'autres personnels, dont les missions sont primordiales au bon fonctionnement de l'établissement, sont en situation de potentielle précarité, du fait du financement de leur poste sur ressources propres. Cet état de fait à une potentielle répercussion sur la sérénité et la motivation des personnels en poste.

2. EVALUATION

Faits saillants dans la dernière évaluation de l'IUT.

Évaluation de la CCN (2018)

- *L'IUT Nancy-Charlemagne a mis en place un accompagnement de qualité des étudiants en s'appuyant sur des équipes engagées et dynamiques. Il faudra cependant travailler à améliorer le taux de réussite des étudiants et à renforcer la place des bacheliers technologiques. La professionnalisation se traduit*

Académie : Nancy-Metz
Université : Lorraine
IUT : Nancy-Charlemagne

par le développement de l'alternance, par la très forte présence des professionnels vacataires mais cela doit aussi apparaître à travers un meilleur suivi des parcours des diplômés.

- *Même si le pilotage est participatif, il faudra être attentif aux personnels BIATSS qui s'inquiètent des évolutions qu'ils ne maîtrisent pas.*
- *Il serait utile de renforcer la transversalité et de favoriser les mutualisations entre départements de l'IUT et entre IUT au sein du collégium.*

Évaluation des CPN

- 2 évaluations intermédiaires (GEA et InfoComm).
- Points forts (tous départements confondus) :
 - Engagement et dynamisme des équipes pédagogiques
 - Attractivité des formations de l'IUT Nancy-Charlemagne auprès des lycéens (nombre de candidatures important)
 - L'accompagnement des étudiants est globalement bon et les moyens mis à leur disposition sont importants
 - Des efforts importants sont faits pour que les enseignants-chercheurs puissent développer leurs activités de recherche
 - Très forte présence de professionnels vacataires
 - Bonne intégration dans l'environnement universitaire (université, collégium, ARIUT, ADIUT)
 - Dynamisme à l'international
 - Mise en place du "CharlyLab"
- Points d'amélioration (tous départements confondus) :
 - Améliorer l'accueil des bacheliers technologiques
 - Améliorer le taux de réussite global et, en particulier, celui des bacheliers technologiques, notamment en augmentant le volume des TP
 - Faire évoluer les pratiques pédagogiques (pédagogie par projets, inversée, active, ...)
 - Améliorer les outils de suivi de la réussite et des cohortes
 - Développer d'avantage les actions transversales entre et à l'intérieur des départements
 - Évaluation des formations par les étudiants
 - Poursuivre le développement de l'alternance
 - Améliorer le taux d'encadrement BIATSS et enseignants

Mesures correctives déjà mises en place

- Pour les bacheliers technologiques et les étudiants en difficulté : groupes spécifiques en GEA et en Informatique, cours de soutien, dédoublements renforcés en TP / TD, enseignements intégrés...
- Ouvertures et renforcement de formations en alternance (pour tous les départements)
- Le "CharlyLab" s'est développé progressivement autour de la création d'objets connectés, du pilotage de robots et de drones, de l'utilisation des casques de réalité virtuelle et augmentée, et des outils associés à la chaîne de production 3D (scanners 3D, logiciels de modélisation 3D, imprimantes 3D, machine à découpe laser...). Le "CharlyLab" s'adresse à tous les étudiants de l'établissement afin de favoriser l'autonomie, la curiosité et l'esprit d'initiative des étudiants. Il permet également aux étudiants issus des baccalauréats technologiques (STI2D essentiellement) d'approfondir leurs pratiques et leurs connaissances.
- Renforcement des actions transversales entre les départements. Dans ce contexte, on peut citer le "Crazy Charly Day", événement organisé chaque année et où des étudiants des 5 départements de

Académie : Nancy-Metz
Université : Lorraine
IUT : Nancy-Charlemagne

l'IUT travaillent durant une journée entière, chacun dans son domaine de spécialité, sur un sujet commun proposé, soit par une association, soit par une entreprise locale. Les meilleurs travaux sont récompensés par des partenaires issus des milieux socio-professionnel du bassin d'emploi de Nancy.

- Renforcement de la transversalité entre les IUT du collégium, notamment au niveau du renouvellement de l'offre de formation de l'UL (LP Web Marketing : Épinal, Metz, Thionville-Yutz, Nancy-Charlemagne ; LP Applications Web : Saint-Dié des Vosges, Metz, Nancy-Charlemagne ; LP Administration et Sécurité des Réseaux et Systèmes (Metz, Nancy-Charlemagne...))
- Ré-orientation et accompagnement des étudiants en situation d'échec (semestre rebond) en collaboration avec l'IUT Nancy-Brabois
- Mise en place de réunions BIATSS (minimum 4 par an) avec pour objectif le partage d'informations sur la vie de l'établissement, les objectifs stratégiques, les projets, etc. Proposition de réunions facultatives d'information (ex : gestion de la carrière des personnels BIATSS : présentation du rôle et de l'organisation des CPE/CPANT ; présentation de la RIFSEEP). Organisation de réunions internes traitant de processus administratifs transverses, afin d'améliorer/mettre en place des procédures internes et favoriser la mutualisation et le partage d'expérience (ex : réunion sur la gestion de la formation continue, sur la gestion des dossiers vacataires (recrutement et paies).

3. PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DEPUIS LE COM PRÉCÉDENT

- Légère diminution au niveau des moyens délégués, et une tendance à la hausse de ressources propres grâce au développement des formations en alternance et à la réforme de la formation professionnelle.
- Taxe d'apprentissage hors-quota stable en 2019, mais baisse sensible prévue à partir de 2020.
- Stabilité des effectifs étudiants (autour de 1800)
- Quelques évolutions de l'offre de formation :
 - o 3 Licences Professionnelles supprimées : LP "Commerce International Agro-alimentaire, Agrofourniture, Agroéquipement", LP "Fonds Iconographiques et Audiovisuels", LP "Logistique et Transports Internationaux".
 - o 2 nouvelles Licences Professionnelles : LP "Animation de Communautés et Réseaux Socionumériques", LP "e-Commerce et Marketing Numérique".
- Evolution des postes
 - o Un poste ASI supplémentaire : responsable du pôle de relations avec les entreprises
 - o Un poste de Professeur des universités supplémentaire (département MMI, 27^{ème} section - Informatique)
 - o Un poste de MAST de moins (pour compléter la masse salariale permettant la création du poste de Professeur des universités ci-dessus)

Académie : Nancy-Metz
Université : Lorraine
IUT : Nancy-Charlemagne

4. STRATÉGIE ET PROJETS POUR LES 4 PROCHAINES ANNÉES (liste indicative et non-exhaustive)

4.1 Objectifs principaux

O1	Améliorer l'accueil et la réussite étudiante, notamment des bacheliers technologiques, grâce à l'évolution et la transformation de nos pratiques pédagogiques
O2	Dans le cadre du passage au Bachelor Universitaire de Technologie, faire évoluer notre offre de formation tout en stabilisant les effectifs autour de 1800 étudiants
O3	Développer les transversalités entre les départements et entre les services, au sein de l'IUT, avec le collégium technologie et avec d'autres composantes universitaires
O4	Renforcer les partenariats avec le monde socio-économique y compris avec les collectivités territoriales : renforcer l'alternance, la formation continue et développer des formations qualifiantes
O5	Veiller aux conditions de travail de l'ensemble des personnels : amélioration du cadre de vie professionnel, organisation favorisant l'entraide, le développement des compétences, la collégialité dans les prises de décision, accompagnement pour les évolutions de carrière

4.2 Actions.

Pour atteindre ces cinq objectifs principaux, plusieurs actions, dont la plupart peuvent concerner plusieurs objectifs, seront menées au sein de l'établissement :

4.2.1 Améliorer notre visibilité auprès de nos différents publics et partenaires.

Cette amélioration sera structurée autour de plusieurs volets :

- Les partenaires socio-professionnels
- Les lycéens et les étudiants, les personnes à la recherche d'une formation ou d'une réorientation et les salariés
- Le grand public

Les partenaires socio-professionnels.

1. renforcement du service relation entreprises
2. projet alumni
3. renforcer notre présence dans les réseaux et organisations professionnelles locales

Les milieux professionnels (personnes physiques, entreprises, organisations professionnelles, institutions, collectivités territoriales) sont associés à la formation et aux instances de l'IUT par une présence et une collaboration multiples - d'où le besoin d'une bonne visibilité de l'établissement les concernant -, comme le montre la liste suivante :

- Intervention de professionnels en vacance d'enseignement (près de 300 intervenants extérieurs), notamment dans le cadre du PPP,
- Participation régulière et positive des professionnels aux jurys de DUT et de LP, et aux conseils de perfectionnement des LP,
- Participation importante des professionnels aux soutenances de stage,
- Demande de stagiaires par les entreprises,
- Proposition de projets tutorés intéressants dans tous les départements,

Académie : Nancy-Metz
Université : Lorraine
IUT : Nancy-Charlemagne

- Développement des contrats de professionnalisation en LP,
- Partenariats avec, entre autres, le syndicat du commerce de gros, avec le MEDEF 54, la CGPME, l'AGEFOS PME, l'ADBS, l'ABF, et la CCI Lorraine. On constate qu'un certain nombre d'enseignants, d'enseignants-chercheurs (vacataires, enseignants-associés) sont impliqués dans des réseaux professionnels tels que l'association Communication et Relations Publiques en Lorraine (CRPL), l'Association des Responsables de Communication de l'Enseignement Supérieur (ARCES), l'association des professionnels de l'information et de la documentation ADBS, l'Ordre des experts-comptables.
- Créé en juin 2018, le Club "AtouTalent" a pour vocation de favoriser la rencontre entre les étudiants des IUT (DUT, LP) et les entreprises du Grand Est. L'organisation d'évènements (Assises de la Professionnalisation, Forum Alternance...) contribue au développement de la relations étudiants-entreprises. Les premières manifestations mises en place ont été enrichissantes pour les étudiants (stage, alternance, insertion professionnelle). Aussi, notre objectif est de consolider et de pérenniser notre partenariat avec le Club "AtouTalent".
- L'association Nancy-Numérique est un cluster d'entreprises, membre du réseau France IT, regroupant une partie des acteurs du numérique sur l'agglomération nancéienne. Elle propose des actions d'animation de l'écosystème, de réseautage ou de communication vers le grand public. Le département Informatique est membre de ce cluster, ce qui lui permet d'être en contact avec les entreprises informatiques locales, de faire connaître ses formations et de favoriser l'obtention de stages pour les étudiants.
- Le département "Techniques de Commercialisation" (TC) est partenaire des Négociales. Il s'agit d'un concours national de négociation regroupant en France, en Belgique et au Maroc plus de 5000 étudiants de commerce (bac+2 à bac+5) et de nombreux professionnels. Après des épreuves de présélection organisées dans une quarantaine de villes, 500 étudiants sont sélectionnés pour participer à la Finale Nationale qui se déroule à Epinal. Le président des Négociales est un enseignant vacataire du département TC.

A noter, c'est fondamental, qu'il s'agit dans ce cadre de renforcer les relations de l'établissement avec le tissu économique local afin de conforter le potentiel économique et favoriser un ancrage territorial renforcé, en lien avec l'ensemble de l'écosystème local et régional.

Dans le but d'améliorer la visibilité et les relations avec nos partenaires socio-professionnels, l'établissement a mis en place un "service de relations avec les entreprises" dont le responsable est chargé d'animer et de coordonner les actions en faveur du développement des relations entre les milieux professionnels et les formations de l'IUT. Il assure le relais entre les besoins des équipes pédagogiques et des professionnels et travaille en lien avec le directeur adjoint chargé de "formations en alternance, formation continue et relations entreprises", ainsi qu'avec les assistantes alternance et formation continue. Il est également en lien avec le service de communication de l'IUT.

Les lycéens et les étudiants, les personnes à la recherche d'une formation ou d'une réorientation et les salariés.

1. Développer les relations et partenariats avec les lycées du bassin (échanges pédagogiques, immersions...).
2. Encourager et soutenir la présence d'enseignants et d'étudiants sur les forums d'orientations dans les lycées, l'université, et les manifestations régionales.
3. Valoriser notre offre de formation par le biais du réseau alumni.

L'IUT Nancy-Charlemagne utilise de nombreux moyens de communications pour se faire connaître et faire connaître son offre de formation, auprès des publics extérieurs et plus particulièrement des candidats

Académie : Nancy-Metz
Université : Lorraine
IUT : Nancy-Charlemagne

potentiels, qu'il s'agisse des lycéens (élèves de 1ère et de terminale), des étudiants (des autres composantes ou universités) et des salariés désireux de reprendre leurs études.

Des outils de communication classiques comme le site web, les réseaux sociaux et les plaquettes sont disponibles et mis à jour en permanence. S'y ajoutent les articles dans la presse régionale et parfois nationale faisant suite aux relations presse réalisées à l'occasion d'événements spécifiques organisés par l'IUT et/ou ses étudiants (conférences, projets tutorés...). En effet même si la présentation de l'IUT ne constitue pas le cœur de ces articles, ils participent à la visibilité et à la réputation de l'établissement auprès des publics extérieurs.

En termes de création d'événements ou de participation à des événements ayant pour objectif la promotion de l'IUT, nous pouvons citer :

- Oriaction, le plus grand salon étudiant de l'Est de la France, a lieu chaque année en novembre soit à Nancy soit à Metz. L'IUT y est toujours présent avec des enseignants et des étudiants, pendant les 3 journées du salon, sur l'un des stands de l'Université de Lorraine.
- Cap sur l'enseignement supérieur : chaque année des enseignants de l'IUT y participe et se rendent sur les différents campus partenaires de la manifestation.
- Les journées d'immersion : l'IUT participe à l'opération "Un jour à l'Université" (UJALU) et/ou peut accueillir des lycéens (sur demande de leur établissement).
- Les forums d'Orientation des lycées de Lorraine : les étudiants et /ou enseignants de l'IUT se rendent aux journées ou demi-journées organisées par les lycées en fonction des invitations reçues et des contacts existants.
- Les journées d'immersion : l'IUT participe à l'opération "Un jour à l'Université" (UJALU) et/ou peut accueillir des lycéens (sur demande de leur établissement).
- La journée Portes Ouvertes de l'IUT revêt un caractère particulier en raison de l'importante campagne de communication réalisée à cette occasion pour toucher un large public : affiches dans les lycées et campus lorrains, flyers, réseaux sociaux, site internet, relations presse, petit déjeuner organisé pour les responsables des CIO...

Enfin l'IUT participe à des événements grand public, hors université : ponctuellement cela a été le cas durant l'année universitaire 2018-2019 pour "Le Grand Nancy accueille Google" et aux "Journées Académiques du Numérique Éducatif" (manifestation organisée par le Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz) ou plus régulièrement lors la Foire exposition internationale de Nancy, sur le stand Nancy Numérique.

A noter également que sur demande de Google France, nos étudiants, encadrés par des collègues enseignants, ont animé un stand lors de l'inauguration officielle de l'Atelier Numérique de Google de Nancy.

Le grand public.

L'IUT organise chaque année des cycles de conférences en soirée dans ses amphithéâtres, ouverts à tous, sur des thèmes de société ou sur l'histoire des sciences. Un de ces cycles, « Mots de société », propose, depuis 2002 quatre fois par an, l'intervention d'un auteur dont l'ouvrage est paru récemment, dans le domaine des sciences humaines. Elles rassemblent de 80 à 150 personnes lors de chaque séance. L'organisation implique les étudiants d'INFOCOM (option MLP) dans le cadre d'un projet tutoré.

Un autre cycle de conférences est organisé depuis 2000 par un enseignant-chercheur de l'IUT, membre de l'IECN (UMR 7502). Soutenue par l'Université de Lorraine, la Fédération Charles Hermite, l'Inria Nancy-Grand Est et la Région Grand-Est, cette initiative « Sciences et Société » à destination du grand public permet d'inviter environ tous les mois des conférenciers prestigieux pour une soirée qui réunit, dans un amphithéâtre de l'IUT (parfois deux quand les auditeurs sont nombreux), le public extérieur, des lycéens, des étudiants, des élèves ingénieurs et des chercheurs. Ainsi, parmi les conférenciers figurent des Prix Nobel, des médailles Fields, des

Académie : Nancy-Metz
Université : Lorraine
IUT : Nancy-Charlemagne

académiciens français et étrangers. En 2014 ce cycle de conférences a été récompensé par le premier prix "Science et société" du Conseil régional de Lorraine.

4.2.2. Transformer le "CharlyLab" en un "FabLab" ouvert à un public élargi.

1. Ouvrir le nouveau FabLab à de nouveaux publics (écoles primaires, collèges, lycées, étudiants d'autres composantes universitaires, entreprises locales et régionales, grand public).
2. Développer des nouvelles thématiques. Le "CharlyLab" s'est développé essentiellement autour des objets connectés et de la chaîne de production 3D (casques de réalité virtuelle et augmentée, scanners et imprimantes 3D). Le nouveau FabLab ajoutera des équipements haut de gamme pour compléter la chaîne de production 3D et le développement autour des objets connectés, mais aussi des nouveaux équipements pour l'exploitation de nouvelles thématiques (création publicitaire, marketing numérique, apprentissage immersif, ...) tels que : une machine à découpe laser, une fraiseuse numérique, des imprimantes grand format, des imprimantes à résine, des grands écrans haute résolution ...).
3. S'intégrer pleinement dans le sillon lorrain, en particulier dans Lorn'Tech : *il s'agit de permettre aux entreprises du numérique d'accéder à la scène internationale. Pour accompagner aux mieux ces entrepreneurs de demain, le Sillon lorrain a mis en place une véritable stratégie autour de ces enjeux d'avenir.*

Ces quatre dernières années, nous avons réussi à construire une véritable plateforme numérique : le "CharlyLab". Orienté dans un premier temps vers les départements Informatique et "Métiers du Multimédia et de l'Internet" (MMI), il inclut désormais tous les départements de notre IUT. Le "CharlyLab" a été créée, d'une part pour l'accès, la conception, l'usage et l'apprentissage de ressources numériques, et d'autre part, pour le développement et l'évaluation de ces ressources. Le "CharlyLab" met à disposition des étudiants de notre IUT, des outils numériques à la pointe de la technologie comme les casques de réalité virtuelle et augmentée, des imprimantes et des scanners 3D, des ordinateurs très haut de gamme, des robots pilotables via des dispositifs de type « Raspberry-Pi et Arduino » et des drones. Les étudiants peuvent accéder aux matériels mis à leur disposition dans le cadre de leurs cours et de leurs projets-tutorés, mais aussi en libre-service avec l'accompagnement d'un collègue enseignant ou enseignant-chercheur. Un objectif prioritaire est de faire en sorte que le "CharlyLab" soit fréquenté et utilisé par une forte majorité des étudiants de notre IUT. A noter qu'en 2019-2020 un apprenti a été recruté par l'établissement de manière à mieux organiser les ressources du "CharlyLab" et surtout de manière à mieux accompagner les étudiants.

A noter que dans le cadre de l'appel à projets "Formations Cadres Intermédiaires" de la région Grand-Est, un dossier de candidature a été préparé : nous présentons un projet visant à faire du "CharlyLab" un véritable FabLab respectant la charte officielle du MIT, c'est-à-dire, une plateforme numérique de haut niveau ouverte et accessible au plus grand nombre.

Il est absolument essentiel pour l'établissement, de manière à assurer la pérennité du FabLab, qu'un poste d'ingénieur d'études ou de recherche puisse être affecté au FabLab. A l'heure actuelle, aucun personnel BIATSS permanent n'a pu être affecté au "CharlyLab" - FabLab en devenir -, car l'établissement n'a pas la possibilité de le faire.

4.2.3. Programme Pédagogique National.

Il s'agit ici, à court terme, de se rapprocher davantage du "Programme Pédagogique National" (PPN) - selon les consignes de la CCN - et de contribuer activement, à moyen terme, à la construction et à la mise en place du futur "Bachelor Universitaire de Technologie" (BUT).

Académie : Nancy-Metz
Université : Lorraine
IUT : Nancy-Charlemagne

CCN : Le taux de réalisation du PPN est correct (0.88) mais en dégradation depuis la dernière évaluation comme le taux d'encadrement (0.65 en 2013 et 0.59 en 2016).

Améliorer le taux de réalisation du PPN, c'est se rapprocher davantage de celui-ci. En particulier, il est important que l'établissement puisse compter avec les ressources humaines et financières lui permettant de mettre en place des groupes de TP dédoublés, c'est-à-dire, des groupes de TP avec 13 étudiants (départements Informatique et MMI) ou avec 14 étudiants (départements Information-Communication, TC et GEA).

4.2.4 Contribuer activement à la construction du nouveau diplôme Bac+3 des IUT : le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT).

1. Encourager et soutenir la participation des équipes pédagogiques à la réflexion nationale qui sera menée par le réseau des IUT.
2. Mener une réflexion locale sur la place de nos actuelles LP dans le nouveau dispositif
3. Mener une réflexion commune avec les 8 IUT du Collégium Technologie
4. Mener une réflexion au sein de l'université sur la place du nouveau diplôme et les passerelles à créer avec les autres filières et composantes (licence générale, écoles, licences professionnelles)

A moyen terme et ce dans le cadre de la mise en place du nouveau "Bachelor Universitaire de Technologie" (BUT) et même si à la date où ce document est rédigé (i.e., octobre 2019) le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) n'a pas encore fixé les modalités de la mise en place de ce nouveau diplôme Bac+3 spécifique aux IUT, il est fondamental que notre IUT participe de manière régulière et active aux nombreux groupes de travail (nouveaux programmes pédagogiques nationaux, passerelles avec d'autres diplômes, blocs de compétences, liens avec les milieux socio-professionnels...) qui seront sans doute mis en place au niveau national, au niveau régional et au niveau local.

La rénovation des programmes pédagogiques nationaux (blocs de compétences, BUT...), sera l'occasion de faire évoluer nos pratiques pédagogiques. L'objectif étant d'améliorer la réussite des étudiants (dont les bacheliers technologiques).

Cela étant, toute évolution de notre organisation et de nos pratiques pédagogiques posera nécessairement la question relative à nos moyens et à nos taux d'encadrement : faire plus de travaux pratiques (TP) en demi groupes signifie nécessairement, plus de salles, plus d'enseignants, enseignants-chercheurs ou vacataires et donc besoin de plus de ressources.

La consolidation et le développement des formations en alternance sont une priorité pour l'IUT car :

- Les étudiants suivant une formation en alternance bénéficient d'un salaire et peuvent donc financer leurs études sans avoir besoin de recourir à un travail à temps partiel.
- Les étudiants issus de formations en alternance accèdent plus rapidement à un emploi grâce à l'expérience professionnelle acquise en entreprise.
- Les relations concrètes avec les milieux professionnels, l'un des points forts des IUT depuis leur création, se développent et se pérennisent davantage avec les formations en alternance.
- Les formations en alternance permettent également à notre IUT de disposer de ressources propres importantes. Ceci est essentiel pour offrir aux étudiants et au personnel des conditions de travail satisfaisantes, en particulier au niveau des taux d'encadrement et des infrastructures (cafétéria, espaces de détente, bibliothèque, activités sportives et culturelles, etc...). C'est également essentiel pour assurer la maintenance et le renouvellement des matériels pédagogiques (laboratoire de langues, salles informatiques, matériel et ressources audio-visuelles, etc...).

4.2.5 Faire évoluer notre offre de formation dans le cadre du nouveau dispositif.

Académie : Nancy-Metz
Université : Lorraine
IUT : Nancy-Charlemagne

1. Stabiliser les effectifs de l'IUT autour de 1800 étudiants, en augmentant la part d'étudiants en alternance
2. Élargir l'offre en alternance
3. Dans le cadre du nouveau dispositif, développer des parcours sur des thématiques nouvelles
4. Développer une offre de formation qualifiante

4.2.6. Améliorer la réussite des étudiants.

1. Augmenter le nombre d'heures d'enseignement en groupes dédoublés.
2. Soutenir le développement d'activités pédagogiques de soutien auprès des étudiants en difficulté.
3. Soutenir la mise en place de pratiques pédagogiques "innovantes".
4. Mise en place du "semestre rebond" (en collaboration avec l'IUT Nancy-Brabois).

Une démarche sur les « pédagogies innovantes » a été engagée au sein de l'Université de Lorraine. Un représentant du Collégium « Technologie » est membre du « Comité Stratégique pour l'Ingénierie et l'Innovation Pédagogiques » (CS2iP). Le comité travaille actuellement à la mise en place de formations pour les enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université de Lorraine dans ce domaine.

Pour l'heure, de façon ponctuelle, certains départements de l'IUT ont mis en place des démarches intéressantes. On peut citer, par exemple, le département TC où en 1ère année du DUT en alternance est menée une expérience consistant à modifier la structure pédagogique (i.e., CM, TD, TP) du cours « Introduction à la comptabilité » : de 10 CM prévus au PPN, 3 sont programmés, destinés à faire de manière espacée le point sur l'acquisition des connaissances, et leur compréhension. Deux séquences de TD ont pu être ajoutées en contrepartie. La méthode utilisée semble être beaucoup plus « responsabilisante » pour les étudiants et les mobiliser davantage. Elle permet aussi de gommer certains travers des CM obligatoires, à savoir une écoute clairement déficiente, une prise de note sécurisante, mais qui tient purement du réflexe, et qui ne s'accompagne pas d'une compréhension correcte.

On peut également citer certaines activités au département Informatique où dans un cadre extra-universitaire (hors PPN), des présentations et des ateliers pratiques autour des technologies de pointe liées au développement des applications informatiques sont organisées pour les étudiants. La particularité est qu'au bout de quelques séances ce sont les étudiants eux-mêmes qui proposent les thèmes et qui organisent les présentations et les ateliers pratiques. Une des idées importantes est que ce sont les étudiants les plus forts techniquement qui accompagnent, avec la participation de certains enseignants, les étudiants ayant un niveau plus faible.

Le dédoublement des TP cité plus haut, devrait également participer à l'amélioration de la réussite des étudiants, car des groupes moins nombreux, permettent un suivi et un accompagnement plus précis, au plus près des étudiants.

On pourra citer également la mise en place du "CharlyLab" (cf. 4.2.2.).

La réorientation des étudiants de DUT en échec s'effectue de façon marginale vers l'université ou les STS, la plupart du temps après des entretiens, pour conseils et avis, avec la direction des études ou le chef de département, éventuellement avec le directeur. Une réorientation interne à l'IUT est menée pour une petite dizaine d'étudiants par an, sérieux mais en échec dans leur département d'origine, vers un autre département, après concertation entre les directions des études.

A noter la mise en place du "semestre rebond" en partenariat avec l'IUT Nancy-Brabois. Il s'agit d'un dispositif proposant à tout étudiant à l'issue de la filière générale ou technologique, constatant au cours d'un semestre 1 à l'Université de Lorraine un mauvais choix d'orientation et une situation d'échec potentiel :

Académie : Nancy-Metz
Université : Lorraine
IUT : Nancy-Charlemagne

- Une remise à niveau disciplinaire à travers le développement des méthodes et les compétences transverses,
- Un accompagnement dans la construction et la concrétisation d'un projet de réorientation, des jalons de validation.
- Des périodes d'immersions professionnelles et disciplinaires, des échanges avec des professionnels.

Le "semestre rebond" est un dispositif porté par les IUT Nancy-Charlemagne et Nancy-Brabois :

- Ouvert et innovant, reposant sur l'activité et la motivation,
- Impliquant des partenaires conscients des enjeux de réorientation,
- Visant pour chaque participant la construction d'un projet viable et construit de rebond.

4.2.5. Mieux analyser nos ressources pour mieux les utiliser.

La ventilation entre les "moyens délégués" et les "ressources propres" se met en place progressivement. Des efforts importants ont été déployés ces deux dernières années mais des améliorations sont encore possibles. La difficulté principale étant la gestion des groupes mixtes : formation initiale, formation continue, formations en alternance.

A noter que dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle l'année 2020 étant une année charnière entre l'ancien et le nouveau dispositif sera sans doute compliquée à gérer au niveau budgétaire. Le passage à partir du deuxième semestre 2020 à une gestion totalement assurée par "France Compétences" devrait nous permettre d'améliorer de façon sensible nos ressources propres liées aux formations en alternance. En revanche, une baisse importante de la "taxe d'apprentissage" est à prévoir.

Enfin, nous comptons tout particulièrement sur la base de notre "FabLab" développer une offre de formation qualifiante importante à destination des entreprises.

4.2.6. Développer les pratiques d'évaluation des formations.

Dans le cadre du passage au BUT, nous devons développer des nouvelles pratiques d'évaluation pour nos formations afin, d'une part, d'améliorer la réussite de nos étudiants, et d'autre part, de nous assurer que les liens entre la formation académique et les besoins du monde socio-professionnel sont en adéquation.

4.2.7. Améliorer le cadre de vie.

Diverses actions sont en cours et en projet, dans l'objectif de permettre à chacun d'exercer ses missions dans les meilleures conditions de travail possible.

Santé au travail :

- Activités extra-professionnelles : l'IUT met à disposition depuis 2 ans une salle pour l'animation d'un cours de sport hebdomadaire à l'IUT par le SUAPS, les jeudis de 12h à 13h, réservé aux personnels.
- Mobiliers ergonomiques : du matériel informatique (souris, clavier, etc.) va être proposé aux personnels qui le souhaitent, après test (mise à disposition par la DPSE). De même, un recensement est en cours pour identifier les personnels intéressés par l'aménagement de leur poste de travail. Il s'agira dans un premier temps de mettre à disposition des bureaux assis-debout. D'autres solutions seront mises en place au fil du temps en fonction des besoins.

Développement durable :

Académie : Nancy-Metz
Université : Lorraine
IUT : Nancy-Charlemagne

- Créée en 2005, l'initiative « Campus Responsables » (pilotée par l'agence spécialisée Graines de Changement) a pour objectif d'inciter les établissements d'Enseignement Supérieur (écoles de Commerce, d'Ingénieurs, Universités) à intégrer progressivement le développement durable (au sens large du terme : on pourrait parler de Responsabilité Sociétale des Universités) aux programmes d'enseignement et de recherche mais aussi à l'ensemble des activités administratives (Services Généraux, Gestion, Architecture, Relations avec les entreprises, Relations de proximité avec les riverains et les autres publics externes, Politique des stages et projets, Politique sociale...).

L'IUT Nancy-Charlemagne est membre de Campus Responsables.

4.2.8. Développer une "démarche qualité" au sein de l'IUT.

La finalité d'une telle démarche est de permettre aux différents acteurs de l'IUT (enseignants-chercheurs, personnels administratifs, vacataires...) d'assurer dans les meilleures conditions possibles la mission de formation auprès de l'ensemble des publics accueillis (étudiants en formation initiale et continue) en lien avec les partenaires internes (collegium, UL) et externes (institutionnels et socio-économiques).

Deux personnels administratifs volontaires, accompagné par le responsable administratif, et en étroite collaboration avec la DAPEQ initient le projet qui répond à divers objectifs à court et moyen/long termes :

- Dans un premier temps, il s'agit d'identifier et de cartographier les processus support (financier, logistique, RH, SI, HSE, maintenance, communication, etc.) puis de les sécuriser en fonction des priorités par la formalisation des procédures de gestion. Ceci doit permettre de favoriser l'optimisation du fonctionnement de l'établissement par une meilleure connaissance et compréhension par tous du rôle, du périmètre d'actions et des interactions des différents services de l'IUT.
- Á terme, la déclinaison à l'ensemble des processus métier doit conduire à l'amélioration continue du service public rendu, en fiabilisant les « process » internes. Pour ce faire, une appropriation de la démarche par l'ensemble des personnels sera nécessaire.

4.2.9. Développement des espaces d'échange avec les personnels pour améliorer les prises de décision.

Dans ce contexte, nous envisageons la création d'espaces d'échange avec les personnels (BIATSS, enseignants, enseignants-chercheurs) afin d'améliorer et d'expliquer les prises de décision : réunions d'information, forums de discussion, groupes de travail... Il s'agira d'améliorer le pilotage participatif de l'établissement.

4.2.10. Relations internationales.

Les actions internationales de l'IUT sont coordonnées et réalisées par un service commun de l'IUT (deux personnels administratifs partagés avec le pôle de langues et un enseignant responsable), qui travaille en relation avec la Direction des Relations Internationales et Européennes de l'Université de Lorraine. Quelques actions ponctuelles s'ajoutent aux activités du service, liées à l'investissement et aux réseaux personnels de certains collègues.

Académie : Nancy-Metz
Université : Lorraine
IUT : Nancy-Charlemagne

En 2017-2018 l'IUT a accueilli 72 étudiants étrangers dont environ la moitié vient dans le cadre d'un programme d'échange international : ERASMUS ou des programmes internationaux de l'ADIUT (Mexique, Chine, Vietnam, Maroc...). L'IUT Nancy-Charlemagne a signé 36 de partenariats, tous actifs, avec des universités étrangères (dont une grande majorité d'accords Erasmus mais aussi des accords bilatéraux). On peut citer des nouveaux partenariats avec des CEGEP (Québec, Canada) et avec un Community College (Connecticut, États-Unis).

Une cinquantaine d'étudiants de l'IUT font leur stage de deuxième année à l'étranger chaque année (10 semaines en DUT et 13 à 15 semaines en LP), en Europe et hors Europe.

Le pôle de langues est un service commun de l'IUT créé en septembre 2016. Son objectif étant de dynamiser la pratique des langues étrangères à l'IUT en proposant des ateliers :

- 8 enseignants permanents de langue impliqués dont 5 professeurs d'anglais
- Environ 100 heures d'ateliers chaque année
- 85% ateliers en anglais, 10% en allemand, 5% en espagnol
- Environ 250 étudiants inscrits chaque année

A noter qu'avec l'aide du pôle de langues un catalogue de modules de spécialité pouvant être enseignés dans une langue étrangère et notamment langue anglaise a été élaboré. Notre objectif est de consolider nos partenariats ERASMUS où une demande forte existe de la part d'un nombre important de nos partenaires pour que nous offrions la possibilité de suivre des cours en langue anglaise. Ces cours, c'est important de le signaler, sont également proposés à nos étudiants français.

Pour les 4 prochaines années nous souhaitons maintenir les chiffres en mobilité sortante. Grâce en particulier aux cours de spécialité faits en langue étrangère, nous souhaitons augmenter nos chiffres au niveau de la mobilité entrante, en particulier dans le cadre ERASMUS.

Académie : Nancy-Metz
Université : Lorraine
IUT : Nancy-Charlemagne

PAGE DES VISAS ET SIGNATURES :

A Nancy, le 30 mars 2023.

Le directeur de l'IUT,



Samuel Cruz-Lara

A été présenté au
Conseil de l'IUT le : 15 mars 2023

A Nancy, le 30 mars 2023.

Le Président du Conseil de l'IUT,



Philippe Faveaux

A été présenté au Conseil de la Formation le : 28 mars 2023

Sera présenté au Conseil d'Administration le : 14 avril 2023 (cf. courrier ci-après)

À Nancy, le 31 mars 2023

La présidente de l'Université de Lorraine,
M^{me} Hélène Boulanger



Académie : Nancy-Metz
Université : Lorraine
IUT : Nancy-Charlemagne

Académie : Nancy-Metz
Université : Lorraine
IUT : Nancy-Charlemagne



La Présidente

Nancy, le 31 mars 2023

Dossier suivi par :
difor-dir@univ-lorraine.fr

Anne-Sophie BARTHEZ
Directrice générale de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle

Objet : dépôt des dossiers d'évaluation des IUT par la CCN-IUT

Madame la Directrice Générale,

Je vous remercie d'avoir répondu favorablement à mon courrier du 05/12/2022 sollicitant un aménagement exceptionnel du calendrier afin que les 8 IUT de l'université de Lorraine puissent déposer leur dossier le 3 avril.

Conformément à l'accord entre la DGESIP et l'ADIUT, j'autorise le dépôt des dossiers à cette date étant entendu :

- d'une part, les 8 dossiers ont fait l'objet d'un examen par le conseil de la formation en date du 28 mars 2023 et ont reçu un avis favorable,
- d'autre part, ils seront très prochainement présentés en conseil d'administration, le 14 avril 2023.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame la Directrice Générale, l'expression de mes meilleures salutations.

Hélène BOUANGER

